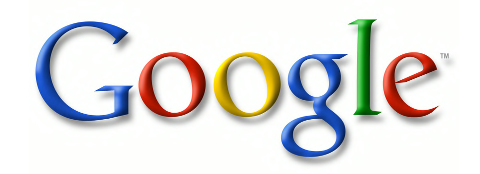




LA MISÈRE EN FRANCE

A LA FIN DU XIX[e] SIÈCLE

PAR

ÉTIENNE MANSUY

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
AUGUSTE GHIO, ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5 ET 7, GALERIE D'ORLÉANS

1889

LA

MISÈRE

EN FRANCE

A LA FIN DU XIX[e] SIÈCLE

PAR

ÉTIENNE MANSUY

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
AUGUSTE GHIO, ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5 ET 7, GALERIE D'ORLÉANS

1889

LA MISÈRE
EN FRANCE
A LA FIN DU XIXe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR :

LA LIQUIDATION SOCIALE

2e ÉDITION

1 volume in-18.

SAINT-DENIS. — IMP. LÉON MOTTE, 20 BIS, RUE DE PARIS.

LA

MISÈRE

EN FRANCE

A LA FIN DU XIXe SIÈCLE

PAR

ÉTIENNE MANSUY



PARIS

AUGUSTE GHIO, ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 1, 3, 5 ET 7, GALERIE D'ORLÉANS

1889

AVANT-PROPOS

Comme ces enfants rachitiques et souffreteux qui apportent, en naissant, le douloureux héritage des vices et des hontes de ceux de qui ils tiennent l'existence; ainsi, les générations subissent les conséquences des erreurs commises par celles qui les ont précédées sur la scène du monde: elles paient de la perte de leur sécurité, et de leur bonheur, le faux luxe, les dépenses stériles, le désordre matériel et moral résultant d'une organisation sociale faussée dans son principe et dans ses fins.

Un système politique et économique basé sur l'iniquité; des lois destructives de toute réelle

égalité livrant la plèbe travailleuse à la merci du capital; tous les privilèges, tous les monopoles aux mains d'une classe sans conscience et sans scrupules, n'obéissant à d'autre règle que sa cupidité; des crises, des bouleversements qui paralysent la production, augmentent le prix des objets de première nécessité et vouent l'ouvrier à la misère; un gouvernement sans énergie, sans initiative, plus soucieux de tenir tête aux factions que de sauvegarder les intérêts généraux du pays, sans cesse sacrifiés à des considérations politiques mesquines; l'amour bête de l'argent devenu le mobile de toutes les actions et ayant étouffé dans les âmes le patriotisme et les nobles instincts qui caractérisaient notre race; au dehors, un abaissement tel que les hontes du règne de Louis XV, en comparaison, semblent presque de la gloire; voilà le triste spectacle que nous donnons aujourd'hui au monde. La gêne est universelle, le crédit ébranlé, les faillites se multiplient, les ateliers sont déserts, l'ouvrier manque de pain.

. . . .

Du pain !... tous les hommes ont un droit égal d'en manger, parce que tous ont un droit égal

de vivre; et, cependant, beaucoup, parmi nous, meurent de faim !

Est-ce donc là ce que l'on appelle avec emphase l'égalité sociale ?

Était-ce pour aboutir à ce résultat que nos pères ont combattu, qu'ils ont proclamé, comme un dogme, le principe de la fraternité humaine et inscrit les Droits de l'Homme en tête de notre code ?

Qui ne voit que nous marchons vers une époque redoutable ?

Notre société, en apparence si insouciante, est en proie à une secrète inquiétude dont les causes lui échappent, mais qui n'en est pas moins réelle. Elle est profondément triste, malgré la gaîté feinte à l'aide de laquelle elle cherche à s'étourdir, à oublier les préoccupations et les craintes qui l'obsèdent. Elle a beau agiter d'une main fiévreuse les grelots de la folie; le rictus du désespoir contracte les masques blêmes des acteurs et des spectateurs.

Le malaise est partout et le dégoût partout. Tous souffrent du haut en bas de l'échelle sociale;

depuis le pauvre hère sans travail, sans crédit et sans pain, qui ne sait, le matin, comment il fera pour manger, ni où il couchera le soir, jusqu'au riche repu et blasé, chez qui la satiété a émoussé les désirs et oblitéré le sens moral.

Entrez dans l'existence du voluptueux qui a épuisé la coupe des plaisirs et des jouissances; demandez-lui s'il est heureux. Non; le spleen le ronge; c'est le vautour attaché au flanc de ce viveur rassasié de tout. Il lui faut de nouvelles émotions; les festins, le jeu, la chasse, les amours vénales ne sauraient plus l'émouvoir; son cœur flétri est vide; il ne lui reste qu'une chose : le mépris de lui-même et de l'existence qui lui est à charge. Aussi, combien il en est, parmi ces jeunes gens blasés et devenus de précoces vieillards, qui la rejettent, les uns comme un fruit amer ou pourri et les autres comme un insupportable fardeau! Ces infortunés sont assurément peu dignes de compassion; mais il y a, dans leur cas psychologique, un indice qui mérite de fixer l'attention du philosophe et de l'homme d'État, car ce phénomène de l'excès des jouissances et de l'excès des misères aboutissant au

même résultat : la souffrance morale et le dégoût de la vie, apparaît comme la révélation d'un désordre social profond.

Nous ne voulons pas faire ici le procès à notre civilisation, bien qu'il y ait ample matière ; mais, en voyant ce qui se passe, on ne saurait s'empêcher d'être douloureusement ému par le spectacle des misères sans nombre qu'elle cache sous son manteau de clinquant. Voilà près de deux mille ans que les peuples soi-disant policés se prosternent devant le gibet de Celui qu'ils appellent le Sauveur des hommes, et, cependant, la moitié de l'humanité est encore esclave de l'autre.

Une société dans laquelle le producteur de la richesse est réduit à la condition misérable de vivre dans la servitude et l'indigence est fatalement vouée aux révolutions. Si étrange que paraisse cette assertion aux repus qui s'imaginent que tout est pour le mieux dans la meilleure des organisations sociales, parce qu'ils jouissent des privilèges que donnent la fortune ou le hasard de la naissance, sa justesse, cependant, défie toute contradiction.

Voyez ce qui se passe, en ce moment, chez tous les peuples de l'Europe, et dites-moi si ces crises économiques et politiques, si ces rumeurs menaçantes qui s'élèvent des rangs du prolétariat et font pâlir d'effroi les riches dans leurs palais et trembler les souverains sur leurs trônes, ne sont pas l'indice d'un malaise général, profond ?

Allez au Nord, au Midi, à l'Orient, à l'Occident, partout, vous entendrez les mêmes plaintes et les mêmes appels à la justice; les plaintes de l'industriel et du commerçant que menacent la faillite et la ruine et les appels à la justice de l'ouvrier sans travail et sans pain qui maudit cette société qui fait de lui un paria. Partout, aussi, vous verrez s'agiter dans l'ombre l'armée chaque jour grossissante des déclassés et des révoltés qui conspirent la destruction de l'ordre de choses existant et que la souffrance et la colère peuvent, d'un moment à l'autre, armer du pétrole ou de la dynamite. Ici, c'est le socialisme qui trame dans l'ombre son organisation puissante et enrôle les travailleurs sous la bannière de la Révolution sociale; là, c'est le nihilisme, qui a déclaré, au nom des Droits de l'Homme, une

guerre à mort au despotisme autocratique et qui étend sur l'orient de l'Europe son invisible réseau. Partout, une lutte sourde, implacable, est engagée entre le capital et le travail.

Est-ce qu'un pareil spectacle n'est pas fait pour arracher à leur torpeur les hommes qui président aux destinées des nations?

La situation est grave; le péril imminent.

C'est en vain que des penseurs, des écrivains clairvoyants, signalent le danger et font appel à l'énergie et au bon vouloir des détenteurs du pouvoir : on les traite de visionnaires et d'insensés.

Les insensés, ce sont ceux qui s'endorment dans une béate quiétude, quand l'orage menaçant gronde sur leur tête.

Les insensés, ce sont ceux qui s'imaginent que tout le monde doit être satisfait, parce qu'ils détiennent un portefeuille de ministre, un mandat de député, ou que leur coffre-fort regorge de banknotes.

La souveraineté du peuple, dont on proclame si haut le principe, n'est qu'un euphémisme sonore qui sert à déguiser, aux yeux des naïfs, le

despotisme d'une bourgeoisie rapace et corrompue, dont le gouvernement n'est pas moins lourd aux épaules de la classe laborieuse que celui de la noblesse d'autrefois. Le prolétaire succombe, aujourd'hui, sous le fardeau des charges publiques, comme il pliait, jadis, sous le poids de la dîme, des redevances, des péages, etc. Les moyens employés par le pouvoir pour se procurer de l'argent sont les mêmes. L'extorsion féodale est remplacée par la ruse et les subterfuges. L'avidité du fisc croît, à mesure que se creuse le gouffre du déficit budgétaire, et le gouvernement, sans se préoccuper de la misère publique, s'efforce d'appliquer la fameuse maxime chère aux empiriques et aux charlatans politiques : *Faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut donner*. En vertu de cette doctrine anti-sociale, non seulement il frappe la production, le travail, mais encore la nourriture de l'ouvrier et jusqu'à l'air qu'il respire.

Et l'on s'étonne que le malaise aille grandissant et que des plaintes s'élèvent du sein de la foule de ceux qui souffrent de cet état de choses. Faut-il donc que, pour complaire à ses maîtres et ne pas troubler leur repos égoïste, le peuple

dévore en silence ses larmes et ses sanglots?

Les souffrances et la patience ont une limite.

Chaque jour qui s'écoule aggrave la situation, apporte de nouvelles difficultés et, si optimiste que l'on soit, on ne saurait s'empêcher d'envisager l'avenir avec inquiétude.

C'est pourquoi nous disons aux hommes qui président aux destinées du pays :

Où prétendez-vous aboutir avec vos budgets des dépenses de près de *quatre milliards* qui vont sans cesse en augmentant? Ne voyez-vous pas que vous allez à la banqueroute?

Où prétendez-vous aboutir avec toutes ces taxes fiscales, contradictoires, injustes et si inégalement réparties qu'elles constituent la plus révoltante des iniquités?

Où prétendez-vous aboutir avec vos expédients financiers, vos ruses cousues de fil blanc, dont le but avéré est de réussir à prendre l'argent dans les poches du peuple, sans qu'il s'en aperçoive, de le dépouiller sans le faire crier?

Ne voyez-vous pas que la nation est lasse de peiner et de jeûner pour verser dans les coffres de

l'État ces impôts énormes qui sont le fruit de son rude labeur, de ses privations, et que vous gaspillez en des dépenses inutiles ?

Que lui importent vos palabres, vos stériles discours sur la politique de l'égoïsme et sur des questions qui n'intéressent que votre ambition personnelle et votre sotte vanité?

Est-ce donc là ce que vous appelez faire les affaires du pays ?

Il faut en finir avec ces procédés gouvernementaux plus dignes du bas Empire que d'une démocratie sérieuse ; il faut avoir le courage, le patriotisme d'aborder de front les grands problèmes sociaux dont la solution s'impose comme une nécessité inéluctable.

Vous savez que toutes choses, dans notre organisation économique et sociale, ne sont pas comme elles devraient être, que l'opinion publique, sous le sentiment profond des besoins du moment, réclame certaines réformes qu'elle considère comme urgentes, indispensables. Pourquoi refusez-vous de lui donner satisfaction?

De quoi avez-vous peur?

De vains fantômes forgés par votre imagination.

Vous voyez le péril là où il n'est pas.

Inconséquents avec vous-mêmes, vous vous entêtez à maintenir les institutions surannées, en contradiction avec les idées modernes, et l'arsenal des lois injustes, derniers vestiges d'un passé que vous flétrissez chaque jour à la tribune et dans vos journaux.

Vous ne voulez pas comprendre que le progrès est la loi générale de l'humanité, et que tout organisme qui ne se développe pas est condamné à périr. « Dans la société telle que les siècles, les révolutions et la liberté nous l'ont faite, il n'est plus permis d'ajourner, il n'est plus possible de s'arrêter ; il faut courir ou mourir. »

Nous ne nous faisons aucune illusion sur les difficultés de la tâche qui s'impose. Nous savons bien qu'il faut de l'énergie, de la volonté et du désintéressement pour changer la direction, modifier l'économie de la société, et qu'il est plus facile de se traîner dans les sentiers de la routine. Mais cette force d'inertie mise au service d'une

cause mauvaise, cet entêtement obstiné à résister aux légitimes sollicitations de l'esprit public, ne sauraient avoir d'autre résultat que d'aggraver la situation et de hâter les bouleversements que l'on redoute. Ce n'est pas le moment de s'enfermer dans une coupable indifférence quand on sent le sol trembler sous ses pas.

Eux aussi, la veille de la Révolution de 1789, ils niaient le péril qui les menaçait, les routiniers et les blasés de la noblesse et du clergé qui traitaient de visionnaires et de perturbateurs de l'ordre public les penseurs et les écrivains qui, comme Turgot, démontraient la nécessité de réformer l'organisation sociale et économique ; et, cependant, le lendemain ils se réveillaient au bruit de l'écroulement de leurs privilèges, de leurs châteaux et de leurs fortunes. Le vieux monde féodal disparaissait balayé par la tempête révolutionnaire.

Notre bourgeoisie, à l'esprit étroit, qui semble avoir hérité de la morgue et du manque de sens moral de l'aristocratie nobiliaire dont elle plagie les erreurs, ferait bien de méditer ces leçons de

l'histoire et d'en tirer profit, car les mèmes causes doivent produire nécessairement les mêmes effets. Lorsqu'elle luttait avec la plèbe contre les privilèges féodaux, elle n'avait pas assez d'anathèmes pour les maudire; elle déclarait frappés de vertige ceux qui refusaient de s'en dessaisir et d'entrer dans la voie des concessions et des réformes. Aujourd'hui, elle est en proie au même vertige. Après avoir accompli, de concert avec le peuple, l'œuvre de rénovation sociale de 1789, non seulement elle s'en est ouvertement séparée, mais elle s'est approprié, elle a en quelque sorte fait siens tous les avantages résultant de la Révolution, en s'efforçant de maintenir son allié de la veille sous sa dépendance par une forte discipline, par l'ignorance et l'exclusion des droits politiques. Maîtresse absolue de toutes les forces de l'État, elle n'a eù constamment qu'un objectif; étouffer la conscience de la plèbe, paralyser ses élans, la tenir enfermée dans la sujétion et la misère, comme dans un cercle de Popilius. Mais ce despotisme aveugle, hypocrite, touche à son déclin. La conscience plébéienne se réveille; le prolétariat, éclairé par les doctrines socialistes, proteste

contre l'ostracisme dont on l'a frappé et revendique, au nom de la justice et de l'égalité, ses droits méconnus, foulés aux pieds. Chose digne de remarque, ce sont ses adversaires eux-mêmes qui lui ont ouvert la voie.

L'idée socialiste, en effet, n'est pas née dans les rangs de la classe ouvrière. Ceux qui, les premiers, la jetèrent, comme une semence, au milieu de la foule des *déshérités*, appartenaient à la bourgeoisie; c'étaient des économistes, des philosophes, des écrivains. La semence a germé et le moment de la moisson ne tardera pas à venir.

A l'heure actuelle, le socialisme, malgré ses sectes et ses écoles en discordance; malgré ses conceptions hétéroclites et ses théories souvent inapplicables, est devenu une puissance avec laquelle il faut compter, parce qu'il identifie, en quelque sorte, l'idée révolutionnaire dans laquelle la démocratie ouvrière a placé ses espérances d'émancipation et de transformation sociale.

Pendant longtemps, la bourgeoisie s'est imaginée que le prolétariat resterait sourd aux sollicitations et aux provocations des novateurs qui lui apportaient l'idée libératrice; elle s'est refusée

à croire que la pensée révolutionnaire pût hanter le cerveau de ce peuple débonnaire à l'excès qui, pendant plus d'un demi-siècle, avait courbé docilement l'échine sous sa férule et supporté, avec une résignation stoïque, son despotisme et ses injustices.

Cependant les avertissements ne lui ont pas manqué. Plusieurs fois, déjà, elle a vu se dresser, en face d'elle, le spectre sanglant de la guerre sociale; mais, dans son aveuglement, elle n'a pas compris la signification de ces mouvements populaires qui ébranlaient l'édifice.

La Révolution a pu être désarmée, un instant; elle n'a pas été vaincue. Le sang des martyrs du droit est fécond. Prétendre arrêter la Révolution, c'est défier le destin lui-même; autant vouloir empêcher la terre de se mouvoir dans l'espace, ou le soleil de répandre sur le monde ses flots de lumière. Qu'importe qu'une idée juste soit entravée, persécutée! pour être retardé, son triomphe n'en est pas moins certain. Il faudrait désespérer de l'avenir de l'humanité s'il en était autrement.

« Pour conjurer les périls d'une révolution, a dit un écrivain, il n'est qu'un moyen ; c'est d'y faire droit. Le peuple souffre, est mécontent de son sort : c'est un malade qui gémit, un enfant au berceau qui crie. Allez au devant de lui, écoutez ses griefs, étudiez-en la cause, les conséquences; faites, s'il y a lieu, la part de l'exagération ; puis occupez-vous immédiatement, sans relâche, de soulager le patient. La révolution, alors, s'accomplira sans fracas, comme le développement naturel et heureux de l'ancien ordre de choses. »

Malheureusement, les transformations politiques et sociales ne s'opèrent pas, d'ordinaire, aussi pacifiquement. La violence, les luttes sanglantes sont, le plus souvent, les seuls moyens d'avoir raison des résistances et de l'apathie du pouvoir, qui croit affermir son autorité en éludant le vœu des masses et en reculant la fatale échéance.

La réaction, bénéficiant de la situation acquise et des privilèges qui en découlent, refuse toute concession au parti souffrant qui réclame sa part des intérêts sociaux; elle n'est jamais à court de prétextes futiles pour légitimer sa résistance et

le déni de justice dont elle se rend coupable; elle ment sciemment, dénature les faits, incrimine les intentions de ses adversaires; au besoin, les calomnie et les livre à ses tribunaux et à ses geôliers. Alors les esprits s'irritent, la conscience populaire gronde plus terrible, et le conflit éclate.

— J'ai la force pour moi, se dit, pour se rassurer, le parti des satisfaits.

Qui ne sait que la force n'est pas toujours une garantie efficace contre les révolutions! Il est une chose contre laquelle le sabre et les baïonnettes ne peuvent rien : c'est la volonté d'un peuple ayant conscience de ses droits.

L'histoire est pleine d'enseignements de ce genre.

L'ancienne monarchie a succombé sous les efforts coalisés de la bourgeoisie et de la plèbe, parce que Louis XVI, qui aurait pu faire de la Révolution un instrument de règne, s'efforça, au contraire, de l'enrayer.

« Vous ne voulez point marcher de peur de vous casser les jambes, avait dit Turgot à ce

souverain et à ses conseillers; mais par là vous êtes dans le cas de celui qui aurait les jambes cassées; les vôtres sont inutiles. »

Au lieu de suivre les conseils de Turgot, on s'obstina dans la résistance aux idées nouvelles, et le monarque paya de son trône et de sa tête son incurable aveuglement.

Cette leçon, quelque rude qu'elle fût, ne profita pas aux successeurs de Louis XVI, car le gouvernement de Charles X, en 1830, et celui de Louis-Philippe, en 1848, commirent la même faute. En vertu des mêmes principes erronés, égarés par le même orgueil, ils résistèrent aux sollicitations de l'opinion publique et la Révolution triomphante brisa le trône de ces souverains qui s'étaient flattés de lui barrer le chemin. Nous l'avons dit: on n'étouffe pas la Révolution; si on cherche à la circonscrire, à la comprimer, on ne réussit qu'à accroître sa force; elle marche, marche, sans s'arrêter jamais, en dépit des obstacles que la réaction aux abois accumule sur sa route.

Aux journées de février 1848, quelques

démocrates, dont la hardiesse parut presque de la folie aux yeux de la bourgeoisie censitaire et mercantile, poussèrent le cri de : Vive la République! et appelèrent le peuple à la liberté. Pressé par le besoin, le prolétariat répondit à cet appel, en jetant comme un défi à la royauté son cri de misère : *Du travail ou du pain* ! et il embrassa la cause de la République, parce que les hommes qui venaient de proclamer le gouvernement démocratique avaient promis de lui donner du travail.

On sait comment ils tinrent leur promesse.

La création des *ateliers nationaux*, sur laquelle ils avaient compté pour soulager les souffrances de la classe ouvrière, ne fut qu'une misérable duperie dont les résultats ne tardèrent pas à s'affirmer, aussi désastreux pour le Trésor que pour l'industrie privée, dont les cadres se vidèrent au profit de ces établissements où l'on faisait plus de politique que de besogne.

Au lieu de tenter cet essai de socialisme d'État, il aurait fallu organiser le travail national; mais cette organisation ne pouvait s'accomplir que par une transformation complète du

système économique; et une pareille réforme était au-dessus des forces des hommes de 1848, peu au courant, pour la plupart, des questions de ce genre. La politique prima toutes les autres considérations.

Ils s'imaginèrent qu'il suffisait de décréter le *droit au travail* pour faire cesser immédiatement la misère. O naïve crédulité de l'ignorance ! Tous les législateurs sont ainsi; ils croient, volontiers, que l'on guérit les plaies sociales à l'aide de vaines formules.

Ces hommes qui, sous la pression d'un sentiment profond de libéralisme, avaient substitué la République à la Monarchie constitutionnelle, ne comprirent pas le sens de l'évolution politique qui venait de se produire. Il y avait au fond de leur âme un vieux levain de réaction qui les poussait, comme d'instinct, dans la voie de la résistance à la Révolution.

Sortis des rangs de la bourgeoisie, ils partageaient, sans s'en douter, ses préjugés et sa haine de ce qu'on appelait, alors comme aujourd'hui, le *socialisme*; vocable qui sert à désigner la Révolution. Aussi, soit qu'il y ait eu, de leur

part, incapacité ou trahison, cette fois encore, l'effort révolutionnaire avorta, tourna à l'avantage de la classe dirigeante, qui avait intérêt à perpétuer une organisation consacrant son omnipotence arbitraire et sa domination sur le prolétariat.

Cet escamotage de la Révolution facilita la voie à l'Empire. Le peuple, n'ayant rien à espérer d'un gouvernement qui avait trahi sa cause, laissa faire le coup d'État du 2 décembre.

Le premier soin de Louis Bonaparte, dès qu'il se vit maître de la situation, fut de refouler l'idée révolutionnaire par une concentration excessive du pouvoir en fermant la bouche aux écrivains de l'opposition, en terrorisant les masses par des proscriptions et des actes inouïs de répression. Guerre acharnée à la Révolution! tel fut, pendant dix-huit ans, le mot d'ordre de la politique impériale, secondée dans son œuvre néfaste par la bourgeoisie capitaliste et le clergé, séide de tous les despotismes.

La Révolution fut-elle écrasée, anéantie, dans cette lutte corps à corps ? Non. On [illegible] pas la

justice. Si la couronne de Napoléon III n'était pas tombée dans la boue sanglante de Sedan, avec la grandeur et la gloire de la patrie, elle aurait été emportée par la tempête révolutionnaire. La guerre de 1870 ne fut entreprise, par ce souverain, que pour servir de dérivatif au flot montant de la Révolution, qui menaçait son trône et qu'il se sentait impuissant à contenir désormais; mais eût-il été victorieux, son succès n'aurait pu avoir d'autre résultat que de retarder de quelques années seulement l'inévitable échéance qu'il redoutait. L'Empire était condamné à périr pour les mêmes causes que la Monarchie constitutionnelle et que la République de 1848; il avait commis la même faute, manqué à sa mission.

Donc la Révolution trahie, persécutée, déportée, assassinée, a vaincu le césarisme, comme elle aura raison de tous les gouvernements présents et futurs qui se tiendront en dehors du mouvement socialiste, qui est la manifestation de l'idée révolutionnaire.

Tant que l'organisation économique restera ce qu'elle est, une révoltante iniquité; tant que les

droits et les intérêts matériels et moraux du prolétariat seront méconnus, sacrifiés et que l'argyrocratie bourgeoise sera tout et la plèbe travailleuse rien; en un mot, tant que la question sociale ne sera pas résolue, la Révolution restera debout; toujours invaincue et invincible, elle poursuivra, envers et contre tous, son œuvre de réparation sociale et de justice.

Ce que n'ont pas su comprendre ni Louis-Philippe, ni la République de 1848, ni Napoléon III, les prétendus démocrates qui gouvernent la France depuis 1871, le comprendront-ils enfin? A en juger par leurs actes, il est permis d'en douter, car leur politique n'est pas autre chose, au fond, que la continuation des errements des régimes précédents. Il n'y a de changé que le nom. Ce sont la même haine de l'esprit révolutionnaire, le même mépris des intérêts du prolétariat, les mêmes procédés gouvernementaux, le même gaspillage des deniers publics, le même aveuglement et la même ignorance des besoins de la nation. Aussi, voyez les résultats : le pays appauvri au dedans et humilié au dehors; l'industrie et le

commerce périclitant, écrasés par la concurrence étrangère; le travail suspendu, la misère assise au foyer de l'ouvrier; le découragement partout et, pour comble, le spectre de la banqueroute prochaine, presque inévitable, ébranlant les confiances les plus robustes. C'est pourquoi, sans avoir la prétention de jouer le rôle ridicule de prophète, je prédis à nos pseudo-démocrates que leur République formaliste et centralisatrice à outrance est condamnée à disparaître. Certes, il m'en coûte à moi, vieux républicain, qui ai foi en l'avenir de ma patrie régénérée et vivifiée par l'idée démocratique, de faire un tel aveu, de détruire les illusions des naïfs que dix-sept années d'expérience n'ont pu faire revenir de leur erreur. Mais c'est un devoir, pour tout écrivain qui se respecte, de dire la vérité, eût-il la certitude d'attirer sur sa tête les colères et les haines des traîtres et des fripons qui exploitent la France comme une simple compagnie d'actionnaires.

La situation est telle, aujourd'hui, que tout gouvernement, qu'il s'appelle monarchie, empire ou république, ne saurait subsister s'il se tient

en dehors de la Révolution, ou s'il cherche à la contenir, parce que la Révolution est la nécessité.

Notre siècle est sur son déclin. Héritier du mouvement politique et social inauguré par le XVIIIe, il aura failli à sa mission en ne continuant pas la tâche grandiose et sainte qui lui a été léguée comme héritage par la Révolution de 1789, tâche dont l'accomplissement est devenu pour la société moderne une condition *sine qua non* d'existence. Sans doute, il ne passera pas inaperçu dans l'histoire de la civilisation, car il a réalisé des réformes utiles ; mais il aura amoindri ses titres à la reconnaissance des générations futures, s'il ne résout pas le problème de l'organisation du travail et, comme corollaire, celui de l'extinction du paupérisme et de la misère.

Ce qui a manqué à notre génération, c'est la conscience des besoins du moment, la foi en la puissance de la justice et de la vérité ; cette foi qui relève et régénère les nations éprouvées par les rudes leçons de l'adversité. C'est pour cette cause que, en proie à une sorte de fatalisme

politique, au lieu de marcher en avant, les regards fixés vers l'avenir, nous nous attardons dans un piétinement sur place que nous prenons pour le progrès.

Le progrès véritable ne connaît pas ces haltes ; il va, va, sans s'arrêter jamais; sa carrière n'a pas de limite; elle est l'infini.

Paris, le 20 janvier 1889.

E. M.

LA MISÈRE

DANS LA SOCIÉTÉ A LA FIN DU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

La question sociale. — Réponse à ceux qui disent : il n'y a pas de question sociale.

Les questions d'économie politique et de sociologie si longtemps reléguées au second plan, abandonnées, comme un sujet aride, rebutant, aux discussions de quelques spécialistes, commencent à préoccuper l'opinion publique. La crise industrielle que traverse l'Europe et le malaise général qui en est la conséquence ; l'antagonisme croissant entre le capital et le travail s'affirmant par les manifestations et les revendications de plus en plus pressantes du prolétariat ; l'inquiétude qui hante

les esprits, l'incertitude du lendemain et, surtout, le désir, bien naturel, d'ailleurs, de trouver le moyen d'atténuer le mal, n'ont pas peu contribué à produire dans les esprits ce revirement salutaire.

Aujourd'hui, la question sociale est agitée partout, dans les livres, dans les journaux, dans les réunions publiques. Il n'est pas jusqu'au clergé qui ne cherche à ressaisir la conscience, l'âme du peuple qui échappe à sa domination, en lui montrant, dans un rapprochement avec l'Église, le véritable remède à ses maux ; et, dans ce but, il organise des cercles catholiques d'ouvriers et oppose le socialisme chrétien au socialisme révolutionnaire. Seuls la bourgeoisie capitaliste et le Parlement, qui est sa fidèle image, restent en dehors de ce mouvement d'opinion et ne semblent pas se douter de son importance.

Concentrée en elle-même, vivant dans un égoïste mépris de la plèbe laborieuse, la classe dirigeante est uniquement préoccupée de satisfaire ses appétits de lucre, de défendre ses privilèges menacés par l'idée égalitaire, et elle refuse de croire à la puissante vitalité de cette idée qui pousse le salariat dans une voie nouvelle. Quand on lui parle de la question sociale et de la nécessité de la résoudre, si

l'on veut éviter les catastrophes, elle nie ou fait la sourde oreille, et ceux qui sont chargés de prendre la parole en son nom dans les assemblées politiques se font — cela va de soi — l'écho fidèle de son mauvais vouloir et de son entêtement.

« Il n'y a pas, s'écrient-ils, d'un ton sentencieux et presque impertinent, de question sociale. Cette formule a été inventée par des ambitieux qui cherchent à acquérir une popularité de mauvais aloi, en flattant les appétits malsains de la populace. »

Décidément, Joseph Prudhomme sera éternellement le prototype de ces gens-là. Ils vivent douillettement enveloppés dans une atmosphère d'ignorance vaniteuse et de contentement d'eux-mêmes et, quand par hasard, ils mettent le nez à la fenêtre, c'est uniquement pour s'enquérir si les actions de la Banque ou le 3 pour 100 sont en hausse, et quelle est l'hétaïre en renom chez qui il est de bon ton, dans le monde « des honnêtes gens », d'aller sacrifier à Asmodée. Ils ne voient rien en dehors du cercle étroit où s'agitent leurs passions et leurs intérêts.

Qui donc, ô hypocrites ! se fait un piédestal des souffrances du peuple ? qui spécule sur sa misère ? sinon ceux qui s'engraissent de ses sueurs et le tiennent dans une humiliante servitude.

2.

« Il n'y a pas, dites-vous, de question sociale ! » A cela je réponds : Le paupérisme existe-t-il ? Est-il vrai, oui ou non, que le travail est à la merci du capital et qu'il existe parmi nous beaucoup d'infortunés qui manquent du nécessaire et d'autres qui meurent littéralement de faim ? Il est malheureusement trop démontré par les faits que la question sociale n'est pas une vaine fiction. L'Assistance publique et les bureaux de bienfaisance où la foule des nécessiteux va chaque jour tendre la main à la *charité légale* en sont la preuve convaincante.

La *charité*, ce vocable qui éveille l'idée de dépendance et de servitude, a quelque chose d'humiliant pour la dignité humaine, surtout à une époque ou l'on proclame si haut le principe d'égalité. La charité est nécessaire, dit-on. Sans doute, dans l'organisation actuelle de la société, elle est indispensable, à moins de laisser mourir de faim les quatre ou cinq millions d'indigents qui vivent de l'aumône légale. L'État, qui voit dans la foule sans cesse grossissante des meurt-de-faim l'armée redoutable de la Révolution, fait la charité par intérêt, par mesure de sécurité publique, plutôt que par humanité. Mais, où faut-il rechercher la cause première de cette situation lamentable ? sinon dans une organisation sociale qui tend à créer des misérables, en

refusant à toute une classe de citoyens la faculté de mettre leur existence à l'abri du besoin. .

On objectera que la misère, dans bien des cas, est la conséquence, le châtiment de l'imprévoyance et du vice. Cela est incontestable; mais il faut reconnaître, aussi, que les privations de l'homme déchu par sa faute sont l'exception, et que l'indigence recrute surtout ses victimes dans les rangs de la classe qui vit de salaire, parce que, celle-ci n'étant pas protégée par une organisation économique qui semble avoir été inventée uniquement dans le but de léser ses intérêts, elle reste livrée à la merci de tous les *aléas :* chômage, maladie, insuffisance de salaire, etc., etc. Le prolétaire, ne pouvant économiser sur le produit de son travail qui suffit à peine à ses besoins journaliers, est donc fatalement voué à la misère, quand viennent les infirmités et la vieillesse.

Si tous les beaux diseurs et les politiciens à courte vue qui s'entêtent, en dépit de l'évidence, à nier la question sociale, voulaient prendre la peine de pénétrer dans ce qu'ils appellent les bas-fonds de la société et de sonder les plaies hideuses qui rongent toute une classe de citoyens, ils reviendraient peut-être de leur erreur, à la vue des souffrances sans

nom endurées par ces parias d'une civilisation qui a la prétention de se donner comme modèle à ce qu'elle nomme la barbarie de l'état sauvage. Il n'est pas douteux, cependant, que l'existence des peuplades errant dans les vastes solitudes du Nouveau-Monde ne soit préférable, à tous égards, à la vie de privations et de tortures physiques et morales qu'endurent bon nombre de prolétaires.

Ce n'est qu'au sein de la civilisation que l'on rencontre l'inégalité monstrueuse qui condamne une partie de l'espèce humaine à l'indigence, tandis que l'autre nage dans l'abondance et le superflu.

Nous ne voulons pas faire ici le martyrologe du prolétariat; il faudrait des volumes pour raconter ses souffrances, ses luttes atroces contre la misère qui le décime ou le pousse à la dégradation.

Il n'est pas rare de trouver, à la troisième page des journaux, des faits divers dans le genre de celui-ci, que nous y lisions, il y a à peine quelques mois :

« Hier matin, on a trouvé sous la porte cochère d'un hôtel de la rue R....., le cadavre d'un homme paraissant âgé de 45 à 50 ans, il portait le costume

d'ouvrier. On a constaté que cet infortuné était mort de faim. »

A côté de ce fait raconté avec une froide indifférence comme un accident ordinaire, on lisait dans le même journal :

« Hier soir, le tout-Paris était réuni dans les magnifiques salons de Mme S... Beaucoup de jolies femmes. Nous ne décrirons pas l'élégance et la richesse des toilettes. On a rarement vu une société aussi bien choisie. On s'est beaucoup amusé..... les danses ont continué jusqu'à une heure fort avancée de la nuit... »

Et que l'on ne dise pas que nous inventons ce contraste poignant pour les besoins de la cause que nous défendons, car les faits que nous venons de rapporter sont la triste réalité ; tout le monde, d'ailleurs, a pu les lire comme nous, et ils ne se produisent que trop souvent, pour l'honneur de l'humanité.

Quoi ! on meurt de faim en France !... et cela quand le blé est à vil prix et que le pain abonde à l'étalage des boulangers. Quoi !... pendant que certains tombent râlant d'inanition sur la voie publique, d'autres roulent sur les millions et peuvent dépen-

ser en une heure, pour satisfaire leur vanité ou des vices inavouables, le prix de la nourriture de cent familles pauvres pendant une année!... Est-ce qu'un pareil état de choses ne crie pas vengeance!... Ah! s'il était seulement donné à Lazare de ramasser les miettes tombées de la table de ces mauvais riches! Mais non; Lazare, à leurs yeux, est moins digne d'intérêt et de pitié que le cheval gras luisant qu'ils nourrissent dans leur étable, ou que le chien qui garde l'entrée de leur palais; s'il se présente à leur porte pour tendre la main, ils le font chasser par leurs laquais. Prends patience, Lazare! l'heure de la justice sonnera pour toi. Un jour viendra où tes bourreaux imploreront ta clémence, mais peut-être, alors, sera-t-il trop tard!

Encore si ces misères excessives étaient seulement des faits isolés, l'exception, la charité publique, si elle était bien organisée et bien dirigée, pourrait leur apporter un soulagement efficace, mais elles sont trop nombreuses pour que les établissements dits de bienfaisance suffisent à pareille tâche. C'est par millions que l'on compte les infortunés qui, chaque jour, sont en peine de leur nourriture et du gîte où ils passeront la nuit. On les voit hâves et déguenillés, errant à travers les rues de nos villes

comme une protestation vivante contre une organisation sociale qui, en les privant de tout moyen d'existence, les condamne à l'indigence ou au crime.

Paris, la ville par excellence des plaisirs et du luxe insolent que coudoie journellement la pauvreté blême, Paris renferme, en ce moment, dans son sein plus de *deux cent mille ouvriers* sans travail pour qui c'est tout un problème que de se procurer un morceau de pain.

Un jour de l'hiver dernier, une usine située dans la banlieue demandait des ouvriers. Savez-vous combien se présentèrent, dans l'espace de vingt-quatre heures? Plus de 300. On en embaucha 60 seulement, ce chiffre suffisait aux besoins du manufacturier. Que devinrent les autres?

Ne dites donc pas, ô égoïstes hypocrites! qu'il n'y a pas de question sociale.

Quand on songe qu'il y a là près de nous, non seulement des hommes dans la force de l'âge, mais des femmes, des enfants, des vieillards qui ont faim, est-ce qu'il est possible de s'asseoir à une table pour prendre son repas, sans se sentir ému jusqu'au fond des entrailles? Malheur à ceux dont le cœur fermé à la pitié demeure insensible aux infortunes d'autrui! Malheur surtout aux gouver-

nements qui perpétuent dans le peuple ces causes de servitude morales et physiques !

Il y a quelques mois, je traversais à la brune, une de ces rues étroites et sombres comme il en existe encore beaucoup dans les quartiers excentriques de Paris, où la population ouvrière s'entasse pêle-mêle dans des logements privés d'air et de lumière. Un homme de trente-cinq à quarante ans qui se tenait adossé à l'angle obscur d'une maison vint à moi d'un pas hésitant : il tenait à la main sa casquette et paraissait honteux, embarrassé. Quand il m'eut approché, il me jeta à l'oreille, d'une voix étouffée et tremblante d'émotion, ces mots capables de remuer le cœur le plus endurci : — Monsieur, j'ai faim !!

Je m'arrêtai et lui demandai comment il se trouvait réduit à ce degré de misère.

Il me dit qu'il était marié, qu'il avait trois enfants en bas âge et que sa femme était atteinte de paralysie. Jusqu'alors il avait pu, à force d'énergie et de privations, subvenir aux besoins de sa famille; mais, le travail étant venu à manquer, la misère était entrée au logis. En vain, il avait parcouru tout Paris pour trouver à s'occuper, partout il avait été éconduit. — Cependant, disait-il, je ferai telle beso-

gne que l'on voudra m'imposer. Je ne demande qu'à gagner honorablement ma vie.

Et il ajouta :

— Je puis souffrir la faim... Mais, ma femme malade, mes pauvres enfants! Je n'ose rentrer chez moi, car dès que j'apparais, ils tendent vers moi leurs petites mains en me demandant du pain, et ce spectacle me déchire le cœur.

Je voulus me rendre compte par moi-même de l'exactitude de son récit, et m'assurer si sa situation était aussi désespérée qu'il me la dépeignait. Hélas! cet infortuné n'avait dit que trop vrai. Je n'oublierai jamais le spectacle lamentable qui s'offrit à ma vue, quand je pénétrai à sa suite dans le bouge froid et nu où quatre êtres humains pâles, décharnés et se tenant pressés les uns contre les autres sur un misérable grabat, comme pour conserver un reste de chaleur, luttaient contre l'agonie de la faim, la plus épouvantable de toutes.

Et combien de familles pauvres sont dans une situation analogue!

Ce n'est pas sans raison que certains journaux publient sous cette rubrique significative : la *Question sociale*, les faits de cette nature que la rumeur publique porte à leur connaissance, ou ceux qui,

comme le suivant, se passent en pleine rue sous les regards indifférents de la foule :

« Avant-hier, après midi, une femme tenant un nouveau-né dans les bras s'est affaissée rue Monge, devant l'église Saint-Médard.

« Cette malheureuse, voyant passer un enfant qui mangeait un morceau de pain, s'était précipitée vers lui ; elle lui avait demandé d'une voix éteinte le morceau qu'il tenait et avait mordu dedans ; mais à peine avait-elle avalé une bouchée que ses forces l'avaient trahie.

« La pauvre mère, accouchée depuis huit jours seulement, n'avait pas mangé depuis trois jours, et elle mourait de faim !...

« Son mari est à l'hospice Lariboisière depuis trois mois, et il l'a laissée sans ressources avec quatre enfants en bas âge. »

Citons encore cet autre fait, non moins douloureux, que nous empruntons également à un journal de Paris :

« On nous signale une misère affreusement navrante, rue Feutrier, 22. Là trois petits garçons, tout nus, dans une chambre sans air, s'éteignent. Ils n'ont personne pour les soigner, le père les ayant

abandonnés, la mère étant obligée de les enfermer pour aller gagner quelques sous. Le plus âgé ne va pas à l'école; il reste pour garder ses frères; le second n'est pas reçu à l'asile faute de dix centimes par jour, ni le troisième qui a neuf mois, à la crèche, faute de vingt centimes. Ils sont pêle-mêle, par terre, pleurant, souffrant, à demi-aveugles, dévorés par les mouches.

« Et quel remède?

« On se plaint à l'adjoint qui répond : — « Ce n'est pas mon affaire. »

« On se plaint au directeur de l'Assistance publique qui répond : — « Je donne vingt francs par mois à cette famille. C'est tout ce que je puis.

« Vingt francs!... Ajoutons, si vous voulez, quelques bons de pain. Et après?... Est-ce avec cela que la vie est possible pour quatre personnes? M. le directeur de l'Assistance publique lui-même serait fort embarrassé de s'en tirer à pareille somme. C'est sans doute pour cette raison qu'il touche 30,000 francs l'an.

» Et si cette détresse était unique! Mais elle ne l'est pas. A chaque pas, on la retrouve pareille, aussi sombre, aussi désolante. »

Et cependant les Pangloss à la solde de la bour-

geoisie bancocrate qui a mis la main sur la presse, comme sur toutes les forces productives du pays, et qu'elle tient baîllonnée au moyen de ses capitaux, s'entêtent à nier l'existence d'un mal qui se manifeste par de si épouvantables effets. Eh bien! nous déclarons, nous, qu'une organisation sociale qui engendre d'aussi monstrueuses iniquités doit disparaitre. N'est-il pas honteux qu'à notre époque des hommes puissent mourir d'inanition? Le chien errant à travers les rues a au moins le tas d'ordures où il peut apaiser sa faim; le prolétaire n'a rien, il est condamné à crever au coin d'une borne, et l'opulence repue passe indifférente auprès de son cadavre.

A côté de ces misères poignantes qui arrachent des larmes d'indignation et de douleur, il en est d'autres qui, pour être moins excessives, n'en sont pas moins dignes de commisération. Combien de pauvres honteux qui cachent leur détresse! Depuis l'ouvrier qui se contente d'une nourriture insuffisante et préfère jeûner plusieurs jours par semaine plutôt que de mendier, ou d'avoir recours à l'Assistance publique, jusqu'à l'employé de bureau à 80 ou 100 francs par mois, qui s'efforce de tromper la faim qui ronge son estomac sous son vêtement rapé. Car il y a de la noblesse et de la fierté dans les ca-

ractères de ces parias formés à la rude école de l'adversité.

Malheureusement, tous n'ont pas l'énergie de lutter et de peiner jusqu'au bout; c'est-à-dire jusqu'à ce que la mort vienne les délivrer, car leurs souffrances ne finissent, ordinairement, qu'avec la vie, et un certain nombre d'entre eux, vaincus dans ce combat corps à corps avec la misère, deviennent criminels.

La faim est mauvaise conseillère : *Malesuada fames;* c'est elle qui, le plus souvent, pousse au vice et au crime les infortunés qui vont s'échouer sur les bancs de la police correctionnelle ou de la cour d'assises. Les tables de la criminalité démontrent en effet que, sur *cent* individus condamnés pour crime ou délit, *quatre-vingts* y ont été poussés par le besoin. Ce chiffre nous paraît au-dessous de la réalité, il peut être porté à 90 pour 100.

La chronique judiciaire fournit, à ce sujet, des renseignements fort instructifs. Ils montrent comment des hommes honnêtes, doués d'une nature droite et encline au bien, peuvent, vaincus par le besoin, s'écarter du droit chemin et devenir criminels.

Au mois de novembre 1886, un ouvrier nommé

Villers trouvait, dans une rue de Paris, un portefeuille bien garni; 25,000 francs en billets de banque et en valeurs au porteur. Cet homme était pauvre; il avait une famille nombreuse, six enfants. La misère était grande au logis, où l'on ne mangeait pas tous les jours. Le père et la mère se serraient le ventre pour laisser un morceau de pain aux petits.

La trouvaille était tentante, 25,000 francs! C'était l'aisance, sinon la fortune. Mais l'ouvrier était honnête et la seule pensée de s'approprier le bien d'autrui eut révolté sa conscience; aussi ne lui vint-elle même pas à l'esprit.

Il n'hésita pas un seul instant. Songeant à l'inquiétude et au chagrin que devait éprouver l'homme à qui appartenait ce portefeuille, il prit l'omnibus afin d'arriver plus vite à son domicile et lui remit les 25,000 francs qu'il croyait peut-être à jamais perdus.

Vous vous imaginez, sans doute, que cet individu, dans l'élan d'une légitime reconnaissance et de la joie d'avoir retrouvé son argent, récompensa cet acte de probité comme il méritait de l'être! Erreur! il remit au pauvre diable la somme dérisoire de... *cinquante centimes!* De sorte que, en déduisant le prix de la course en omnibus, soit *trente centimes*,

il lui restait, à titre de récompense, juste *vingt centimes*... quatre sous.

On objectera que cet ouvrier, en rendant le portefeuille à son propriétaire, n'avait fait que son devoir. C'est vrai ; mais il ne faut pas oublier que ce dérangement lui avait occasionné une perte de temps qui constituait, pour lui, un dommage supérieur à la somme ridicule de vingt centimes donnée par cet Harpagon dont le nom aurait dû être cloué au pilori de la publicité; car, s'il est utile que la presse signale les actes de probité afin d'encourager l'honnêteté et la vertu, il ne l'est pas moins qu'elle flétrisse, quand il y a lieu, la conduite des riches avares et qu'elle livre à la vindicte publique les noms des misérables qui exploitent la misère généreuse du pauvre.

Quelques mois après cette aventure, en avril 1887, pendant que le ladre aux 25,000 francs continuait à s'arrondir le ventre et à jouir de la considération bête du public toujours disposé à honorer de son respect la richesse, l'ouvrier qui lui avait rendu son portefeuille, était condamné à quinze jours de prison pour vol.

Comment cet homme, qui n'avait pas cédé à la tentation de s'approprier 25,000 francs trouvés sur le pavé de la rue, était-il devenu un voleur ? C'est que la misère avait été en augmentant au

foyer et que la faim plus pressante torturait ses six enfants, tandis que sa femme épuisée par les privations était à l'agonie.

Laissons la parole à la *Gazette des Tribunaux*, qui a rendu compte de cette affaire :

« *Le plaignant.* —Je suis cultivateur et marchand laitier à Poissy ; le 19 mars dernier, vers cinq heures et demie du matin, pendant que j'étais entré chez le concierge du numéro 5 de la rue de Berlin, le prévenu s'est emparé d'une des petites boîtes à lait que j'avais momentanément déposées sur le trottoir, près de la porte cochère, et a pris la fuite. Je me suis mis à sa poursuite et j'ai pu le rattrapper avec l'aide de gardiens de la paix qui lui ont barré le chemin, en m'entendant crier : au voleur !

« *M. le président.* — Combien valait la marchandise volée ?

« *Le plaignant.* — La boîte est d'une valeur de 1 fr. 25 et le lait qu'elle contenait valait près de cinquante centimes. »

Écoutons maintenant les explications de Villers :

« *Le prévenu.* — Je suis né dans le département du Haut-Rhin et je suis père de six enfants.

« *M. le président.* — Avez-vous opté pour la nationalité française?

« *Le prévenu.* — Oui, monsieur le président, j'ai opté à Belfort, en 1873.

« *M. le président.* — On donne sur vous les meilleurs renseignements; jamais encore vous n'avez été condamné. Comment avez-vous pu vous rendre coupable de vol?

« *Le prévenu.* — Je reconnais que je me suis rendu coupable de ce vol; c'est la grande misère qui m'y a poussé : je suis sans travail depuis longtemps, ma femme est malade et avait besoin de lait, je ne pouvais pas lui en acheter et j'ai perdu la tête. Je ne suis pas un malhonnête homme : j'ai été blessé deux fois comme militaire, et, au mois de novembre dernier, j'ai trouvé sur la voie publique pour 25,000 francs d'obligations que je me suis empressé de restituer au légitime propriétaire.

« *M. le président.* — Vous avez dû être récompensé?

« *Le prévenu.* — Oui, monsieur le président : le propriétaire m'a donné cinquante centimes. (Rumeurs dans le public.)

« *M. le président.* — Ce n'est pas beaucoup et il est malheureux pour vous que vous n'ayez pas continué à vivre honnêtement.

« *Le prévenu.* — Je vous ai déjà dit les raisons particulières qui m'avaient fait perdre la tête.

« Le prévenu est condamné à quinze jours de prison. »

Quinze jours de prison !... Et que deviendront les enfants et la femme malade de cet homme, pendant qu'il purgera sa peine ? Qui subviendra à leurs besoins ? Quelque respect que l'on soit tenu de professer pour les décisions de la justice, il est difficile de s'incliner devant un arrêt qui, comme celui-ci, révolte la conscience.

Villers était coupable, dira-t-on, il y avait délit. Ce n'est pas contestable. Mais ne fallait-il donc tenir aucun compte des circonstances exceptionnelles dans lesquelles le délit avait été commis ? Cet homme, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, avait perdu la tête, il était fou de douleur et de désespoir. Mais son passé de probité et d'honneur, mais les blessures qu'il avait gagnées au service de son pays et l'honnêteté dont il avait fait preuve, lui indigent, misérable, en rendant les 25,000 francs ; est-ce que tout cela n'était rien, ne devait compter pour rien dans la balance de la justice ?

Cette société, qui se montre impitoyable pour un

moment de faiblesse ou d'égarement, reste indifférente à la vertu et au dévouement. Armée de son code, elle châtie la défaillance sans se préoccuper de récompenser l'héroïsme. C'est pourquoi mon cœur et ma raison protestent contre la prétendue impartialité de cette justice qui ne sait que punir, et son néant m'apparaît dans la plus écœurante réalité, quand elle abat ainsi le glaive pesant de la loi sur la tête des pauvres et des affamés, en s'écriant comme le Brenn antique : — Malheur aux vaincus de la civilisation !

Dans les grands centres, à côté de la population qui va et vient au grand jour, occupée de ses affaires, il y a, dans les bas-fonds du vice et du crime, toute une autre population de malfaiteurs et de forcenés de toutes les catégories : assassins, forçats en rupture de ban, voleurs, escrocs, recéleurs, fraudeurs, filles publiques, souteneurs, etc., etc., dont le chiffre formidable s'élève à plus de 300,000 individus de tous sexes et de toutes conditions ; depuis l'ouvrier dégradé par la misère et le déclassé qui ont roulé de chute en chute dans ce cloaque immonde, jusqu'à l'enfant que des parents indignes ont abandonné sur la voie publique et qui fait l'apprentissage du vice dans ce milieu corrompu ; et le nombre de ces

lépreux de notre société, soi-disant policée, va chaque jour en augmentant.

« Là, dit Louis Blanc, se passent des scènes à faire frémir. Les visages qu'on y rencontre n'ont rien que de farouche et de bestial. La langue qu'on y parle est une langue funeste inventée pour couvrir la pensée. On y exagère jusqu'à l'orgie et il arrive chaque jour aux habitués de mêler le sang de leurs querelles au vin bleu dans lequel leur abrutissement se ravive et s'épuise. Aussi, est-ce de là que sortent quelquefois ceux qui, au travers de la société qu'ils remplissent d'horreur et d'épouvante, font route vers le bagne ou vers l'échafaud.

« Et, ce qu'il y a d'affreux à dire, c'est que beaucoup de malfaiteurs occupent à Paris une sorte de position officielle. La police les connait, elle a leur nom et leur adresse, elle tient registre de leur corruption, elle les suit pas à pas, pour parvenir à les prendre en flagrant délit. Eux, de leur côté, ils marchent la tête haute, tant qu'il n'y a pas preuve juridique de leurs excès, et ils se tiennent audacieusement à l'affût de l'occasion. De sorte que la répression et le mal constituent, au sein de notre société, deux puissances ennemies qui se fortifient à loisir, s'observent continuellement et avec scan-

dale, se mesurent des yeux, luttent de ruse, et nous condamnent à assister sans fin ni trève aux péripéties de leur combat éternel.

« C'est peu. Longtemps le crime ne se rapporta qu'à des inspirations brutales, solitaires, personnelles; aujourd'hui les meurtriers et les voleurs s'enrégimentent; ils obéissent à des règles disciplinaires; ils se sont donné un code, une morale; ils agissent par bandes et en vertu de combinaisons savantes. »

Et Louis Blanc ajoute :

« La force qu'on refuse d'admettre dans le domaine du travail passe dans le camp du crime. »

Il doit fatalement en être ainsi, car, dès lors qu'un individu ne peut vivre de son travail, il faut nécessairement qu'il cherche à satisfaire ses besoins par d'autres moyens, à moins qu'il ne s'en affranchisse par le suicide. Nécessité fait loi. De sorte que, en réalité, c'est la misère créée par une organisation inique qui est la cause première et efficiente de ce désordre moral.

« Car, que des hommes naissent nécessairement pervers, nous ne l'oserions prétendre, de peur de blasphémer Dieu. Il nous plaît davantage de croire

que l'œuvre de Dieu est bonne, qu'elle est sainte. Ne soyons pas impies pour nous absoudre de l'avoir gâtée. Si la liberté humaine existe dans la rigoureuse acception du mot, de grands philosophes l'ont mis en doute; toujours est-il que chez le pauvre elle se trouve étrangement modifiée, comprimée. Je connais une tyrannie bien plus inexorable, bien plus difficile à éluder ou à secouer que celle d'un Tibère ou d'un Néron, c'est la tyrannie des choses. Elle naît d'un ordre social corrompu; elle se compose de l'ignorance, de l'indigence, de l'abandon, des mauvais exemples, des douleurs de l'âme qui attendent en vain un consolateur, des souffrances du corps qui ne trouvent pas de soulagement; elle a pour victime quiconque est en peine de sa nourriture, de son vêtement et de son gîte, dans un pays qui a des moissons abondantes, des magasins encombrés d'étoffes précieuses et des palais vides.

« Voici un malheureux qui a pris naissance dans la boue de nos villes. Aucune notion de morale ne lui a été donnée. Il a grandi au milieu des enseignements et des images du vice. Son intelligence est restée dans les ténèbres. La faim lui a soufflé ses ordinaires tentations. La main d'un ami n'a jamais pressé sa main. Pas de voix douce qui ait éveillé dans son cœur flétri les échos de la tendresse et de

l'amour. Maintenant, s'il devient coupable, criez à votre justice d'intervenir; notre sécurité l'exige! Mais n'oubliez pas que votre ordre social n'a pas étendu sur cet infortuné la protection due à ses douleurs. N'oubliez pas que son libre arbitre a été perverti dès le berceau, qu'une fatalité écrasante et injuste a pesé sur son vouloir; qu'il a eu faim, qu'il a eu froid, qu'il n'a pas su, qu'il n'a pas appris la bonté..., bien qu'il soit votre frère, et que votre Dieu soit aussi celui des pauvres, des faibles, des ignorants, de toutes les créatures souffrantes et immortelles.

« Quand on livre aujourd'hui un homme au bourreau, si vous demandez pourquoi? On répond : parce que cet homme a commis un crime. Et si vous demandez ensuite pourquoi cet homme a commis un crime, on ne répond rien! »

Et que pourrait-on répondre? sinon que cette société qui emprisonne et qui tue est elle-même coupable envers le malheureux qu'elle envoie au bagne ou à l'échafaud. Son devoir était de l'instruire, de former son intelligence et son cœur, de lui assurer les moyens de gagner sa vie par le travail. Qu'a-t-elle fait pour lui? Rien. Jeté désarmé et ignorant au milieu d'une civilisation où le plus fort écrase le

plus faible et où souvent le succès est au plus hardi ou au plus coquin; voué dès sa naissance à la misère et à toutes ses conséquences morales et physiques, il devait nécessairement être vaincu dans cette lutte inégale et céder à l'entraînement de ses appétits. Et peut-être, cependant, il y avait en cet homme des instincts généreux que l'éducation eût développés, s'il eût été placé dans un autre milieu; car on ne saurait raisonnablement prétendre que tous les criminels que frappe la justice soient doués d'une nature essentiellement perverse et incorrigible : nous aimons mieux croire que ces derniers sont l'exception.

Dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire sur la crise économique et ouvrière, M. Camescasse a fait des déclarations qui confirment pleinement ce que nous venons de dire. Amené à parler des progrès croissants de la dépravation des mœurs, qui étend de plus en plus ses ravages et ses hontes au sein des villes, l'ancien préfet de police s'est exprimé ainsi :

« Il est certain que la prostitution a pris un développement considérable. Depuis plusieurs années, sous l'empire de causes diverses, la prostitution s'est étendue. Ceux qui ont étudié la question attri-

buent cet accroissement surtout à la perte de l'esprit de famille, résultant des nécessités du travail moderne, travail qui tient trop souvent la mère séparée de ses enfants.

« Les jeunes filles sont de bonne heure détournées de la famille ou de l'atelier. La vie qu'elles mènent, les exemples qu'elles rencontrent, leur donnent vite le goût chaque jour croissant du luxe et les poussent à rechercher la satisfaction de besoins factices. Il leur faut, alors, de l'argent qu'elles se procurent comme elles le peuvent.

« Il y a, dans l'abaissement de l'âge auquel les jeunes filles se livrent à la prostitution, un phénomène social très grave. Il en est de même des garçons qui se perdent à un âge aussi tendre et viennent renforcer la triste catégorie d'individus dits souteneurs.

« On recueille très fréquemment des jeunes filles, de quinze à seize ans, déjà en état de prostitution sur la voie publique et dont quelques-unes appartiennent à d'honnêtes familles où elles pourraient rentrer. Quelquefois, aussi, les parents refusent de les recevoir.

« Il nous a été donné de constater combien les enfants arrivent jeunes sur la voie publique. Les garçons travaillent peu et vivent de l'argent que gagnent les filles. J'insiste et je ne saurais trop signaler

ce fait nouveau de l'abaissement de l'âge des prostituées et souteneurs ; tout le monde peut s'en assurer.

« Il y a vingt ans, c'étaient des femmes mûres et plus que mûres qui faisaient ce métier ; on les reconnaissait à leur toilette étrange et voyante. Maintenant, ce sont de très jeunes filles, à peine formées, qui portent le costume de l'ouvrière, ce qui, pour la police, rend la surveillance très difficile et très délicate ; il lui faut distinguer une ouvrière honnête d'une prostituée à l'allure trompeuse, ce qui exige des précautions infinies.

. . . .

. . . .

« En somme, il y a dans ce fait social du développement de la prostitution, fait grave et douloureux, un côté qui touche à la criminalité. Ces jeunes gens qui se livrent à la débauche et au vice sont presque toujours aptes à commettre un délit ou un crime ; de souteneur à voleur, il n'y a qu'un pas. »

Oui, cette dépravation des mœurs, cette corruption précoce de la jeunesse s'affichant ainsi sans pudeur sur la voie publique, est l'indice d'un phénomène social très grave, plus grave que ne se l'imaginent sans doute M. Camescasse et les commissaires

enquêteurs, qui ont probablement écouté cette déposition avec la froide indifférence de gens qui ont pris leur parti de cet état de choses. Ces législateurs n'ont vu, dans ce fait, qu'un accident ordinaire de la vie sociale, le résultat de la coquetterie, du désir de paraître qui poussent ces jeunes filles, nous dirions presque ces enfants, à vendre leur corps pour orner leurs épaules; c'est du moins ce qui semble ressortir du langage de l'ancien préfet de police. Ils n'ont pas songé à se demander pourquoi c'est dans les rangs de la classe ouvrière que le minotaure de la prostitution choisit de préférence ses victimes. Si cette réflexion, pourtant bien naturelle, leur fût venue à l'esprit, ils auraient peut-être compris que la cause principale de ce phénomène social, c'est la misère qui précipite tant de jeunes filles dans l'avilissement suprême.

Pauvreté, pauvreté, c'est toi la courtisane...

Notre société est ainsi faite qu'il est impossible à la femme, malgré un rude labeur quotidien, de suffire à ses besoins. On peut donc accuser, avec raison, cette organisation inique qui ne protége que les forts, c'est-à-dire ceux qui en ont le moins besoin, d'être la cause première de la prostitution. Une femme qui travaille de douze à quinze heures par

jour gagne, en moyenne, de 1 fr. 50 à 2 francs. Est-ce avec ce maigre salaire qu'elle peut se nourrir, payer son loyer, subvenir à son entretien? Ajoutons que, dans bon nombre d'industries, les emplois qui conviennent à la femme sont occupés par des hommes. Ainsi, par exemple, n'y a-t-il pas quelque chose d'anormal à voir des commis à la large carrure, fortement moustachus et barbus, derrière un comptoir de blanc, vendre à des femmes des dentelles, des rubans et autres colifichets?

Législateurs qui vous étonnez du développement que prend la prostitution, que faites-vous pour remédier au mal? Avez-vous seulement songé à réglementer le travail, afin d'empêcher que les faibles ne soient éternellement exploités? Vous êtes-vous occupés d'atténuer, par des réformes utiles, les injustices d'une législation économique qui crée le paupérisme? Quand fatiguées de lutter, de souffrir, à bout de forces et d'espérances, des femmes, des jeunes filles qui ont l'âme trop haute pour se résoudre à manger le pain amer de la prostitution, allument le réchaud du suicide, vous n'avez pas même un mot de commisération pour ces nobles victimes; vous restez froids, indifférents en présence de cet héroïsme de la vertu.

Puisque nous parlons du suicide, il convient de consigner ici un fait douloureux, mais incontestable, — est que le nombre de ceux qui désertent le champ le bataille de la vie va chaque jour en augmentant, La statistique établit des états comparatifs qui ne laissent aucun doute à cet égard.

On dirait que notre société épuisée est en proie à une de ces maladies terribles qui minent lentement, sourdement l'organisme et conduisent fatalement au tombeau. La névrose et l'anémie font parmi nous de nombreuses victimes, non seulement au physique, mais encore au moral. Si les corps sont débilités par les excès de toute sorte, les fatigues, l'épuisement de l'esprit et les transports immodérés des passions, les caractères ne le sont pas moins, et cet état d'affaiblissement général se traduit par un manque d'énergie pour soutenir le combat de la vie, qu devient de plus en plus difficile.

On a peur de la misère, on recule devant les obstacles que l'on rencontre sur sa route et, au lieu de chercher à les surmonter, on se réfugie dans la mort; on se tue, on se noie, on s'asphyxie, on se pend. La maladie gagne de plus en plus; la plaie s'étend. Symptômes graves; ce ne sont pas seulement des hommes d'âge mûr et des vieillards désillusionnés qui battent en retraite devant les diffi-

cultés de l'existence, ce sont des enfants de quinze à vingt ans qui en ont à peine franchi le seuil. Que penser de ces Werther imberbes qui s'envolent ainsi dans la nuit comme de pâles fantômes, à un âge où l'âme s'ouvre à toutes les espérances, où l'avenir apparait sous les plus séduisants aspects? C'est à croire que la raison humaine marche de plus en plus à la dérive, pervertie et affaiblie qu'elle est par une civilisation corruptrice qui avilit les hommes, en énervant leur volonté et en les rendant esclaves de leurs passions et de leurs vices.

Les gouvernements, à diverses époques, se sont préoccupés des ravages causés par le suicide, mais aucun n'a recherché les moyens d'y remédier, ce qui, d'ailleurs, eut été impossible, car les lois sont impuissantes contre un mal de cette nature; il ne saurait être enrayé que par une transformation complète de l'organisation sociale qui est sa cause première.

En 1847, le ministre de la justice déclarait, dans un rapport adressé au roi, que dans le courant de l'année 1845 on avait constaté, en France 3.084 suicides, comprenant 2.332 hommes et 752 femmes. Sur ces 3.084 suicidés 20 n'avaient pas atteint leur seizième année; 123 avaient de seize ans à vingt-un

ans; 462 de vingt-un ans à trente ans; 1.201 de trente à cinquante ans; 945 de cinquante à soixante-dix ans; 203 de soixante-dix à quatre-vingts ans et 41 plus de quatre-vingts ans.

En 1876, M. Dufaure, alors ministre de la justice, constatait, dans un rapport sur le même objet, que le mal avait été en augmentant.

Le nombre des suicides, pendant l'année 1874, s'était élevé à 5.617, ils avaient été accomplis : 4.435 par des hommes et 1182 par des femmes. Ce qui donne une proportion de 79 pour 100 des premiers sur les secondes. Or, en 1835, cette proportion était de 76 pour 100; il y avait donc une augmentation de 3 pour 100.

Pendant l'année 1887, on a compté, en France, 7,572 suicides.

2,168 suicides ont été occasionés par des maladies cérébrales (aliénation, hypocondrie, monomanie, idiotisme);

1,228 par le désir de se soustraire à des souffrances physiques;

202 par le désir de se soustraire à des peines judiciaires;

25 par le dégoût du service militaire;

89 par la honte d'une mauvaise action;

809 par ivrognerie et alcoolisme;

305 par des embarras de fortune;

483 par la misère ou la crainte de la misère;

100 par des pertes d'emploi, de procès ou de jeu;

56 par la douleur occasionnée par la perte de parents, de conjoints, d'enfants;

975 par des chagrins domestiques non spécifiés.

En ce qui concerne les suicides par amour ou jalousie, on en trouve 27 pour jalousie entre époux ou amants, et 200 pour amour contrarié.

La statistique démontre que c'est dans la période de quarante à soixante ans que les suicides sont les plus nombreux.

On voit que le mal a suivi une progression constante.

D'où vient cette soif de la mort? Orgueil blessé, ambition déçue, souffrances physiques et morales, disent les uns; oubli de Dieu, répondent ceux qui ont coutume de faire intervenir la divinité dans toutes les choses d'ici bas. Nous ne contestons pas la valeur de ces raisons, mais elles sont insuffisantes à expliquer ce phénomène social. Quelque influence que la pensée religieuse puisse encore exercer sur quelques hommes, — et ils sont l'exception, — elle n'est pas un préservatif efficace contre le suicide, puisque l'on voit souvent des personnes qui ont foi

en l'existence d'une autre vie se donner la mort; il convient donc de rechercher ailleurs la source des défaillances qui poussent l'homme à se détruire. Si les déceptions, la misère, les souffrances et le désespoir sont les causes immédiates du suicide, ces causes ont elles-mêmes pour origine l'organisation défectueuse de la société et le dérèglement des passions qu'engendre une civilisation fondée sur le mépris du droit et de la justice. C'est seulement chez les nations policées que l'on rencontre cette maladie étrange et, chose digne de remarque, plus un peuple se civilise et plus les suicides se multiplient, parce que la corruption des mœurs et des instincts, augmentant avec les besoins factices que crée la civilisation, produit nécessairement plus de malheureux et de désespérés.

Donc, ici encore on se trouve en face du problème de la question sociale, qui se manifeste parmi nous sous des formes multiples et avec une telle évidence qu'il faut être réellement frappé de cécité morale pour ne pas voir que sa solution est devenue la question capitale du moment. Sondez, si vous le pouvez ou si vous en avez le courage, l'abîme des misères sociales; recherchez les causes des révolutions qui bouleversent la société et vous arriverez fatalement à cette conclusion : que tout ce désordre vient d'une

organisation qui condamne les quatre cinquièmes de la population soi-disant civilisée du globe à vivre dans l'indigence et la servitude, tandis qu'elle livre la direction des affaires de l'État et la fortune publique à la discrétion de l'autre cinquième. Et de quoi se compose cette minorité ? D'égoïstes au cœur desséché par l'ambition et les raffinements de l'oisiveté ; de faux philanthropes et de faux grands hommes dont l'unique souci est, comme les bateleurs sur leurs tréteaux, de mendier les applaudissements de la galerie. Nous posons en fait que sur mille individus il n'y en a pas un seul qui ait la volonté de se préoccuper d'autre chose que des besoins matériels de l'existence, *Veluti pecora ventri obedientia.* Aussi voyez : quelle âpreté au gain ! Quelle ardeur à satisfaire leurs appétits ! Allez donc leur parler de la vertu, du vrai, du juste ! Essayez de les convaincre qu'il y a mieux à faire que d'acquérir des richesses périssables, ou de se vautrer dans la fange des plaisirs honteux ; ils ne vous comprendront pas, car ils ont perdu le sens moral. Il faut avouer que, vue de près, notre société est peu ragoûtante. Sous les oripeaux et le vernis d'une civilisation menteuse, on sent se dégager les miasmes d'un cadavre en décomposition. Triste ! triste !

L'un des grands industriels de l'Alsace, M. Steinheil, s'exprimait ainsi, le 16 juin 1871, à la tribune de l'Assemblée nationale, au sujet de l'enquête sur les causes de la Commune :

« L'insurrection de Paris, disait-il, a été une tentative de révolution sociale plutôt que politique. Il me faut aborder ici la question sociale, c'est-à-dire la question capitale du XIXe siècle, la question à poser à notre civilisation, celle qu'elle est appelée à résoudre ; si elle ne parvient pas à la résoudre c'est qu'elle se sera montrée insuffisante, et elle périra pour faire place à une civilisation plus haute.........
La question sociale est presque tout entière dans les rapports de patron à ouvrier, ou bien, pour parler le langage de l'école, dans les rapports du capital et du travail. »

L'homme qui, il y a seize ans, tenait ce langage était, nous le répétons, un grand industriel, en contact journalier avec les ouvriers et, par conséquent, mieux placé pour connaître leurs aspirations et leurs besoins que nos avocats et nos brasseurs d'affaires, incapables, pour la plupart, de comprendre le premier mot de la question. Aussi, que pèsent, nous le demandons, leurs négations intéressées devant

l'affirmation catégorique d'un homme aussi compétent? Mais M. Steinheil n'est pas seul de son avis : Pierre Leroux, lui aussi, s'écriait, il y a cinquante ans : « Cherchons la solution du prolétariat ; cherchons-la sans cesse jusqu'à ce que nous l'ayons trouvée. C'est toute l'œuvre de notre époque. »

Nous pourrions citer encore beaucoup d'autres témoignages non moins probants, celui de Proudhon par exemple. Mais, à quoi bon? Il n'est personne, à l'heure actuelle, qui ne reconnaisse que, depuis un siècle, la question sociale s'est constamment dressée, comme une menace, en face de tous les gouvernements. C'est en vain qu'ils ont employé tour à tour la force et la ruse pour refouler l'idée prolétarienne, étouffer le spectre révolutionnaire ; qu'ils ont appelé l'Église à leur aide et que le prêtre et le gendarme ont prêché, menacé, terrorisé les masses ; ni l'état de siège, ni les déportations, ni les fusillades n'ont pu enrayer le mouvement; la Révolution n'a pas reculé d'une semelle. Que disons-nous? reculé? toutes ces mesures de coercition et d'intimidation ont tourné à son avantage ; les excès et les violences de ses adversaires l'ont fortifiée. Le *spectre rouge* qu'ils croyaient faire rentrer sous terre est devenu géant et, aujourd'hui, il n'a qu'à étendre la main pour écraser réaction et réacteurs.

CHAPITRE II

Du Prolétariat.

Qu'est-ce que le prolétariat ?

Si nous remontons dans l'antiquité, nous trouvons que sous le nom de prolétaire, on désignait l'homme libre qui, ne possédant aucune propriété, ne payait aucun impôt et n'était pas assujetti au service militaire. Les Romains appelaient *proletarii*, prolétaires (*à prole procreanda*), tous les indigents qui n'étaient regardés que comme utiles à procréer des citoyens à la patrie.

Aujourd'hui, ce vocable a quelque peu changé de signification. Si, comme les *proletarii* de la vieille Rome, le prolétaire moderne vit dans l'indigence, il en diffère en ce qu'il est soumis à l'impôt, au service

militaire et qu'il supporte sa part des charges de l'État. Notre organisation sociale se montre plus dure à son égard que la société ancienne.

Un écrivain a défini ainsi le prolétariat :

« Le mot *prolétaire* désigne, dans nos idées, une chose commune à toutes les sociétés. Ainsi, par exemple, il y a parmi tous les peuples de l'Europe moderne, et il y avait parmi les peuples de l'Europe ancienne, une masse plus ou moins considérable de familles et d'individus formant la position la plus infime, l'assise la plus basse de la société. D'ordinaire, *ces familles et ces individus vivent du travail pénible et journalier de leurs mains. Le salaire de la veille est tout ce qu'ils possèdent le lendemain ;* et la propriété territoriale, quand ils y arrivent, est pour eux beaucoup moins la règle que l'exception. Ces hommes, qui ne sont pas propriétaires terriens, qui ne l'ont jamais été, auxquels on n'ose pas promettre qu'ils le seront un jour ; ces hommes pauvres, obscurs, sans fortune amassée de père en fils, et pour lesquels toutes les traditions domestiques se réduisent à la *nécessité de gagner le pain de chaque jour* ; ces hommes, ce sont les *prolétaires*, et la condition à laquelle ils appartiennent, c'est le *prolétariat*. Ceci étant posé, voici ce que le prolé-

tariat contient : 1° les ouvriers ; 2° les mendiants ; 3° les voleurs ; 4° les filles publiques. Car un ouvrier est un prolétaire qui *travaille et qui gagne un salaire pour vivre*. Un mendiant est un prolétaire qui ne peut pas ou ne veut pas travailler, et qui mendie pour vivre. Un voleur est un prolétaire qui ne veut ni travailler ni mendier et qui dérobe pour vivre. Une fille publique est un prolétaire qui ne veut ni travailler, ni mendier, ni dérober, et qui se prostitue pour vivre. L'*absence de toute propriété acquise*, *de toute fortune amassée est donc*, *comme nous avons dit*, *ce qui constitue le prolétariat*, et la nécessité qu'il y a, quand on n'a rien que son corps, ou de travailler, ou de mendier, ou de dérober, ou de se prostituer pour vivre, divise naturellement les prolétaires en quatre grandes catégories, qui sont celles que nous avons signalées, catégories dans lesquelles ils se rangent selon leur éducation, selon leur caractère, selon leur force physique et morale, selon les conditions particulières de la famille à laquelle ils appartiennent, selon les conditions générales de la société qui les environne, quelquefois selon leurs défauts, quelquefois selon les défauts des autres, souvent selon le hasard. »

Cette définition ne manque pas de justesse, mais

elle est incomplète, car l'auteur omet de compter au nombre des prolétaires certaines classes d'individus qui vivent uniquement de salaire et, par conséquent, doivent être rangés dans la condition générale appelée « prolétariat ». Dans la pensée de cet écrivain, *prolétaire* équivaut à *salarié;* il désigne l'homme pauvre, obscur, réduit à la nécessité de *gagner le pain de chaque jour*. Cela étant, ce ne sont pas seulement les ouvriers des villes qu'il convient de ranger dans la catégorie prolétarienne, mais encore ceux des campagnes. Est-ce que le travailleur agricole, le paysan qui ne possède qu'une chaumière ou quelques ares de terre insuffisants pour subvenir à ses besoins, n'est pas, lui aussi, un prolétaire ? Et l'artiste, l'écrivain, le petit employé qui ne possèdent aucune fortune acquise et vivent *d'un travail journalier*, ne sont-ils pas également des prolétaires ? De ce que, dans certaines circonstances exceptionnelles, un ouvrier puisse gagner, en vingt-quatre heures, de quoi suffire à ses besoins pendant plusieurs jours, est-ce une raison pour le classer parmi les propriétaires ? Non, évidemment, puisqu'il n'a d'autre moyen d'existence que son labeur quotidien. Autant vaudrait prétendre que le *lazzarone* italien qui, après avoir gagné quelque *bajocchi*, passe le reste de la semaine dans l'oisiveté, ac-

croupi sous le portique des palais, est un propriétaire. Ce n'est que quand le travail devient assez rémunérateur pour permettre à l'ouvrier de vivre *d'un revenu acquis*, d'une rente qui suffit à sa subsistance, que celui-ci est réellement propriétaire. La ligne de démarcation est bien tranchée, c'est celle qui différencie le travail, le salaire, du revenu, fruit du capital, de la propriété.

Dans sa Déclaration des Droits rédigée par Robespierre, la Convention divisait les citoyens en deux classes : « Ceux dont les revenus n'atteignent pas la subsistance et ceux dont les revenus excèdent la subsistance. » En fait, toute l'organisation sociale se réduit à cette antithèse : des *propriétaires* et des *non-propriétaires*.

C'est surtout dans les villes et les centres manufacturiers où la population ouvrière se trouve agglomérée, par suite des nécessités du travail, que le prolétariat se montre dans sa navrante réalité, avec les tristes conséquences qu'il entraîne à sa suite ; c'est là qu'on peut l'étudier sur le vif, le suivre pas à pas dans ses luttes et ses défaillance, son héroïsme et ses hideurs morales et physiques ; car c'est là que se manifeste, avec le plus d'intensité, l'antagonisme entre le capital et le travail, source de

querelles incessantes, de misères sans nom et des révolutions qui viennent, par moment, bouleverser la société.

Quiconque a assisté à l'entrée des ouvriers d'une de ces fabriques où des centaines d'individus, des deux sexes, travaillent de douze à quatorze heures par jour au milieu d'une atmosphère corrompue, a certainement été profondément ému à l'aspect de ces corps fluets, rabougris, qui semblent ne tenir à la vie que par un fil ; de ces visages pâles, amaigris, dont le regard terne est empreint d'une indéfinissable expression de langueur, résultat de la souffrance et des privations. Au milieu de cette foule qui fait peine à voir, on aperçoit des jeunes filles ayant à peine atteint l'âge de la puberté qui portent déjà les stigmates d'une précoce flétrissure, des enfants qui marchent le dos voûté comme des vieillards et dont la voix rauque semble sortir d'une poitrine desséchée, vidée par les miasmes impurs qu'ils respirent

Si l'on parcourt les quartiers des villes où cette population misérable est parquée comme dans un immonde Ghetto, et si l'on pénètre dans les bouges qui lui servent de demeures, le spectacle n'est pas moins attristant. En général, les logements sont

étroits, insuffisants. L'air y est froid en hiver, étouffant et nauséabond quand viennent les chaleurs de l'été. Quelquefois, aussi, comme dans certaines villes du nord de la France, des familles entières sont entassées dans des caves, n'ayant pour toute ouverture qu'une porte disjointe. L'air que l'on respire dans ces espèces de tanières est malsain ; le sol malpropre et gluant n'est ni pavé, ni carrelé, et le pied glisse dans la fange humide. Quant aux meubles, ils consistent, le plus souvent, en un mauvais grabat déguenillé qui sert pour toute la famille, et en un vieux bahut boiteux qui contient tout ce qui constitue le mobilier.

Dans ces milieux impurs se flétrissent par milliers de jeunes et florissantes vies, de robustes organisations s'étiolent comme des fleurs privées d'air et de lumière. Le rachitisme ronge cette population et la décime, tandis que la promiscuité presque continuelle des sexes et le manque d'éducation la dépravent.

Les observations consignées dans les pièces officielles constatent que, sur 10,000 jeunes gens appelés à faire partie de l'armée, il y en a, dans les départements essentiellement manufacturiers, près de 9,000 qui, soit infirmités, soit débilité, sont impropres au service militaire.

On objecte volontiers à ceux qui s'apitoyent sur les souffrances de la classe laborieuse et prennent la défense de ses intérêts, qu'elle est peu digne, en général, de la sollicitude qu'on lui porte et que son dénuement a, le plus souvent, pour cause la paresse, l'imprévoyance et la débauche. Nous n'avons nullement l'intention de pallier ses vices et de la présenter sous un jour plus favorable qu'il ne convient : ce serait lui rendre un mauvais service et méconnaître la réalité des faits. Il n'est pas contestable qu'elle compte dans ses rangs bon nombre d'individus vicieux, tarés, toute une valetaille de fainéants et d'ivrognes qui éprouvent pour le travail un insurmontable dégoût et sont prêts à toutes les besognes inavouables. Mais il ne faut pas confondre avec ces êtres dégradés, ces piliers de cabaret, l'ouvrier véritable, homme honnête, intelligent, courageux, qui comprend, dans son bon sens natif, que le travail est pour tous la condition nécessaire de la vie, et qui sait qu'il a des devoirs à remplir, une famille à nourrir, à élever. Celui-ci n'a rien de commun avec les habitués des bouges infects qui, tombant de la dégradation dans l'abrutissement et le crime, vont peupler les maisons de force et les maisons de fous.

Cette classe de travailleurs honnêtes — et elle

constitue l'immense majorité du prolétariat, les autres sont heureusement l'exception — a droit à tous les respects et à toutes les sympathies. On ne saurait donc raisonnablement faire rejaillir sur elle le discrédit encouru par quelques-uns de ses membres. La bourgeoisie, elle aussi, a ses tares et ses déclassés, et cependant personne ne songe à l'accuser de n'être qu'un ramassis de rastaquouères, d'escrocs et de voleurs.

Nous avons parlé plus haut de l'étiolement physique des ouvriers des villes, nous devons ajouter qu'il n'a pas uniquement pour cause le manque de nourriture ou sa mauvaise qualité et les conditions défectueuses du travail de l'usine, au milieu d'une atmosphère impure; l'abus des liqueurs alcooliques y contribue aussi dans une large mesure. Tant que le peuple a pu boire du vin, il n'a pas connu l'ivresse abrutissante causée par l'alcool; mais, aujourd'hui, l'alcoolisme est devenu une véritable plaie sociale, par les ravages qu'il exerce dans les basses classes de la société. Le mal se propage avec d'autant plus de rapidité que les gouvernements, peu soucieux des intérêts des pauvres, ont toujours fait le contraire de ce qu'il faut pour l'enrayer. On dirait, véritablement, qu'ils prennent à tâche d'encourager

l'industrie criminelle des falsificateurs de denrées alimentaires et des voleurs, en frappant d'un lourd impôt les objets de consommation. Le peuple paie de la perte de sa santé et de son argent les erreurs économiques et le mauvais vouloir de ses gouvernants.

L'ouvrier ne pouvant pas boire de vin, le prix en étant trop élevé pour ses modiques ressources, il boit de l'eau-de-vie ou de l'absinthe ; et quelle eau-de-vie ! quelle absinthe ! La science se ligue avec le fisc pour l'empoisonner, et l'industrie, sous l'œil indifférent du pouvoir, le condamne à absorber des drogues immondes, assassines qui le corrodent, l'anémient, tuent à la fois son corps, son intelligence et son cœur. Chaque petit verre que l'infortuné consomme est un poison qu'il introduit dans son estomac, et, chose horrible, cet empoisonnement journalier, à petite dose, devient bientôt pour lui un véritable besoin. Il a bu, il veut boire encore, toujours ; son estomac desséché, brûlé, appelle le liquide corrosif qui le consume ; il faut qu'il attise le feu intérieur qui le dévore, jusqu'à ce que le *delirium tremens* s'empare de lui et le jette à terre râlant, en proie à des convulsions épouvantables qui en font un objet d'horreur et de pitié.

Si nous pénétrons dans la mansarde où vient de rentrer titubant, hébété, l'œil hagard et l'écume aux

lèvres, le buveur d'alcool et d'absinthe devenu une véritable brute, nous assisterons à des scènes aussi répugnantes que lugubres. Une table boîteuse, quelques chaises éventrées, des loques suspendues à la muraille constituent tout le mobilier de ce misérable réduit, car l'ivrogne, pour satisfaire sa hideuse passion, a vendu tous les objets ayant quelque valeur.

Il est minuit ou une heure du matin. Sa femme et ses enfants, qui n'ont peut-être pas mangé de la journée, reposent dans un coin sur une simple paillasse. Pas de draps ni de couverture, quelques haillons seulement les recouvrent. Sous l'empire de la boisson, cet homme a perdu le sentiment de sa situation, il ne se connaît plus. S'il ne tombe pas lourdement sur le plancher, en émettant des hoquets de bête prise au piège, il a des accès de colère, de folie qui le rendent dangereux. Parfois, la rage de la destruction s'empare de lui, et il brise tout ce qu'il trouve sous sa main, en proférant d'horribles jurons. Si sa femme ose élever la voix pour se plaindre ou lui faire des remontrances, il entre dans une fureur indescriptible, et, alors, il se passe, dans cet intérieur, des scènes à faire frémir.

— Comment remédier à cet état de choses, dira-t-on? Est-ce que le gouvernement peut empêcher

les ivrognes de se livrer à leur passion favorite? et, d'ailleurs, n'a-t-il pas établi une loi contre l'ivresse?

Sans doute, mais on peut voir, par ses résultats, que cette loi n'a pas enrayé le mal. Quant aux gredins qui fabriquent et qui vendent ces immondes mixtures, le gouvernement n'a pas même songé à mettre un terme à leur ignoble trafic. Si l'on punissait les falsificateurs des denrées alimentaires à l'égal des empoisonneurs et des voleurs et si l'on supprimait toutes les taxes qui pèsent sur la nourriture et les boissons; en un mot si on ne livrait à la consommation que des aliments parfaitement sains et à un prix accessible à toutes les bourses, il est probable que l'on verrait diminuer la plaie de l'alcoolisme, ainsi que le rachitisme et la scrofule qui en sont la conséquence et qui rongent la classe laborieuse.

Mais on fait précisément le contraire. On a besoin d'argent parce que l'on gaspille les deniers publics et, pour s'en procurer, on ne recule devant aucun moyen. La situation est telle, aujourd'hui, que le prolétaire accablé sous le poids des impôts de toute nature est obligé de se contenter d'une nourriture insuffisante et souvent de jeûner plusieurs jours de la semaine.

La fraude et la falsification suivent une progression constante, en rapport avec l'augmentation continue du prix des objets de consommation. On a élevé, il est vrai, le taux des salaires; mais ce n'est pas l'ouvrier qui bénéficie de cette augmentation; ce sont les fournisseurs, les propriétaires, les marchands de comestibles, etc., qui lui vendent tout plus cher. De sorte que, en réalité, son budget se solde par un surcroît de privations et de misères.

Ce fait n'est pas discutable; M. Camescasse l'a reconnu lui-même devant la Commission d'enquête parlementaire. « Les marchands de vin, a-t-il dit, se plaignent, comme d'un fait nouveau, de la sobriété relative des ouvriers parisiens; les petits restaurateurs affirment qu'au déjeuner bon nombre d'ouvriers ne prennent plus qu'un quart de litre, au lieu du demi-litre, qu'on ne prend plus qu'un plat au lieu de deux, qu'on s'abstient de dessert et de café noir. »

Appelé à déposer devant cette même Commission, M. Peuple, délégué de l'Association coopérative des menuisiers en bâtiment, s'est exprimé ainsi :

« En prenant pour base le salaire de 5 francs, un ouvrier célibataire — non pas un père de famille, remarquez-le bien, Messieurs, mais un garçon — n'a à dépenser que 3 fr. 10 pour chacun des 365

jours de l'année. Cependant, en comptant : alimentation, frais d'habillement et de blanchissage, loyer, etc., il se trouve qu'en observant la plus stricte économie, en ne prenant le matin qu'un repas de 1 fr. 10 et un autre de 1 fr. 20 le soir, il est obligé de faire une dépense quotidienne d'un peu plus de 3 fr. 60, encore faut-il qu'il ne fasse aucun excès et qu'il ne consacre pas un sou à d'autres besoins que ceux dont je viens de parler.

« Un ouvrier consomme le matin : une chopine de vin, un *ordinaire,* deux sous de pain : peut-il moins dépenser? Non, puisqu'il lui faut travailler.

« Le repas du soir lui coûte davantage : une chopine de vin, deux sous de pain et une portion de 0 fr. 50, car il n'y a pas *d'ordinaire,* le soir, et le prix des portions, qui était autrefois, en 1876, encore de 0 fr. 30 et de 0 fr. 40 c., est, aujourd'hui, dans presque tous les quartiers, de dix sous, c'est une augmentation très grande pour nous.

« Vous voyez, Messieurs, combien la vie est pénible pour un homme sans famille, sans charges, pour un célibataire qui ne gagne que 5 francs.

« Mais, alors, le père de famille, comment peut-il faire? Quand son travail l'appelle loin de son domicile, il ne peut prendre le repas du matin chez lui, et c'est ce qui arrive presque toujours; il doit déjeu-

ner au dehors, ce qui lui coûte environ 1 fr. 25. Diminuez 1 fr. 25 de sa journée; tenez compte de son loyer, de l'entretien et de la nourriture de sa famille, et jugez s'il peut faire des économies. Il lui faut être honnête et prudent, s'il veut faire honneur à ses affaires. Mais encore, s'il équilibre son budget, c'est qu'il n'est pas malade et que le travail ne lui manque pas, car, en cas de chômage, c'est la misère pour lui et les siens. »

Si, d'après les chiffres donnés par M. Peuple, et l'on ne saurait nier leur complète exactitude, l'ouvrier qui gagne 5 francs par jour peut à peine faire face à ses besoins les plus urgents, comment font ceux dont le salaire est moindre et, surtout, les femmes qui ne gagnent que 1 fr. 50 ou 2 francs par jour et pendant huit ou neuf mois seulement, ce qui veut dire que, pendant les trois ou quatre autres mois, elles ne gagnent absolument rien ? Quels sont alors les moyens d'existence de ces infortunées ? Hélas ! la réponse à cette question n'est que trop facile.

Ajoutons qu'il y a des ouvriers qui ne reçoivent que 4 fr, 50 pour travailler dans 38 degrés de chaleur pendant dix ou douze heures. Pour d'autres, la journée s'élève à peine, en moyenne, à 3 francs.

C'est ainsi que l'on compte à Paris plus de 500 familles de chiffonniers dont la journée ne dépasse pas 1 fr. 50.

On parle beaucoup, nous l'avons déjà dit, de l'élévation des salaires et il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui soutiennent, avec un imperturbable aplomb, que l'ouvrier, et en particulier l'ouvrier parisien, vit à l'aise, presque dans l'abondance.

Rien n'est plus faux. Nous allons le prouver par les chiffres officiels d'une statistique dressée par les soins de l'administration de la ville de Paris.

En 1866, c'est-à-dire il y a une vingtaine d'années, un ouvrier de Paris, célibataire, consommait, pour sa nourriture, 459 fr. 65; en 1881, il consommait 591 fr. 77, soit une différence en plus de 132 fr. 12, ce qui donne une augmentation de 29 pour 100. Cette différence s'explique par les impôts nouveaux qui ont été établis depuis cette époque, car les quantités des aliments absorbés sont restées à peu près les mêmes.

« J'ai fait, a dit M. André Lyonnais devant la Commission d'enquête parlementaire, le budget d'un ménage, non pas d'un ménage idéal qui se compose du mari, de la femme et de trois enfants

pour que l'accroissement de la race humaine soit assuré. Non, j'ai fait le budget d'un ménage normal à Paris, celui de quatre personnes.

« D'après la statistique officielle, ce ménage aurait dû manger 72 centimes de pain par jour, il en consomme réellement pour 1 franc.

« Pour le vin, au lieu de 908 litres, il en a bu 365, c'est-à-dire 1 par jour, et ainsi de suite.

« En résumé, le ménage normal à Paris dépense par an :

1° Pour la nourriture..........	1,350 fr.	95
2° Pour l'éclairage et le chauffage, div.	221	50
3° Pour l'entretien, vêtements.....	150	»
4° Pour le loyer............	300	»
TOTAL....	2,022 fr.	45

« Ce qui représente par jour :

Nourriture................	3 fr.	70
Chauffage................	»	60
Entretien................	»	41
Loyer................	»	82
ENSEMBLE....	5 fr.	53

« Voilà ce que dépense un ménage d'ouvrier de quatre personnes.

« Et notez que j'ai retranché la maladie de mon

budget, mais il y a à Paris des gens qui sont malades, il y en a même beaucoup !

« Maintenant, quels sont les salaires qui permettent à un pareil ménage de vivre ?

« J'ai fait un travail sur les salaires moyens à Paris.

« Voici les résultats qu'il m'a donnés :

« Les journées se divisent en quatre catégories : journées supérieures, bonnes journées, journées ordinaires et petites journées.

« La proportion de ces catégories entre elles peut être fixée comme suit :

1° Journées supérieures. — 1/5 se divisent ainsi : 1/5 à 10 francs ; 1/5 à 9 francs ; 1/5 à 8 francs ; 2/5 à 7 francs. Moyenne.	8 fr. 20
2° Bonnes journées, — 1/5 à 6 francs. . .	6 »
3° Journées ordin^res — 2/5 à 5 — . .	10 »
4° Petites journées. — 1/5 à 4 — . .	4 »
TOTAL . . .	28 fr. 20

Soit pour la journée moyenne $\frac{28 \text{ fr. } 20}{5}$ = . 5 fr. 64

« Ce qui donne pour l'année :

Journées de travail : 300 × 5 fr. 64 = . 1,692 fr.
Soit à dépenser par jour effectif $\frac{1,692}{365}$ = . 4 fr. 64

Nous avons dit que la cherté de la vie, sur 1866, se chiffrait par une augmentation de 29 pour 100. Voyons la progression des salaires.

« D'après tous mes renseignements, a ajouté M. André Lyonnais, la journée moyenne, à Paris, en 1866, se trouvait entre 4 fr. 75 et 5 francs. Si je prends 4 fr. 85 pour moyenne, j'obtiens une augmentation de salaire de 0 fr. 79 (5 fr. 64, journée actuelle, moins 4 fr. 85, journée en 1886), soit 16 fr. 30 pour 100. — Mais, si j'admets 6 francs, pour éviter toute objection, la différence devient 1 fr. 15 ou 23 fr. 80 pour 100; ce qui constitue une progression moindre dans les salaires que dans la cherté de l'existence.

« Je reviens au budget du ménage de quatre personnes, avec trois cents jours de travail par an ; le mari rapporte à la maison 1,800 francs. (300 jours à 6 fr. = 1,800 fr.).

« La femme, ne travaillant que quatre jours par semaine, — le dimanche étant consacré au repos et les deux autres jours à l'entretien de la maison et au blanchissage, — peut gagner, à raison de 1 fr. par jour, au maximum, 208 francs par an.

« Le budget des recettes du ménage s'élève donc à 2,008 francs et se solde, par conséquent, par un déficit de 14 fr. 45.

« Et il résulte de ces chiffres que, sans le travail de la femme, le ménage ne pourrait pas vivre. »

N'avions-nous pas raison de dire que l'élévation des salaires ne profite pas à l'ouvrier et ne suffit pas à compenser les charges résultant de l'augmentation des impôts et du prix des objets de première nécessité ?

Suivant M. André Lyonnais, le budget des recettes d'un ménage d'ouvrier s'élève à 2,008 francs, et ce chiffre est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne ; mais il ne faut pas oublier qu'une partie de cette somme est dévorée par le fisc, qui se montre d'une dureté excessive à l'égard du pauvre. Les spéculateurs et les agioteurs, qui s'émeuvent si facilement et jettent les hauts cris quand le cours des valeurs, objet de leur trafic immoral, vient à baisser de quelques centimes, restent indifférents à l'émotion bien autrement légitime, cependant, des travailleurs des villes et des campagnes accablés sous le fardeau des contributions indirectes. C'est que le manieur d'argent, dans sa passion bête et aveugle, est sans pitié pour autrui. Il est satisfait, pourvu qu'il entasse les confiscations et les vols sur les coquineries les plus éhontées. Peu lui importe qu'il y ait du sang et de la boue sur ses écus ! Si le peuple

se plaint d'être pauvre, misérable, il le traite de « vile canaille ».

Voici la dîme exorbitante que l'impôt indirect prélève sur un budget de 2,000 francs d'un ménage parisien :

Part de l'octroi pour un habitant. . . .	66 fr. 36
Part d'impôts indirects du budget d'État.	40 95
Ensemble. . . .	107 fr. 31

Soit pour quatre personnes :

107 fr. 31 × 4 = 429 fr. 24

Travaille, prolétaire ! Lève-toi avant l'aube pour aller à l'atelier ; épuise tes forces, use ton corps afin de rapporter au logis les quelques sous qui devaient servir à nourrir ta famille et que le fisc viendra prendre pour les verser dans ses coffres où ils ne tarderont pas à être gaspillés, car ils serviront à doter les budgétivores, la tourbe rapace des sinécuristes et des cumulards qui s'abattent sur le budget comme une bande d'oiseaux de proie sur un cadavre, ou comme ces parasites malfaisants qui s'attachent à une plante et la rongent jusqu'à ce qu'elle meure épuisée, desséchée !

Les investigations de la plupart des économistes

qui se sont occupés de la grave question du paupérisme et de rechercher les moyens de la résoudre, ont porté presque exclusivement sur le prolétariat urbain. C'est là qu'ils ont puisé, en grande partie, leurs renseignements, les chiffres de leurs statistiques et leurs arguments pour démontrer la nécessité de réformer l'organisation sociale. La misère n'existe-t-elle donc qu'au sein des villes? et la campagne ne compte-t-elle ni ouvriers indigents, ni mendiants? Personne, assurément, ne songe à émettre une pareille assertion.

« On ne nie pas, en général, l'existence des prolétaires dans les villes, dit à ce propos un écrivain; ce serait trop absurde et trop ridicule. Les manufactures, les hôpitaux, les bureaux de charité, montrent ces prolétaires par mille, par cent mille, par millions. Mais on profite de ce que les lois, les livres, les journaux se fabriquent dans les villes, pour mentir sur les campagnes. On dit, audacieusement, qu'il y a, à la vérité, des masses de prolétaires attachés à l'industrie, mais qu'il en est autrement de l'agriculture. Et, parce que le cadastre a révélé le morcellement du sol en 150 millions de parcelles, parce que les cotes de l'impôt foncier attestent quatre millions de petits contribuables, on érige en axiome

que, depuis la Révolution, le sol de la France est couvert et se couvre chaque jour de plus en plus de propriétaires.

« Il est couvert de prolétaires, voilà la vérité »

En dépit de ce qu'en puissent penser et écrire les statisticiens officiels et les fantaisistes qui affirment le contraire, il n'est que trop démontré par les faits que la situation de l'ouvrier des champs n'est guère meilleure que celle du prolétaire urbain. Et, cependant, toute l'attention des économistes et de ceux qui se préoccupent de la question sociale et du paupérisme se porte presque exclusivement sur ce dernier. On plaint son sort, on recherche les moyens de l'améliorer et l'on n'a pas même l'air de se douter que, sur les 24 millions de citoyens qui vivent de la terre, il y en a plus de 15 millions dont l'existence est au moins aussi pénible, aussi misérable que celle des ouvriers des villes. Nous n'entreprendrons pas de tracer le tableau des rudes labeurs, des privations et des souffrances des prolétaires agricoles. Ceux qui ont vécu au milieu d'eux les connaissent et savent que souvent le besoin et la misère pénètrent sous ces modestes toits de chaume que les désœuvrés et les poëtes représentent comme l'asile du vrai bonheur : *O fortunatos nimium! etc*...... Oui, cela fait bien en

poésie, mais quand'on descend des sommets nébuleux de l'idéal, quand on quitte le rêve pour entrer en plein réalisme, dans le terre-à-terre de la vie, c'est autre chose ; on trouve que tout n'est pas rose dans le métier de laboureur, surtout à une époque où le fisc impitoyable le saisit à la gorge, vide ses poches et le laisse râlant de faim sur le sillon.

C'est chose facile que d'enfler le nombre des propriétaires. En y mettant un peu de bonne volonté, on peut même aller jusqu'à prétendre qu'il n'y a, en France, que des *propriétaires*, car nous possédons tous quelque chose ; le mendiant lui-même a sa besace et ses haillons. Mais la question est sérieuse et ne prête nullement à la plaisanterie. Nous vivons en des temps ou l'on a plus envie de pleurer que de rire.

Il y a des statisticiens qui rangent, au nombre des propriétaires agricoles, des ouvriers et des manœuvres qui ne possèdent qu'une cabane, ou quelques ares de terre qui ne sauraient suffire à leurs besoins. A les en croire, les *onze ou douze millions de cotes foncières* représentent autant de propriétaires.

Rien n'est plus faux. Nous allons le prouver.

Si chacune des 11 millions de cotes foncières en question représentait un revenu suffisant à faire vivre celui qui la paie, on pourrait dire, évidem-

ment, que, derrière ces 11 millions de cotes, il y a réellement 11 millions de propriétaires. Mais les choses ne sont pas ainsi : tant sans faut. Parmi ces cotes, il y en a près de *dix millions* de si petite valeur que ceux qui les paient doivent être rangés au nombre des prolétaires. On peut s'en convaincre en consultant le tableau ci-dessous :

Montant des cotes.	Nombre des cotes.
20 fr. et au-dessous. .	. . . . 8.524.286
21 à 30	. . . . . 776.228
30 à 50..	. . . . . 758.340
51 à 100..	. . . . . 665.347
101 à 300..	. . . . . 425.608
301 à 500..	. . . . 62.702
501 à 1.000..	. . . . 35.610
1.000 et au-dessus. . . .	. . . . 14.450
	11.252.571

Si l'on cherche quelle est la moyenne des 8 millions et demi de cotes à 20 francs et au-dessous, on trouve qu'elle est de 5 fr. 75 environ. Pour les 2 millions et demi de cotes de 30 à 300 francs, elle est de 62 francs. Quant au revenu journalier de chacun de ces 8 millions et demi de prétendus propriétaires, il s'élève à peine à 3 centimes.

En résumé, il ressort clairement de ces chiffres

que les deux tiers de la superficie totale du sol ble de la France sont possédés par moins de mille propriétaires et que l'autre tiers est pén ment cultivé par 20 millions de prolétaires qui j sent, en moyenne, d'un revenu annuel de 16 f à 25 francs.

Continuons notre démonstration, et détruison à un tous les calculs faux et les arguments cap misérablement échafaudés par les défenseurs d bourgeoisie argyrocrate et propriétaire, dans l de déguiser le désordre social et politique ac source de la misère qui pèse si lourdement s classe laborieuse.

Nous venons de prouver que c'est une amér rision de prétendre que le sol de la France est vert de propriétaires; nous allons nous occu maintenant, d'une autre catégorie de prolétaires mendiants et les indigents.

Non seulement notre organisation sociale cr pauvreté, mais, par une de ces contradictions q sont familières, en même temps qu'elle crée la dicité, elle la punit à l'égal d'un délit; elle défen pauvre d'être pauvre; elle le chasse du sein d société comme un lépreux.

La mendicité est interdite..... Qui que vous so

lecteur, est-ce que vous n'avez pas senti votre cœur se serrer, chaque fois qu'il vous est arrivé d'apercevoir ces quatre mots tracés sur un poteau se dressant à l'embranchement de deux chemins, comme une potence à laquelle il vous a semblé par la pensée voir se balancer, sous le souffle aigu de la bise, le corps déguenillé d'un de ces malheureux que l'on rencontre à chaque instant sur sa route, implorant la pitié du passant.

Sans doute, il en est plus d'un parmi ces infortunés dont le sort est peu digne de commisération, car la misère et la dégradation dans laquelle ils sont tombés ont eu souvent pour cause première l'inconduite et la paresse; mais, il en est aussi qui ont droit à notre indulgence et à notre pitié, accablés qu'ils ont été par les rudes coups de l'adversité. Avez-vous le droit de vous poser en juges inflexibles et de leur jeter la pierre, vous, qui devez uniquement au hasard la condition meilleure dont vous vous enorgueillissez et qui seriez peut-être tombés plus bas, si le même fardeau vous eût été imposé? La mendicité, étalant dans les rues et sur les places publiques ses souffrances et ses haillons, apparaît comme une accusation vivante contre l'ordre social et contre les gouvernements. Voilà, sans doute, la

raison pour laquelle interdiction lui est faite de se produire au grand jour.

Le nombre des indigents se multiplie proportionnellement à l'accroissement des charges publiques qui rendent la vie plus difficile à la classe laborieuse. La répression est impuissante à opposer une digue au flot montant du paupérisme.

A combien s'élève actuellement, en France, le chiffre de la mendicité? A près de *cinq millions* d'individus, soit un mendiant sur huit habitants. Rien qu'à Paris, seulement, on a arrêté, en 1886, près de 6,000 mendiants; en 1887, le nombre des arrestations a dépassé 8,000. Le mal n'est pas moindre en province, surtout dans les grandes villes et les centres manufacturiers, où le chômage forcé résultant de la crise industrielle et commerciale fait de nombreuses victimes. Il n'est pas douteux que la police, malgré le zèle qu'elle déploie, n'arrête pas le dixième des individus qui vivent de mendicité.

« La mendicité, s'écriait un jour Barère à la tribune de la Convention, est incompatible avec le gouvernement populaire. Ce mot honteux de *mendiant* ne fut jamais écrit dans le dictionnaire du républicain, et le tableau de la mendicité n'a été jusqu'à présent sur la terre que l'histoire de la cons-

iration des *propriétaires* contre les *non-propriétaires.....*

« Laissons à l'insolent despotisme la fastueuse construction des hôpitaux pour engloutir les malheureux qu'il a faits. Cette horrible générosité du despotisme l'aide encore à tromper les peuples et à les tenir sous le joug..... Ce n'est pas assez pour le peuple d'abattre les factions, de saigner le commerce riche, de démolir les grandes fortunes ; ce n'est pas assez de renverser les hordes étrangères, de rappeler le règne de la justice et de la vertu, il faut encore faire disparaître du sol de la République *la servilité des premiers besoins*, *l'esclavage de la misère* et cette *trop hideuse inégalité* parmi les hommes qui fait que l'un a toute l'intempérance de la fortune et l'autre toutes les angoisses du besoin..... ...... C'est à la Convention à réparer les injustices des lois monarchiques, à faire disparaître la *grande inégalité* des fortunes, à effacer le nom de *pauvre* des annales de la République, à bannir la *mendicité* par la bienfaisance et à rappeler fortement tous les citoyens aux *droits de l'humanité* et aux *devoirs du travail...* »

Et il ajoutait :

« Dans une République bien ordonnée, chaque

citoyen a *quelque propriété;* l'aumône ne détruit pas le courage; l'aristocratie déguisée en *charité publique* n'y commande pas la servitude; le nom de mendiant est ignoré et la République seule peut exécuter la grande loi de la bienfaisance universelle..... Dans une démocratie qui s'organise, tout doit tendre à élever le citoyen au-dessus du premier besoin: par le *travail* s'il est valide, par l'éducation s'il est enfant, et par des secours s'il est invalide, ou dans la vieillesse. N'oublions jamais que le citoyen d'une République ne peut faire un pas sans marcher sur son territoire, sur sa propriété. »

Après ces paroles éloquentes, la Convention décréta l'*abolition de la misère.* Elle obéissait à un sentiment profond de l'égalité et de la justice. Mais, hélas! les décrets ne servent pas à grand chose dans les questions de cette nature, qui touchent à la base même de l'organisation sociale. L'abolition de la misère ne peut s'accomplir que par la transformation des institutions qui régissent actuellement les peuples.

L'oligarchie bourgeoise qui tient les rênes du pouvoir n'ayant ni l'énergie, ni surtout la volonté de remonter au principe même du mal et de l'attaquer dans sa racine, —car elle a intérêt à perpétuer

'exploitation de la plèbe, — a voulu, néanmoins, se lonner un faux air de philanthropie en créant des lépôts de mendicité, comme elle a inventé l'assis-ance publique. Il faut bien faire quelque chose pour es parias dont on redoute les explosions de colère. Son but était, disait-elle, de rendre les gens enfermés dans ces dépôts *habiles à gagner leur vie par le travail* (décret du 22 décembre 1806), et de les mettre à même de s'y créer des ressources pour le jour où ils seront remis en liberté.

Or, sait-on combien peuvent gagner la plupart des individus renfermés dans ces dépôts de mendicité, quand il y a du travail, ce qui n'arrive pas toujours?

Environ 3 francs par mois !

Est-ce avec ce salaire qu'ils pourront se procurer les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins, quand ils auront quitté le dépôt? Dans ces conditions, l'internement dans ces maisons n'est pas autre chose qu'une condamnation à la mendicité à perpétuité.

Outre les cinq millions de mendiants dont nous venons de parler, il y a la catégorie des indigents, que les statisticiens les plus modérés portent à quatre millions et demi ; car le nombre de ceux qui participent au budget officiel de la misère ne for-

ment guère que la moitié du chiffre réel de l'indigence. Beaucoup de familles assiégées par le besoin préfèrent jeûner et souffrir en silence, plutôt que de se faire inscrire sur les contrôles de la charité légale. D'autres sont secourus par la charité particulière.

« Le dernier recensement, écrivions-nous naguère dans la *Liquidation sociale*, a établi que 200,000 personnes, environ, sont inscrites aux bureaux de bienfaisance de Paris; mais ce chiffre, si élevé qu'il paraisse, est certainement au-dessous de la réalité, car, rien que pour le troisième trimestre de 1885, l'augmentation des inscriptions a été de plus de 5,000. Il suffit, d'ailleurs, pour se rendre compte de l'étendue du malaise, de rappeler que le directeur de l'Assistance publique a déclaré devant la Commission d'enquête que les demandes des nécessiteux ont augmenté, pendant les dernières années, dans la proportion énorme de 24 à 25 pour 100.

« Dans les départements, l'indigence a suivi la même progression. »

Une autre preuve non moins convaincante du développement du paupérisme, c'est l'augmentation de la mortalité dans les hôpitaux et les asiles pour l'indigence. Un économiste ayant cherché à établir, sur des données certaines, la proportion qui existe

entre les décès dans les hôpitaux et le chiffre de la population, est arrivé à ce résultat que « sur *neuf individus* habitant les villes et les bourgs au-dessus de cinq mille âmes, *il y en a un destiné à mourir à l'hôpital.* » Constatation douloureuse, qui est un démenti formel aux tirades hypocrites que l'on publie chaque jour sur le développement de la civilisation et l'amélioration du sort de la classe laborieuse. Le pauvre, en général, éprouve pour l'hôpital une sorte de répulsion instinctive. Il considère ces établissements comme le vestibule du tombeau. La seule pensée de mourir sur un grabat d'hôpital, loin des siens, l'épouvante et il ne se résigne à y entrer qu'à la dernière extrémité, quand il est à bout de ressources et d'espérance. Il se demande ce que deviendra sa famille? Elle vivait de son salaire; il était son soutien. Son entrée à l'hôpital, c'est la misère pour tous les êtres qu'il chérit, la dispersion du foyer et souvent le déshonneur pour ses filles qui seront réduites, pour vivre, à vendre leur beauté et leur honneur.

Un écrivain qui s'est occupé de la situation misérable qui est faite aux classes laborieuses, M. E. Buret, partage entièrement notre manière de voir sur ce point. Comme nous, il reconnaît que la statistique officielle ne saurait donner qu'une idée tout à

6

fait incomplète de ce qu'est la misère en France.

« Nous ferons observer, dit-il, que le chiffre d'indigents que l'on peut obtenir par les résultats actuels de la statistique ne correspond nullement à toute la population française. La plus grande partie des habitants du pays, la nation agricole, ne contribue presque pour rien au recrutement des hôpitaux et des bureaux de charité. La misère des campagnes échappe à toutes nos appréciations, elle reste à la condition latente. Les villes seules et bourgs au-dessus de cinq mille âmes possèdent des hôpitaux et hospices et ces établissements sont peuplés, en grande majorité, par les habitants des localités où ils sont situés, en y comprenant une banlieue à peu près égale à leur population. »

Suivant M. E. Buret, les deux tiers des indigents souffrent et meurent à domicile sans participer aux secours officiels, et il en conclut que le nombre des individus admis au lit de l'hôpital, ou aux secours des bureaux de bienfaisance, ne représente que le tiers des indigents. Cela n'est pas contestable. Or, ce tiers étant actuellement d'environ 1,600,000 d'individus, si l'on ajoute à ce chiffre les deux autres tiers représentant les nécessiteux qui ne participent pas

aux secours officiels, soit 3 millions, on obtient près de 5 millions d'indigents ; c'est-à-dire que sur *8 habitants* il y a *1 indigent.*

Il résulte des chiffres que nous venons de donner, à savoir : *5 millions* de mendiants et *4 millions et demi* d'indigents, qu'il y a en France près de *10 millions* d'individus qui sont chaque jour en peine de leur nourriture et de leur logement.

Ce n'est pas tout : à ces *10 millions* de mendiants et d'indigents, il faut ajouter *4 millions et demi* de salariés qui ne possèdent aucune propriété et *18 millions* d'individus qui, jouissant d'un revenu insuffisant à leur subsistance, doivent être rangés au nombre des non-propriétaires.

Afin de faire mieux saisir au lecteur le classement qui précède, nous avons cru devoir le résumer, ci-dessous, sous forme de tableau. S'il n'est pas d'une exactitude rigoureuse, mathémathique — chose impossible à atteindre en pareille matière — il donne, néanmoins, une appréciation aussi approximative que possible de la situation des classes laborieuses.

1° Mendiants.	5.000.000
2° Indigents.	4.500.000
3° Salariés ne possédant aucun titre de propriété foncière.	4.500.000
A reporter.	14.000.000

	Report. . . .	14.000.000
4°	Individus ne possédant pas le revenu nécessaire à leur subsistance, ou n'ayant que le logement ou quelques ares de terre ne pouvant suffire à leur entretien..	18.000.000
	TOTAL.	32.000.000

Il n'y a donc aucune exagération à dire que, sur les 36 millions d'habitants qui forment la population totale de la France, il y a *32 millions* de prolétaires ou, si l'on aime mieux, de non-propriétaires ; mendiants, indigents salariés, etc., dont le revenu n'atteint pas la subsistance. Et ces 32 milllions de citoyens sont gouvernés, imposés, administrés, cotés, jugés, opprimés et exploités par *4 millions* de propriétaires, capitalistes, banquiers et banquistes qui accaparent à leur profit les quatre cinquièmes de la richesse et des revenus du pays.

Ces chiffres, d'une douloureuse éloquence, seront peut-être contestés par les nantis de la classe bourgeoise, qui ont intérêt à ce que l'on cache la vérité au peuple. Cependant, nous n'avons fait que révéler ce qui existe, consigner des faits attestés par toutes les statistiques réellement impartiales. Notre bonne foi ne saurait donc être suspectée. D'ailleurs, d'autres écrivains ont fait ces calculs avant nous,

entre autres MM. Buret, de Gasparin, Pierre Leroux, etc., dont les travaux nous ont guidé dans nos recherches. Suivant M. de Morogues, il y a en France 7,500,000 individus qui n'ont que 25 centimes à dépenser par jour; *cinq sous*, comme le Juif-Errant de la légende, dont les périgrinations sans fin à travers le monde et à travers les âges en font comme une sorte symbole du prolétariat éternellement voué à la misère, et pour lequel il n'y a pas de patrie, puisqu'il n'est rattaché au sol par aucun lien durable. Comme les pasteurs des temps primitifs, il est toujours prêt à transporter sa tente sous d'autres cieux, tandis que l'homme qui possède la terre, qui a un champ, une maison, est retenu au sol par des liens plus nombreux et plus forts; aussi est-ce dans la classe prolétarienne que l'émigration recrute d'ordinaire son contingent.

Le prolétariat est une maladie sociale qui a pour cause générale la répartition inégale des capitaux et de toutes les forces productives dont dispose la collectivité. Quand une société est ainsi organisée que les quatre-cinquièmes de ceux qui la composent vivent sous la dépendance abusive de l'autre cinquième, et. n'ayant d'autre moyen d'existence que le travail journalier, sont livrés à tous les *aleas* :

6.

chômage, maladie, etc., cette société-là
hors du droit naturel, elle viole le princ
de justice, consacre l'iniquité et légitime
des opprimés contre les oppresseurs.

Qui dit prolétariat, dit servitude; car le
s'il ne veut pas tomber dans l'indigence,
de faim, est obligé d'accepter du travai
les conditions, même au prix de sa digni
nelle. Sa servitude, il est vrai, n'est pa
l'esclave antique qui dépouillait l'homme
sonnalité et en faisait la propriété, *la cho*
maître; c'est une servitude déguisée, un
contrainte morale qui le place sous la vol
traire du capitaliste et le livre à sa merci
l'esclave cet avantage qu'il s'appartient
qu'il est libre de disposer de lui-même,
telligence, de ses bras; mais qu'est-ce qu'
qui ne lui laisse d'autre alternative que
mettre aux conditions, si dures qu'elles
celui qui l'emploie, ou de mourir de faim

« La nécessité de vivre, dit Lamenna
prolétaire dépendant du capitaliste, le l
irrésistiblement, car dans la bourse de cel
vie de celui-là. Que cette bourse se fern
salaire vienne à manquer à l'ouvrier, il fa
meure, à moins de mendier, autre servitud

miliante, plus dure; et, en outre, la loi punit la mendicité comme un délit. Imagine-t-on une dépendance comparable à celle-là, comparable à une dépendance fondée sur le droit absolu de vie et de mort! »

Voilà pourtant ce que l'on appelle la liberté du travail.

« Le capitaliste et le prolétaire sont entre eux, de fait, à peu près dans les mêmes conditions que le maître et l'esclave des sociétés antiques. Aussi le mot même est-il resté. On dit le « maître » et l' « ouvrier » et l'on dit vrai.

« Qu'était l'esclave à l'égard du maître? Un instrument de travail, une partie, et la plus précieuse, de sa propriété. Le droit reçu attachait radicalement à l'esclave ce caractère de chose possédée, et la contrainte physique le forçait à l'obéissance. Des chaînes et des verges étaient la sanction de ce droit monstrueux de l'homme sur l'homme.

« Qu'est aujourd'hui le prolétaire à l'égard du capitaliste? Un instrument de travail. Affranchi par le droit actuel, légalement libre de sa personne, il n'est point, il est vrai, la propriété vendable, achetable de celui qui l'emploie. Mais cette liberté n'est que fictive. Le corps n'est point esclave, mais la volonté l'est. Dira-t-on que ce soit une véritable volonté que celle qui n'a le choix qu'entre une mort affreuse,

inévitable, et l'acceptation d'une loi imposée? Les chaînes et les verges de l'esclave moderne, c'est la faim. »

Donc, si au point de vue moral la condition du prolétaire est supérieure à celle de l'esclave, au point de vue matériel elle est souvent pire, « car l'esclave était au moins toujours assuré de la nourriture et du vêtement, d'un abri pour s'y réfugier le soir, de soins pendant la maladie, en raison de l'intérêt que le maître avait de le conserver; et le même intérêt empêchait qu'on ne l'accablât sous le poids d'un travail excessif, tandis qu'on peut impunément accumuler sur le prolétaire les fatigues les moins tolérables, et que jamais il n'est sûr du lendemain. S'il souffre, qui s'en inquiète? S'il meurt, qui le sait? Un autre lui succède *tant les rangs sont pressés, tant la faim est prompte à remplir ces places.* »

Écoutez le cri de détresse du serf du XVIIe siècle:

« Chose horrible et détestable non seulement à voir, mais à ouïr, à raconter! il faut avoir un triple acier et un grand rempart de diamants autour du cœur pour en parler sans larmes et sans soupirs : le pauvre peuple travaille incessamment, ne pardonnant ni à son corps ni quasi à son âme, c'est-à-dire, sa vie, pour nourrir l'universel du royaume; il laboure la terre,

améliore, la dépouille ; il met à profit ce qu'elle rap-orte ; il n'y a ni saison, mois, semaine, jour ni heure ui ne requière son travail assidu : en un mot, il se end ministre et quasi médiateur de la vie que Dieu ous donne, et qui ne peut être maintenue que par es biens de la terre. Et, de son travail, il ne lui reste ue la sueur et la misère ; ce qui lui demeure de plus résent s'emploie à l'acquit des tailles, de la gabelle, les aides et autre subventions. Et, n'ayant plus rien, encore est-il forcé d'en trouver pour certaines per-sonnes, lesquelles déchirent votre peuple par com-missions, recherches et autres mauvaises intentions trop tolérées. C'est miracle qu'il puisse fournir à tant de demandes, aussi s'en va-t-il accablé.

« Ce pauvre peuple qui n'a pour tout partage que le labeur de la terre, le travail de ses bras et la sueur de son front, accablé de la taille, d'impôt du sel, dou-blement retaillé par les recherches impitoyables et barbares de mille partisans, ensuite de trois années stériles, a été vu manger l'herbe au milieu des prés avec les brutes ; autres plus impatients sont allés à milliers en pays étrangers, détestant leur terre na-tale, ingrate de leur avoir dénié la nourriture, fuyant leurs compatriotes pour avoir impiteusement contri-bué à leur oppression, en tant qu'ils n'ont pu sub-venir à leurs misères. »

Qu'y a-t-il à changer dans ce triste
qu'il soit la peinture fidèle de la situ
faite, aujourd'hui, à la classe laborieus
réformes accomplies par la Révoluti
qu'insuffisantes, n'en constituent pas
contestable progrès, aujourd'hui, comm
cle, le peuple succombe sous le fardea
publiques, il est odieusement exploité
boure la terre, il travaille à l'usine ; m
retire-t-il de ce labeur obstiné? l'indig
sère. Quand vieilli, cassé, épuisé, l'ou
forces trahir sa volonté, quand il ne
vailler, la société déclare qu'elle ne
même un grabat d'hôpital, à ce « médi
qui a nourri l'universel du royaume », e
en proie à d'indicibles angoisses, creve
comme la bête de somme; après sa m
son cadavre à la fosse commune.

Le capitaliste exploite les forces et
du prolétaire, comme il exploite la p
machine qu'il emploie. A ses yeux, l
pas autre chose qu'un instrument de t
il s'efforce de faire rapporter le plus q
rétribuant le moins possible.

L'esclave antique, étant placé en de

ciété et privé de tous droits, n'était assujetti à aucun devoir envers elle; il ne relevait que de la volonté de son maître dont il était, nous l'avons dit, la propriété, la chose. Sa domesticité était celle de la bête de somme. *Redacti in hanc conditionem non pro personis, sed pro rebus, immo pro nullis habebantur.* Le prolétaire, lui, fait partie intégrante de la société, au même titre que le capitaliste, et il est assujetti aux mêmes devoirs. Est-il traité sur le pied de l'égalité? Hélas! les faits ne prouvent que trop le contraire. L'égalité inscrite dans le code est une pure fiction.

Parcourez l'arsenal formidable des lois qui nous régissent et vous verrez qu'elles sont faites uniquement en vue de protéger les intérêts de la classe qui possède, et que ceux de la plèbe y sont méconnus, sacrifiés. On a beau regarder autour de soi, on ne voit que des exploiteurs et des exploités. Tout est monopole au profit des privilégiés. Est-ce l'esprit d'équité qui régle les lois de finances et la répartition des charges publiques? Non, c'est l'intérêt de quelques-uns.

Qui supporte la part la plus lourde des impôts de consommation, douanes, octrois, etc.? Le prolétaire.

Qui, pendant des siècles, a payé l'impôt du sang, s'est fait tuer sur les champs de bataille pour dé-

fendre la fortune et les propriétés d
prolétaire, qui ne possédait pas un p

Prenez-le à son berceau, suivez-
triste existence, et vous verrez que, p
tendue civilisation, qui n'est que la c
la barbarie des temps anciens, parto
il est sacrifié, vilipendé, exploité à me
corde. Il n'est pas un coin de terre qu
de ses larmes et de son sang. La just
tenant sa balance d'une main partia
toutes ses sévérités, tandis qu'elle se
indulgence excessive à l'égard du rich
délit, la rude poigne de la police s'a
sur l'épaule du pauvre hère ; on l'arr
en prison sans s'inquiéter de ce que d
femme et ses enfants, que son trava
S'il est sans asile, c'est un vagabond,
y a délit ; la prison. Le malheureux a
tester de son innocence et déclarer qu'
qu'à travailler et que cette société qui
moyens de gagner honnêtement sa
coupable. Pour toute réponse, ses jug
croupir dans une geôle en compagnie
de prostituées. Et, quand il sortira de
rompu, véritable école du vice et d
deviendra-t-il ? Tous les ateliers res

pour lui, personne ne voudra l'employer, parce que la société l'aura marqué au front de l'estampille d'infamie.

Quand, après avoir, pendant quarante ou cinquante ans, usé son corps, son intelligence, sa vie au service du capitaliste, le prolétaire épuisé, cassé par la vieillesse et les infirmités, ne peut plus travailler, croyez-vous que le capitaliste enrichi, devenu peut-être millionnaire, songe à mettre à l'abri du besoin les derniers jours du travailleur à qui il doit une partie de sa richesse? Il le jette à la porte de son usine ou de son atelier comme une scorie, une chose inutile; et cet infortuné n'a ni un morceau de pain pour se nourrir, ni un coin de terre où il puisse reposer et expirer en paix.

Voilà comment la loi protège le prolétaire!

Est-ce qu'une pareille condition n'est pas pire que l'esclavage?

CHAPITRE III

Bourgeois et Prolétaires — Antagonism
Le Parlementarisme condamné par s

La nation française, telle qu'elle es
organisée, se divise en trois catégories
citoyens bien distinctes :

En haut, l'opulence improductive e
représentée par la bourgeoisie proprié
liste et financière.

Au milieu, l'agriculture, l'industrie
merce vivant bien plus du produit de
que decelui de leurs capitaux, ne jouiss
garantie économique et, par conséq
exposés à tous les *aléas*.

En bas, le prolétariat vivant de son
nalier, se trouvant livré à la merci d

fatalement, condamné à une sujétion absolue et à une éternelle misère.

Nous ne contestons pas qu'il existe une certaine homogénéité politique et administrative dans cette organisation, centralisatrice à outrance, dont tous les rouages tendent à fortifier le pouvoir aux dépens de la liberté et de l'initiative individuelles; mais il n'y a ni homogénéité morale, ni homogénéité économique. Aucun lien de solidarité ou d'intérêt ne relie entre elles les trois classes, de manière à former une entité puissante, harmonique, source de paix et de bien-être pour tous.

C'est dans cet organisme créant la discordance des intérêts qu'il faut rechercher la cause du malaise économique et des révolutions. Tant que subsistera l'antagonisme entre le capital et le salariat, tant que le travail ne sera pas affranchi et que la société donnera le spectacle de cette antithèse monstrueuse: des individus qui regorgent de richesses tandis que d'autres manquent du nécessaire, l'ère des crises et des révolutions restera ouverte. *Omne regnum divisum contrà se dèsolàbitur.*

Le problème à résoudre est donc celui-ci : Fondre les deux classes extrêmes dans la seconde qui représente, dans la nation, la force productive par excel-

lence, afin de constituer un tout unitai
la réciprocité et l'égalité des moyens d'
Notre organisation économique avec
dictions, son mépris de la liberté et d
citoyens, est aussi irrationnelle qu'anti-d
elle est comme un défi porté à la raiso
sens. On dirait que l'on s'est donné
créant ce système d'antinomies, de drain
du pays au profit des monopoleurs de
industrielle et financière qui ruine le pet
exploite le salariat et appauvrit l'État.
Tous les citoyens ayant des droits é
gique et l'équité exigent qu'ils aient, e
portion, le capital, le travail, la liberté
la faculté d'arriver à l'aisance et au b
est le but que poursuit le socialisme. S
peuvent être incriminées par la band
giés, il n'en est pas moins vrai qu'elles
en germe l'idée de justice et de réparat
qu'elles répondent, de plus en plus, au
des masses populaires. Nous reconna
moins que, dans le fatras des diva
quelles se livrent aujourd'hui nos révo
il faut faire une large part au paradox
ration et à la fantaisie. Nous appré
doctrines, dans le cours de cet ouvrag

tant plus d'impartialité que nous n'appartenons à aucune école philosophique ou économique, que nous avons en horreur l'esprit de secte et que nous ne sommes mû par d'autre mobile qu'un amour profond de la vérité, de la justice et un ardent désir de voir s'améliorer le sort de ceux qui souffrent.

Le socialisme, avons-nous dit, contient en germe la solution du problème social, l'idée réparatrice et régénératrice de l'avenir. C'est pour cette raison qu'il a été, de tout temps, la bête noire des nantis de la bourgeoisie et des républicains ploutocrates qui ont fait de la troisième République un gouvernement aussi étroit dans ses vues, et aussi hostile aux réformes ayant un caractère véritablement démocratique, que toutes les monarchies passées, présentes et futures. Ce qui règne aujourd'hui, ce n'est pas la souveraineté populaire, c'est le féodalisme capitaliste. Maître du budget, de l'administration, de toutes les forces du pays, il ne voit dans la possession du pouvoir qu'un moyen de s'enrichir et, descendant chaque jour plus bas dans l'avilissement, il va jusqu'à l'infamie des actes contraires à la probité. Tout est comédie et tromperie dans ce monde taré et corrompu, dont les convictions politiques sont réglées par la cote de la Bourse. Il se dit libre-penseur et il pactise avec l'Église, tout en lui faisant,

pour la forme, une guerre ridicule, enfantine. Et, pendant qu'il assouvit son insatiable cupidité, le prolétariat, mis à la diète, travaille et se serre le ventre, pour le plus grand profit de cette aristocratie bâtarde de Loyola. Et nos mystagogues ont l'aplomb d'appeler ce régime étrange une démocratie ! Allons donc ! Ayez au moins la pudeur de ne pas insulter à nos misères : *Nolite insultare miseris !* Le peuple gouverne si peu que le prolétariat, qui forme plus des trois quarts de la nation, n'est pas représenté dans votre Parlement et que, quand par hasard les grands centres, comme Paris ou Lyon, envoient un ouvrier siéger à la Chambre, vous jetez les hauts cris, vous êtes scandalisés, vous les maîtres en scandale.

Eh bien ! il faut que cela finisse et cela finira. Quand? Comment? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'une transformation sociale est nécessaire, qu'elle s'impose comme une condition de salut. Ce vieil organisme qui broye depuis des siècles les os, la chair du peuple et s'engraisse de sa substance, est usé, détraqué; il faut qu'il disparaisse. Ceux qui s'attardent encore à le défendre — et leur nombre va diminuant chaque jour — ont perdu toute confiance et tout espoir ; ils comprennent bien que la cause dont ils se font les cham-

pions est une cause perdue. D'ailleurs, il y a dans l'air des signes qui ne sauraient échapper à l'observateur. On sent comme une odeur de pourriture, de cadavre, se dégager de cette société en décomposition.

D'où viendra le souffle vengeur et rénovateur qui balayera cet édifice décrépit et couvert de souillures, pour élever à sa place la Jérusalem nouvelle? Peu importe qu'il vienne d'en haut ou d'en bras, *spiritus ubi vult spirat*, pourvu qu'il accomplisse l'œuvre nécessaire, l'œuvre de justice, d'émancipation et de liberté que le peuple, toujours trahi et persécuté, attend en vain depuis des siècles.

D'autres, avant nous, ont signalé ce vice essentiel de notre organisation politique, qui divise la nation en deux classes, source de luttes incessantes et de révolution. Un des esprits les plus éclairés de ce siècle écrivait, il y a cinquante ans, les pages suivantes :

« Je dis que le peuple se compose de deux classes distinctes de conditions et distinctes d'intérêts : les prolétaires et les bourgeois.

« Je nomme prolétaires les hommes qui produisent la richesse de la nation, qui ne possèdent que le salaire journalier de leur travail, et dont le tra-

vail dépend des causes laissées en dehors d'eux, qui ne retirent chaque jour du fruit de leur peine qu'une faible portion incessamment réduite par la concurrence, qui ne reposent leur lendemain que sur une espérance chancelante, comme le mouvement incertain et déréglé de l'industrie, et qui n'entrevoient de salut pour leur vieillesse que dans une place à l'hôpital, ou dans une mort anticipée. Je nomme prolétaires les ouvriers des villes et les paysans des campagnes;..... l'immense population des villages qui laboure nos champs et cultive nos vignes, sans posséder ni la moisson, ni la vendange: vingt-deux millions d'hommes enfin, incultes, délaissés, misérables, réduits à soutenir leur vie avec six sous par jour. Voilà ceux que je nomme prolétaires.

« Je nomme bourgeois les hommes à la destinée desquels la destinée des prolétaires est soumise et enchaînée, les hommes qui possèdent des capitaux et vivent du revenu annuel qu'ils leur rendent, qui tiennent l'industrie à leurs gages, et qui l'élèvent et l'abaissent au gré de leur consommation, qui jouissent pleinement du présent, et n'ont de vœu, pour leur sort du lendemain, que la continuation de leur sort de la veille et l'éternelle continuation d'une constitution qui leur donne le premier rang et la meil-

leure part. Je nomme bourgeois les propriétaires, depuis les plus riches, seigneurs dans nos villes, jusqu'aux plus petits, aristocrates dans nos villages. . . . .

. . . .

« Dira-t-on que ces deux classes n'existent pas, parce qu'il n'y a pas entre elles une barrière infranchissable ou une muraille d'airain, parce qu'on voit des bourgeois travailleurs et des prolétaires propriétaires? Mais je répondrai qu'entre les nuances les plus tranchées il y a toujours une nuance intermédiaire, et que personne dans nos colonies ne s'avise de nier l'existence des blancs et l'existence des noirs, parce que l'on voit entre eux des mulâtres et des métis.

« Caractérisons, actuellement, l'intérêt des prolétaires et l'intérêt des bourgeois sur les questions qui s'agitent autour de nous.

« Sur la question qui renferme la destinée de la génération à venir, celle de l'instruction publique, désaccord. Les prolétaires, soutenus par le sentiment de l'égalité, si actif chez les petits, demandent que l'instruction soit la même là où le génie est le même, et que la Constitution, qui déclare légale l'admissibilité aux emplois, déclare aussi légale l'admissibilité aux écoles. Ils comprennent bien, d'ail-

leurs que, la concurrence formant la se
l'association intérieure, ils seront néces
vaincus si les armes leur manquent, e
présentent sans ressource en face de leur
riches de toutes les ressources que leur fo
à la fois le privilége et l'éducation. Sur
l'intérêt de la majorité de la nation est
évident. Mais quel motif pourrait engager
geois à consentir à ce que l'enfance des pr
soustraite au travail mécanique, fût cons
développement intellectuel? Quelle comp
trouveraient-ils plus tard à cette dépense
les fonds communs en faveur des prolétai
temps perdu à l'étude et voué au dangereu
cice de l'esprit? Ils sentent bien que cet é
tage des lumières leur serait funeste; car il
leur domination moins assurée et leur prééı
moins facile sur cette classe nombreuse, q
primeraient plus par la puissance intellect
leur est aisé, d'ailleurs, d'entrevoir, à la s
cette égalité essentielle de la capacité, un
ment social nécessaire vers un état moins
de priviléges et moins tolérant d'aristocraties
donc là ce que les bourgeois doivent avar
redouter; car ils savent bien que c'est le ge
non la force, qui peut aujourd'hui affranch

prolétaires, et ils ont signalé depuis longtemps le prolétaire éloquent comme aussi redoutable pour eux que le Spartacus antique pour les maîtres d'esclaves.

« Sur la question qui embrasse l'organisation actuelle du pays, celle de l'impôt, désaccord. La classe prolétaire produit la richesse, en distrait pour son profit le strict nécessaire, et abandonne tout le reste au domaine de la classe bourgeoise. C'est sur ce domaine des bourgeois fécondé par le travail des prolétaires que, directement ou indirectement, l'impôt est toujours perçu. De cette différence de position, par rapport à l'impôt, résulte une différence de position analogue par rapport au budget. Le budget doit être considéré comme composé de deux parts : l'une destinée à la solde des fonctions publiques, l'autre destinée à l'entretien des établissements d'utilité générale. La classe bourgeoise est peu stimulée à réduire la première, qui lui revient presque en totalité; elle est, au contraire, fortement excitée à réduire la seconde, qui se verse, non sur elle seulement, mais sur la masse entière du peuple. La classe prolétaire est portée à penser autrement sur ce dernier chapitre qui, destiné à ordonner ou à encourager de grands travaux, doit être pour elle une source nouvelle d'ac-

tivité et de bien-être, en lui fournissant de l'ouvrage et en l'appelant en outre à prendre sa part dans le produit de cet ouvrage. Il suit de là que les théories économiques adoptées par les bourgeois doivent les engager à éliminer peu à peu le gouvernement de toute intervention sociale, tandis que celles qui conviennent aux prolétaires doivent les engager à demander peu à peu au gouvernement des mesures de prévoyance et d'association, et à exiger de lui, par conséquent, une garantie plus assurée et une moralité plus solide.

« Donc, sur tous ces points, désaccord, désaccord de sentiments et d'intérêts sur le présent et sur l'avenir. »

Voilà l'antagonisme des intérêts qui sépare le prolétariat et la bourgeoisie magistralement établi. On ne saurait nier que Jean Reynaud, dans ces pages éloquentes, ait placé la question sur son véritable terrain. Mais, si les vues et les intérêts des deux classes sont opposés, ils ne sont pas contradictoires et, par conséquent, sont susceptibles de se concilier. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher la solution du problème.

Avant la Révolution de 1789, la bourgeoisie et le

prolétariat étaient unis par les liens d'une étroite solidarité, basée sur une haine commune du régime féodal et sur un même désir de s'affranchir de l'humiliante servitude que l'absolutisme nobiliaire et clérical faisait peser sur la grande masse de la nation, réduite à l'état de vil bétail. Plus éclairée et plus hardie que le peuple, la bourgeoisie avait, en quelque sorte, commencé, dès le Moyen-Age l'œuvre, de la Révolution, en opposant la commune au manoir seigneurial et, quand la philosophie, au XVIIIe siècle, vint sonner le glas du droit divin, elle se trouva prête à livrer le dernier assaut à cette forteresse, qu'elle avait constamment battue en brèche pendant près de mille ans. Mais, comme toujours, prudente et circonspecte, elle comprit qu'il était de son intérêt d'associer la plèbe à son entreprise, de la pousser dans le mouvement révolutionnaire. En agissant ainsi, elle augmentait ses chances de succès, car ce n'était plus seulement une caste qui se levait contre le vieil ordre de choses, c'était le pays industriel et ouvrier tout entier. De ce pacte tacite sortit la Révolution triomphante, qui ouvrit l'ère de la fraternité humaine.

Quand Sieyès jetait comme un défi, à l'ancien régime, ces mots fameux : « *Qu'est-ce que le Tiers-État ? Rien. Que doit-il être ? Tout.* », ce n'était pas

seulement au nom de la bourgeoisie qu'
mais encore au nom du prolétariat, victim
elle du despotisme théocratico-féodal.

Après que la Révolution eut balayé le
autels, les lois oppressives, les prérogatives
comme la tempête balaye sur les rivages d
les débris vermoulus d'un navire jeté à l
bourgeoisie s'empara de la direction des a
l'exclusion de son allié de la veille, et, apr
midor, elle inaugura la contre-révoluti
finalement, livra la France à l'autocratie d'
victorieux. Pendant quinze ans la Révol
enchaînée, la libertée remplacée par la gloir
des batailles, divinité sanglante qui ruine e
les nations. Mais la bourgeoisie était satisfa
occupait toutes les places, elle siégeait au Pa
impérial, comme elle siégea plus tard à la C
des pairs de la Restauration et de la mona
Juillet. Elle ne recule devant aucune p
aucune palinodie, aucune bassesse, dès lo
s'agit pour elle de sauvegarder ses intérêts.

En 1848, le peuple chassa des Tuileries
bourgeois, vieux fourbe qui avait inauguré à
rieur la politique de lâcheté, et à l'intérieur
l'arbitraire et des appétits, et la République
nouveau proclamée. Mais le peuple n'était

initié à la vie politique et, comme en 93, la Révolution fut écrasée par un César de rencontre qui, d'accord avec l'élément bourgeois, mitrailla, emprisonna, déporta les défenseurs du droit et noya la liberté dans le sang.

Avec ce régime issu du guet-apens et du crime reparurent les intrigants et les corrompus de tous les régimes, tourbe ignoble qui s'abattit sur le pays comme une bande d'oiseaux de proie. La dépravation, encouragée par la complicité tacite du pouvoir, s'étendit bientôt à toutes les classes comme une lèpre hideuse, et il ne fallut rien moins qu'une catastrophe épouvantable, sans précédent dans l'histoire, pour réveiller la nation de sa torpeur et la débarrasser de ce Bas-Empire qui la conduisait à l'abîme.

Cette même bourgeoisie qui, par peur de la Révolution, avait applaudi aux massacres de Décembre et salué Louis Bonaparte comme le sauveur de la patrie, luttant de platitude devant le crime triomphant, avec le clergé qui avait aspergé le manteau impérial du nouveau César de la même eau bénite qui avait servi pour les arbres de la Liberté en 1848; cette bourgeoisie qui, pendant dix-huit ans, avait approuvé toutes les fautes, applaudi à toutes les folies de ce régime, fut la première à lui tourner le

dos après le désastre de Sedan et à prononcer sa déchéance.

Si elle proclama la République en 1870, ce fut sous la pression irrésistible de la volonté populaire; elle comprit que tout essai de restauration monarchique eût été le signal de la guerre civile. Ceci est si vrai que l'Assemblée de Bordeaux, si réactionnaire qu'elle fût, n'osa pas tenter l'aventure et finit par voter la République à *une voix de majorité*.

Quel spectacle attristant de voir ainsi les destinées d'un grand pays soumises aux étroits calculs d'une poignée d'intrigants et d'égoïstes pouvant jouer la vie de trente-six millions d'hommes sur un coup de dé !

Elle fit donc une République à son image, une sorte de monarchie constitutionnelle sans roi, gouvernement hybride qui n'est encore aujourd'hui, malgré la Constitution du 25 février 1875 et sa révision ridicule, qu'un tissu de contradictions et d'incohérences qui condamnent le pays à vivre sous l'influence d'un mensonge perpétuel. Cette fois, encore, elle réussit à escamoter à son profit la Révolution, incarnée dans le mouvement communaliste provoqué par les prétentions rétrogrades de l'Assemblée de Versailles qui voulait reporter la France au-

delà de 89, et se montra plus hostile aux démocrates qu'à l'étranger lui-même. Il faut reconnaître, toutefois, que ce mouvement, quoique pleinement justifié par l'attitude de ce Parlement impopulaire qni abusait du mandat qui lui avait été confié, fut une maladresse, une faute. Il se produisit dans un moment inopportun, sous les yeux de l'ennemi victorieux et alors que le pays fatigué, épuisé et désorganisé par les luttes sanglantes qu'il venait de soutenir, éprouvait un besoin irrésistible de calme et de repos. Avant de se lancer dans cette périlleuse aventure, il eut fallu être certain qu'elle répondait au désir de la nation et que celle-ci était prête à l'appuyer de tous ses efforts.

L'Assemblée de Versailles, dans cette triste affaire, ne fut pas moins coupable que la Commune, car ce fut elle qui provoqua l'insurrection en affichant bruyamment et d'une manière indécente ses projets de restauration monarchique. C'était porter un défi au pays, qui avait acclamé la République, et légitimer le mouvement insurrectionnel.

Elle se montra barbare dans la répression, sous la poussée de la bourgeoisie dénonciatrice, dont le chef était au pouvoir. Les exécutions sommaires des journées sanglantes de 1871, les mitraillades sans interrogatoire et sans jugement préalables,

où des femmes, des vieillards, des enfants furent massacrés, seront pour cette représentation bourgeoise une tache indélébile. Puisse le sang qu'elle a versé ne pas retomber un jour sur sa tête ; car le sang appelle le sang!

Quand elle eut déporté en Nouvelle-Calédonie ceux des fédérés qu'elle n'avait pas passés par les armes, elle s'imagina avoir à jamais étouffé la Révolution. Prétention niaise qui montre jusqu'à quel point la bourgeoisie pousse l'aveuglement. Nous l'avons dit et nous le répétons : On ne tue pas la Révolution ; elle reviendra à son heure ; c'est fatal, parce qu'elle est la nécessité, l'*inèxorabile fatum*.

En attendant ce jour marqué par le destin, la bourgeoisie continue à gouverner le pays.

Devenue *Tout*, selon l'expression de Sieyès, elle se considère comme l'héritière incontestable des privilèges de la féodalité et, dans son orgueil, s'attribue le titre de « classe dirigeante ». Tout, en effet, est entre ses mains ; administration, finances, industrie, elle a tout accaparé. Maîtresse du pays par ses capitaux et son influence, elle le gouverne à sa guise et ne prend conseil que de ses intérêts. Toutes les lois qu'elle forge n'ont d'autre but que d'affermir sa puissance et d'accroître ses richesses, aux dépens du salariat. Elle établit les impôts et en en-

aisse le revenu: elle occupe tous les emplois et alloue de grasses sinécures; elle crée à son profit es monopoles, des banques, des sociétés véreuses ù le public est dépouillé, volé; elle tripote à la Bourse, ce repaire de détrousseurs qu'un gouvernement honnête devrait supprimer ou au moins faire surveiller à l'égal des mauvais lieux. En un mot, elle peut se dire avec non moins de vérité que le roi soleil: « l'État c'est moi ». Et c'est bien elle, en effet, car l'organisation politique et administrative porte l'emprunte profonde de son étroitesse d'esprit, de son plat égoïsme et de ses vices.

Entre ses mains, la propriété devient de plus en plus *insociale*, nous dirions volontiers anti-sociale, car elle l'a organisée de telle sorte que, déviant de ses fins, elle aboutit purement et simplement à l'exploitation du salariat. A la faveur d'une législation inique, la propriété s'associe et se coalise contre le travail afin d'augmenter sa puissance d'action et ses revenus, elle peut l'exploiter à sa guise, rien ne saurait l'en empêcher; l'ouvrier est livré à sa merci pieds et poings liés. Ayant trouvé dans le principe d'association un élément de force, la bourgeoisie propriétaire s'est empressée de fonder des sociétés de toutes natures; elle est en train de couvrir la France de *grandes Compagnies*... qui ne

sont pas moins « avides de butin que les bandes fameuses dont Duguesclin délivra le pays. » Grâce au masque commode de l'anonymat, qui est une sauvegarde précieuse pour les coquins et les voleurs embusqués derrière ces sociétés, la propriété en nom collectif peut se permettre tous les trafics immondes et toutes les canailleries devant lesquels la propriété individuelle isolée est souvent obligée, bon gré mal gré, de reculer, non par pudeur ou délicatesse de sentiment, mais par intérêt, pour conserver un bon renom, plus ou moins usurpé, qui est une recommandation auprès du public et un moyen comme un autre de faire une fortune rapide.

En politique, la bourgeoisie n'a pas de principe; c'est la question d'intérêt qui la guide et dicte ses opinions. Elle est pour le gouvernement qui lui fait gagner le plus d'argent. Le cours de la Bourse règle ses convictions et les détermine, elle se range du côté du pouvoir ou de l'opposition, suivant que la rente monte ou baisse, que ses marchandises trouvent des débouchés faciles ou restent en magasin. Après avoir fait la révolution de 1789 à son profit, sa constante préoccupation a été de consolider sa position, en concentrant entre ses mains la direction des affaires publiques et en élargissant le

hamp de ses opérations industrielles et commer-iales. C'est par elle et pour elle que fonctionne 'administration, que la justice est rendue, que l'impôt st perçu ; elle est l'*alpha* et l'*omega* de ce système le centralisation politique absorbant et oppressif qui déprime les volontés et annihile l'initiative individuelle. On l'a vu successivement acclamer le despotisme militaire de Napoléon, la Restauration bourbonnienne, la Monarchie orléaniste de juillet, la République de 1848 et le second Empire. C'est elle qui a constamment gouverné sous ces différents régimes, comme elle gouverne aujourd'hui ; elle qui faisait la paix et la guerre, légiférait, jugeait, imposait, percevait, enregistrait, vendait, trafiquait ; et quand le souverain essayait de rompre ses lisières, de se soustraire à sa domination, de résister à ses volontés, elle le détrônait et remplaçait une dynastie par l'autre.

Telle est, en deux mots, l'histoire politique de la bourgeoisie depuis un siècle.

Aujourd'hui, elle se dit republicaine, mais elle n'a ni les mœurs, ni le tempérament qui conviennent à une démocratie : elle est autoritaire par instinct et par intérêt. Voyez ce qu'elle a fait depuis dix-huit ans ? Quelles réformes démocratiques elle a réalisées ? Comment elle a allégé les charges

accablantes qui pèsent sur le peuple? En quelles circonstances elle s'est inspirée du bien public dans la confection des lois? La réponse est facile. Le bilan se solde par zéro. Elle n'a rien créé que des conflits, des rêves iniques, des chinoiseries ridicules. Elle a tourné continuellement dans le cercle des mêmes erreurs, laissant et reprenant sans cesse son œuvre de Pénélope, sans pouvoir aboutir jamais à une conclusion rationnelle. Elle a donné le spectacle des contradictions les plus monstrueuses, et cela de sang-froid, sans même avoir l'air de s'en douter. C'est ainsi que l'on a vu déporter les révolutionnaires et, en même temps, vouer la France au Sacré-Cœur ; expulser les congrégations et augmenter le traitement des desservants; rapporter la loi sur la collation des grades et décréter l'enseignement laïque. Elle déclare qu'il n'y a pas de religion d'État et elle maintient le budget des cultes. Défaire le lendemain ce qu'elle a fait la veille, s'encroûter dans la routine, ne tenir aucun compte de la volonté nationale et, au besoin, lui résister, consulter ses intérêts particuliers, au lieu de s'inspirer du bien du pays ; voilà ce qu'elle appelle gouverner.

Nous vivons en pleine négation. Ces Sganarelles de la politique nous écœurent avec leur empi-

isme niais. Ils arrivent au Parlement farcis de recettes merveilleuses pour guérir les plaies sociales, et, dès qu'ils en ont franchi la porte, ils n'ont plus d'autre souci que de trahir leur mandat, d'oublier leurs promesses et de trafiquer de leur situation et de leur influence. On se fait élire sénateur ou député pour gagner de l'argent ; la politique est devenue un commerce. Ce n'est plus l'élite d'une grande nation qui légifère et gouverne au mieux des intérêts généraux, c'est une bande de mercantis qui intriguent, spéculent, se livrent à des tripotages immondes, comme ceux dont les tribunaux nous ont donné, à maintes reprises, de si jolis échantillons. Tout est à vendre ou à acheter.

Cette bourgeoisie rapace et corrompue jusqu'aux moëlles a fait de notre grande patrie française, si noble, si chevaleresque, un vaste bazar « où l'on trafique de tous les emplois, dc toutes les fonctions, de la paix, de la guerre, de la fortune de la France, et de sa vie même. Élus, électeurs, tout a été à vendre, tout a été vendu, car l'acheteur était là toujours prêt ; et le paiement qu'était-ce ? le fruit du travail du peuple, la sueur du peuple, le pain de ses enfants et la paille de leur couchette. S'étendant de proche en proche, la corruption s'est répandue dans le corps entier de l'État. La cupidité, l'égoïsme,

l'ardente soif des richesses, la fureur des jouissances matérielles qu'elles procurent, sont devenus le fond des mœurs publiques. Il faut s'enrichir par tous les moyens, bons, mauvais, n'importe. Que veulent aujourd'hui les hommes ? De l'argent Que veulent-ils encore? De l'argent. L'argent est leur pensée, leur désir unique, leur religion, leur Dieu. Honte et misère ! »

Ah ! Jacques Bonhomme, si tu connaissais le dessous des cartes de tous les croupiers de la politique bourgeoise, qui trafiquent de leur mandat sous la République, comme sous la Monarchie et sous l'Empire ; si tu savais comment se complotent les trahisons, s'achètent les consciences et les votes, le rouge de la colère te monterait bien vite au visage et, comme le prolétaire Jésus, ta main s'armerait d'une lanière pour chasser tous les vendeurs du temple de la loi !

On voit des politiciens de seizième ordre qui, avant d'être députés ou sénateurs, ne possédaient pas un sou et gagnaient péniblement leur vie au jour le jour, dans un emploi quelconque, qui dépensent aujourd'hui plus de vingt mille francs par an.

D'où provient cet argent?

On a vu des ministres arriver aux affaires criblés de dettes et, après quelques mois d'exercice du pouvoir, ces excellences de carton se retiraient plusieurs fois millionnaires, avaient hôtel, laquais, voitures, etc.

D'où provenait cet argent ?

On a vu des fonctionnaires va-nu-pieds revenir en France riches comme des nababs, après avoir, à l'exemple de Verrès, pressuré les colonies qu'ils étaient chargés d'administrer.

Tout ce monde de filous, de pitres et de banquistes, sa journée finie, se pavane dans les avant-scènes des théâtres, ou va dîner dans les cabinets particuliers des restaurants à la mode, en tête-à-tête avec des filles, et dépense en une soirée le prix de la nourriture d'une famille pauvre pendant plusieurs mois.

Et toi, Jacques Bonhomme, quand, après une journée de rude labeur sous un soleil brûlant qui a mordu et bronzé ta peau, tu rentres dans ta pauvre cabane, fatigué, épuisé, tu n'as pas toujours un morceau de pain à te mettre sous la dent et à donner à tes enfants qui pleurent. Et cependant tu es le père nourricier de cette société qui te traite en paria.

Quand donc comprendras-tu, une bonne fois,

que tu es le maître, et que, si tu le voulais, tu pourrais, en un clin d'œil, mettre à la raison toute cette valetaille qui te dévore, comme la vermine ronge le cadavre. Tu n'as qu'à étendre ta main puissante de géant pour écraser la bande des jouisseurs qui se nourrissent de ta substance.

Non, l'esprit démocratique n'existe pas dans la bourgeoisie, pas plus que la logique et le sens commun dans les cervelles de la plupart de nos révolutionnaires anarchistes, possibilistes, etc., qui se croient capables de transformer l'organisation sociale en un tour de main, alors qu'ils ne peuvent réussir à se mettre d'accord sur les questions les plus élémentaires d'économie politique. Ce serait à désespérer de l'avenir de l'humanité, si nous ne savions que si les générations se suivent, elles ne se ressemblent pas.

Mais, dira-t-on, où est le remède? Prétendez-vous réformer les mœurs publiques, empêcher que les hommes ne soient égoïstes, corrompus, et qu'ils ne recherchent les richesses et les jouissances qu'elles procurent?

Non, assurément; ce serait folie que de poursuivre un pareil rêve; et nous n'avons pas la naïveté de croire que l'on puisse moraliser les politi-

ciens et les mercantis bourgeois, et empêcher qu'ils ne soient ignorants, vaniteux, pervers et rapaces, qu'ils ne se livrent à des trafics coupables, qu'ils ne courent après les pots-de-vin, qu'ils ne vendent les emplois aux nullités ambitieuses et qu'ils ne s'allouent de gros traitements. Mais nous pensons qu'il est utile, qu'il est nécessaire que le peuple sache comment il est gouverné et combien est vicieux un système politique qui laisse ainsi la porte ouverte à toutes les corruptions et aboutit à une pareille décadence des mœurs, à une pareille décrépitude.

Il n'est pas douteux que c'est au régime représentatif ou parlementaire, tel qu'il est actuellement organisé, et qui a été importé chez nous par la bourgeoisie, que nous devons ces tristes résultats. Ce régime a agi sur le pays comme un dissolvant. Grâce à lui, l'élément bourgeois a pu s'emparer de la direction des affaires et s'y maintenir jusqu'à ce jour. Tous les parlements, depuis 89, ont été exclusivement composés de ses représentants; le prolétariat en a toujours été banni. Aussi est-il clairement démontré que la prétendue représentation du pays par le système parlementaire n'est qu'un leurre décevant, une mystification. Que représente-t-elle en réalité cette représentation? sinon les opinions et les ambitions personnelles de ses

membres qui se coalisent, au besoin, pour défendre les intérêts de la classe à laquelle ils appartiennent, c'est-à-dire de la bourgeoisie. Il arrive souvent qu'une Assemblée défait ce que la précédente avait fait, qu'elle modifie ou met au rebut les vieilles lois et les remplace par d'autres qui ne valent guère mieux, quand elles ne sont pas pires. Cette manie de légiférer quand même a eu pour conséquence de doter le pays d'une législation compliquée, indigeste — on compte plus de quatre-vingt mille lois : — monument monstrueux et incohérent qui semble bien plus être l'œuvre de déments que de jurisconsultes instruits et expérimentés. Et l'on veut que le fameux axiôme « Tout le monde est censé connaître la loi » soit une vérité ! Cette prétention est tout simplement absurde. Comment peut-on supposer qu'une cervelle humaine, si bien organisée qu'elle soit, puisse retenir, classer, coordonner ces 80,000 lois? En vérité, nous sommes plus Chinois que les Chinois eux-mêmes dont, cependant, nous faisons des gorges chaudes.

Le système représentatif, tel qu'il a été pratiqué depuis un siècle, aboutit fatalement à l'oppression de la classe laborieuse. « Le peuple qui se donne des représentants se donne des maîtres, il cesse d'être souverain ». On l'a bien vu en 1871, quand l'As-

semblée du jour de malheur outrepassant son mandat, qui était de faire la paix ou la guerre, se déclara constituante et entreprit de restaurer la monarchie malgré la volonté du pays. Partout et toujours, le gouvernement, pactisant avec la classe la plus riche, lui a sacrifié les intérêts de la classe la plus pauvre.

Notre but n'est pas de faire ici l'exposé des nombreux défauts du régime parlementaire. Un pareil travail nous entraînerait au-delà des limites que nous nous sommes prescrites; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il condamne la nation à une sorte de piétinement sur place qui l'énerve et finira par pousser à bout sa patience. La France veut aller de l'avant, marcher à grands pas dans la voie du progrès social; et ses gouvernants, qui ne voient rien au-delà de l'horizon étroit où s'agitent leurs passions et leurs appétits bourgeois, s'efforcent de paralyser ses élans et lui mettent des entraves aux pieds. Ajoutons que ce système favorise les intrigues des factions, les compétitions de groupes et de personnalités, les querelles et les crises gouvernementales aux dépens des affaires et des intérêts du pays qui restent en souffrance.

« Nous nous demandons, dit E. Leverdays, quel instrument extraordinaire, quel microscope ininventé pourrait être mis en usage pour saisir et pour exposer les petitesses infinies du parlementarisme; combats acharnés de vibrions dans une goutte de putréfaction.

« Qui décrira les basses intrigues, les misérables questions de personnes, les rivalités effrénées, les luttes où les partis font assaut de mauvaise foi, les artifices déloyaux, les procédés malpropres, les faussetés, les hypocrisies, les pauvretés de toute sorte qui remplissent l'existence des corps parlementaires? Calomnies froidement inventées, artistement élaborées, dont il reste toujours quelque chose, mises en circulation afin de miner en dessous les influences qu'on veut détruire; séductions exercées sur les députés par les promesses de places et de distinctions; menées obscures, tactiques menteuses, ligues improbes, défections calculées, coalitions monstrueuses pour s'emparer des portefeuilles, etc.; n'insistons pas plus qu'il ne faut sur toutes ces choses qui sentent mauvais; ne découvrons pas outre mesure les dessous trop connus du régime. Plus on remue le parlementarisme, plus on constate qu'il asphyxie. »

Ce régime empirique qui permet à l'ambition

bourgeoise de se donner libre carrière, de tout oser contre les intérêts légitimes et le droit imprescriptible de la classe pauvre, qui forme la grande masse de la nation, n'est pas seulement un dissolvant pernicieux, il est constitué en dehors de toute idée de justice et de vérité. Le parlementarisme est un mensonge politique et social.

Un publiciste qui eut son heure de célébrité, M. Rittinghausen, a démontré, il y aura bientôt quarante ans, l'impuissance et les dangers de ce système, avec une rare vigueur et une logique inexorable. Ses arguments n'ont pas encore été réfutés et ne le seront probablement jamais, parce qu'ils sont inattaquables.

« Le système représentatif, dit-il, est un reste de l'ancienne féodalité, reste qui aurait dû déjà tomber sous les coups de la première Révolution française. Il avait sa raison d'être lorsque la société était *un composé de corporations* de toute espèce, donnant à leurs députés *un mandat déterminé :* il n'a plus cette raison d'être depuis que les corporations ont disparu. Avec l'esprit du moyen âge, avec la cause, le peuple aurait dû écarter l'effet.

« Il est absurde de vouloir faire représenter une chose par ce qui lui est diamétralement opposé : le

noir par le *blanc*, l'*intérêt général d'un peuple* par un *intérêt particulier qui est son contraire.*

« La représentation nationale est une fiction, rien qu'une fiction. Le délégué ne représente que *lui-même*, puisqu'il vote selon sa propre volonté et non selon la volonté de ses commettants ; il peut dire *oui* quand ceux-ci diraient *non*, et il le fera dans la plupart des cas. La représentation n'existe donc pas, à moins que l'on ne veuille nommer ainsi l'action de heurter continuellement l'intérêt et l'opinion de ceux qu'on est censé représenter. Quelle preuve plus éclatante de cette vérité pourrions-nous citer que l'abolition du droit de suffrage de trois millions de Français, par un coup d'autorité de ceux-là même dont le pouvoir législatif est sorti de ces suffrages?

« Y eût-il représentation véritable par quelque phénix introuvable de député, la majorité des électeurs du pays ne serait jamais représentée, et la moitié, à peu près, des électeurs victorieux se trouverait dans le même cas par le fractionnement des Assemblées en majorité et en opposition.

« Dans les élections, l'intrigant a l'avantage sur l'honnête homme, parce qu'il ne reculera pas devant une foule de moyens qu'un candidat honorable dédaignera ; l'ignorant a l'avantage sur l'homme de

talent, parce que les trois quarts des électeurs voteront toujours et devront toujours voter, sans connaître et sans pouvoir juger le candidat. D'ailleurs, dans ce système de gouvernement si mensonger, l'élection elle-même est encore une fiction absurde. Ou vous demandez que l'électeur dépose un vote d'après sa conviction personnelle, d'après la connaissance qu'il a du talent, de la probité et des opinions du candidat, et alors vous demandez l'impossible ; ou vous voulez que l'électeur vote pour un candidat désigné par un comité électoral, et alors vous n'avez plus l'élection, vous n'avez qu'une nomination opérée par une petite coterie dominée encore, quant à elle, par l'envie et l'intérêt personnel. Aussi l'histoire prouve-t-elle que, dans chaque Assemblée, les cinq sixièmes des députés sont des esprits fort médiocres.

« Dans l'Assemblée, beaucoup de personnes honorables changeront de caractère; l'honnête homme y reniera le plus souvent ses convictions. Il y a des tentations auxquelles il ne faut pas exposer les hommes, sous peine de les voir succomber. L'une de ces tentations c'est le pouvoir de s'élever, de s'enrichir, soi et sa famille, de tyranniser enfin ses semblables sans encourir une responsabilité quelconque. De là des apostasies continuelles et l'impos-

sibilité de créer jamais une majorité bienveillante.

. . . .

. . . .

« Les assemblées législatives sont l'incarnation de l'incapacité ainsi que de la mauvaise volonté, et sous le rapport législatif et sous le rapport politique. En législation elles commettent continuellement des attentats contre les libertés des peuples ou elles livrent les deniers du pauvre aux spéculateurs; en politique, c'est pis encore, si cela est possible. On attaque partout le bon droit des nations en se vendant au despotisme.

. . . .

« On croit généralement, dit encore Rittinghausen, qu'il faut un concours de vastes connaissances pour remplir dignement la tâche du législateur, et que ces connaissances ne peuvent se trouver que dans une Assemblée représentative. A vrai dire, c'est l'intérêt du législateur qui détermine l'esprit des lois, et non la science ou le savoir. Le savoir les rédige seulement, et encore, par la suggestion de l'intérêt, les rédige-t-il sciemment aussi mal que le contrôle des masses le permet. N'est-ce pas l'histoire de tous les produits sortis des ateliers intéressés où se fabriquent les instruments destinés à frapper le peuple?

« Vous croyez que ce sont les connaissances qui font les bonnes lois ? Détrompez-vous. Pour faire des lois justes et sages, il faut surtout du bon sens, ce bon sens social que vicie trop souvent une éducation pleine de préjugés mercantiles et trempée d'agiotage ; il faut enfin de la bonne foi. Or, ce bon sens, cet esprit de justice ne se révèlent que bien rarement chez les prétendus représentants, que l'orgueil et les préjugés, outre l'intérêt de classe, aveugleront toujours.

« La bonne foi en législation est incompatible avec l'intérêt particulier ; ce dernier se réfléchit dans toutes les lois qui sortent du sein d'une corporation de législateurs, Chambre ou Conseil d'État, quelque nom qu'elle puisse porter. Chaque projet de loi, produit par une commission quelconque, ne vaut rien par cela même qu'il n'est pas l'œuvre de l'esprit général et qu'il porte nécessairement le cachet de l'intérêt de ceux qui l'ont rédigé. « Si nous faisions l'analyse des lois vicieuses, dit Ch. Comte dans son *Traité de législation* (liv. II, ch. XV), nous trouverions qu'elles sont l'expression des intérêts, des préjugés de la partie influente de la société. . . . .

. . . .

« Mais admettons que la science ait nécessaire-

ment sa part d'action dans la création de toute œuvre législative. Dans ce cas nous demandons si c'est bien le système représentatif qui charge les hommes éclairés de faire les lois? Certainement non! Chacun sait que dans chaque Assemblée législative le talent doit se courber sous l'immense majorité des médiocrités vouées au culte de tout ce qni est petit, mesquin... Chacun sait également que sous le système actuel, mille hautes intelligences s'éteignent sans avoir pu trouver, dans le courant de toute une longue vie, l'occasion désirée de concourir activement au bien public. A-t-on déjà réfléchi quelles lumières jailliraient d'une discussion à laquelle prendraient part toutes les capacités d'une ville telle que Paris, d'un pays tel que la France ?...

... « Y a-t-il encore un homme politique, en Europe, qui ignore en ce moment *que les Assemblées sont incapables de faire une bonne loi sur un sujet quelconque?* — Les Assemblées législatives tournent éternellement dans un cercle vicieux; elles entreprennent peu de travaux utiles, elles n'en achèvent aucun. . . . .

« Les choses les plus simples dans l'ordre moral et matériel livrent matière à dix lois; nous avons des collections de cinquante mille, de cent mille lois, — résultats qui prouvent uniquement que la

égislation a fait fausse route jusqu'ici, ayant été exploitée toujours par des hommes isolés ou par des partis intéressés à tout embrasser, pour tout faire servir à leurs goûts de domination ou à leur cupidité. »

Quel éloquent réquisitoire contre un régime qui fausse le mécanisme politique et économique au profit d'une classe, déprave la conscience de la nation, énerve son esprit, abâtardit son caractère et aboutit à l'exploitation du prolétariat! On reprochera peut-être à son auteur d'exagérer, de se montrer excessif dans ses critiques. A notre avis, le jugement qu'il porte sur ce système de compression et d'impostures sociales, quelque sévère qu'il soit, est pleinement justifié par les résultats.

Le mal n'a fait que croître depuis l'époque où parut cet écrit courageux; et il prend chaque jour des proportions de plus en plus alarmantes pour l'avenir du pays. L'expérience a été concluante. Le parlementarisme tel qu'il est organisé conduit au despotisme ou à l'anarchie. Voyez ce qu'il a donné à la France depuis quatre-vingt-quinze ans! des déceptions et des révolutions.

Mais laissons la parole à Rittinghausen :

« Ne sommes-nous pas suffisamment instruits par une expérience de soixante années? (Elle est aujourd'hui d'un siècle.) Assez de principes primordiaux se trouvent formulés dans presque toutes les Constitutions, dans presque toutes les lois fondamentales de l'Europe : ils sont fixés en bloc par ces lois, mais on les renverse, on les mine en détail par ce qu'on appelle les *décrets*. Vous faites proclamer par la peuple la liberté de la presse, pour la détruire ensuite par vos décrets parlementaires sur la vente des journaux, sur le timbre, les brevets d'imprimeur, et tout cet attirail de compression forgé dans vos Assemblées législatives; vous faites proclamer par le peuple le suffrage universel pour faire exclure ensuite par un décret des mandataires la *vile multitude;* vous faites publier par le peuple les *Droits de l'homme* pour faire établir un peu après par une décision de la Chambre *l'état de siège* et cela sous le prétexte de sauver la patrie et la civilisation.

« On dit toujours vouloir sauver le peuple, mais en définitive on ne veut que le gouverner.

. . . .

« Qu'est-ce qui donne naissance à la haine entre les citoyens et à la guerre civile? Je vais vous le dire : C'est le système gouvernemental dans lequel,

par les élections générales, un seul tour de vote décide pour longtemps des destinées du peuple et du pays. C'est le système dans lequel l'impéritie ou la perfidie de quelques hommes peut entraîner toute une population dans des luttes détestables et terribles comme celles des journées de Juin; c'est le système qui permet à une majorité parlementaire de détourner une expédition militaire de son but et de vouer un peuple au néant, au lieu de le protéger; c'est le système sous lequel l'abolition du suffrage universel peut être décrétée par quelques mandataires dont le pouvoir n'a pas d'autre origine que ce suffrage. Sous ce régime, lorsque le bruit de la mitraillade cesse, votre oreille est frappée par les menaces, les vociférations incessantes des partis en délire.

... « Allez vous informer partout en France, dans les villes comme dans les campagnes; partout il vous sera répondu qu'on ne craint pas de désaccord dans le peuple, mais bien les désirs coupables, les tendances secrètes des intrigants, des ambitieux, qui dirigent les partis et dont l'influence se fait si pernicieusement sentir sous le régime parlementaire de ceux, par exemple, qui n'ont pas honte de dire : « Plutôt le Cosaque que le socialisme ! » Est-ce que tout n'indique pas que l'opinion a raison ? . . .

. . . .

... « Mais à quoi sert l'expérience quand on ne veut pas en profiter? N'avons-nous pas vu nos ennemis à nos pieds et remplacés par une partie notable des nôtres ? Et quel a été le résultat ? Que de fautes commises, pour ne pas dire d'apostasies ? Où est le peuple qui se conduirait d'une manière aussi ridicule que nos chefs l'ont fait toujours ? Parce que la tâche à accomplir est au-dessus des forces d'un seul ou de quelques-uns. . . . . .

. . . .

... « La législation par une Assemblée est un système usé, jugé par ses fruits. Ici l'expérience a été complète; durant cinquante ans elle a épuisé toutes les formes, toutes les variétés, mais en vain : elle donne toujours pour résultat tous les faits scandaleux que nous avons vus s'accomplir.

« N'importe ! On veut que l'expérience se répète, se répète toujours !... »

Hélas ! l'expérience ne sert pas à grand'chose : elle n'apprend rien à ceux qui gouvernent les peuples. Les scandales que dénonçait, en 1849, l'auteur de cette brillante réfutation du parlementarisme, nous les avons vu se reproduire sous l'Empire et, depuis 1871, sous une forme non moins répugnante. Impuissance, vénalité, marchandages, apostasie.

impostures, mensonges parlementaires, tel est le bilan du gouvernement bourgeois; et il en sera ainsi tant qu'il n'aura pas subi une transformation radicale.

Que peut le prolétariat courbé sous la férule de la bourgeoisie et réduit à l'état humiliant d'être organique? Ses protestations les plus légitimes sont taxées d'insubordination; on ne les écoute pas. Si, acculé par la misère et poussé dans la rue par la faim, il soulève, au nom de la justice et du droit, les pavés pour en faire des barricades, ses représentants le font mitrailler, déporter et ils annoncent ensuite *urbi et orbi*, avec des attitudes de héros de cirque, qu'ils ont sauvé la société, que *l'ordre a triomphé de la révolution et de l'anarchie*. Et l'argyrocratie mercantile continue à rendre des décrets liberticides, à percevoir l'impôt et à faire fructifier ses capitaux aux dépens du travail.

N'est-ce pas ainsi que les choses se sont toujours passées depuis 93?

Nous venons d'établir d'une manière irréfutable que la bourgeoisie, maîtresse du pouvoir et de toutes les forces de l'État par le système représentatif tel qu'il est actuellement organisé, règne en souveraine sur le pays et l'exploite à son profit comme une

sorte de domaine privé. Sa politique se résume en ce simple mot : Égoïsme. Si maintenant nous examinons, nous ne dirons pas ses idées en matière économique, car elle n'en n'a pas plus qu'en politique, mais le système qu'elle a imposé au pays, nous sommes obligé de reconnaître qu'il ne repose sur aucun principe défini. L'intérêt de caste, l'immoralité et l'illogisme, telles sont les bases sur lesquelles elle a édifié cette œuvre monstrueusement inique. C'est pourquoi on la voit journellement défaire les lois financières qu'elle avait faites la veille, et accumuler les injustices et les absurdités avec la sérénité que donnent l'inconscience ou le mépris des principes.

Il n'est personne, tant soit peu au courant de notre organisation économique et financière, qui ne reconnaisse qu'elle est un amalgame de contradictions et de scandaleuses iniquités. Cette législation apparaît, à tout esprit impartial, comme le monument le mieux réussi de ce que peuvent accumuler, en fait d'injustice et d'illogisme, l'ignorance prétentieuse, la mauvaise foi et l'improbité politique unies à l'esprit de coterie. Impôts, douanes, octrois, transports, etc., ne sont pas autre chose, entre les mains du gouvernement, que des moyens de spoliation et de déprédation dirigés contre la classe qui

produit. Le fisc accable le pauvre et épargne le riche; car c'est sur le prolétariat que retombe la plus lourde part des charges publiques. L'égalité devant l'impôt n'est pas un mensonge moins révoltant que l'égalité devant la justice.

Parcourez, si vous en avez le temps ou le courage, la liste aussi longue qu'effrayante des impôts de toute nature qui nous enserrent de toutes parts, nous enveloppent comme dans un filet dont l'inextricable réseau paralyse nos mouvements, pénètre dans notre chair endolorie, meurtrie, nous étouffe, et dites-moi s'il est possible de concevoir quelque chose de plus monstrueux, de plus abominablement inique?

Ici, ce sont les impôts de consommation, les octrois, etc., qui prennent au pauvre les trois-quarts de sa maigre pitance. Là, ce sont les patentes qui frappent l'outil de l'ouvrier et l'empêchent de travailler. Plus loin, les droits de succession apparaissent comme la négation même du principe d'hérédité et du droit de propriété. Ailleurs, se dresse le tableau formidable des frais de procédure qui interdisent au pauvre l'entrée du temple de la justice et le mettent dans l'impossibilité de faire valoir ses droits. Puis, il y a la contribution personnelle et mobilière et l'impôt des portes et fenêtres prélevé sur la santé des citoyens et surtout des prolétaires.

Nous nous arrêtons, car cette nomenclature serait trop longue.

Et toutes ces charges sont établies de telle sorte qu'il n'y a, dans leur répartition, ni proportionnalité ni équité : nous l'avons démontré, avec preuves à l'appui, dans la *Liquidation sociale.* Seule, la finance échappe à l'impôt; ses valeurs restent indemnes et prospèrent au milieu des désastres publics. On voit bien que c'est elle qui tient le gouvernail.

Sous la protection tutélaire de ce régime économique qui est son œuvre et, par conséquent, favorise ses intérêts, la bourgeoisie s'approprie tous les monopoles : elle règne en souveraine sur les mines, les chemins de fer, la navigation, les assurances, etc. Partout, où il y a de l'argent à gagner, elle est là aux aguets comme le fauve qui guette sa proie. Naturellement, elle a horreur des garanties qui pourraient la gêner dans ses opérations louches et immorales; elle a toutes les audaces parce qu'elle tient la justice dans sa main, et qu'elle sait, par expérience, que les ploutocrates ne se mangent pas entre eux. Elle a, en quelque sorte, ressuscité á son profit, mais sous une autre forme, les privilèges qui existaient avant la Révolution. C'est en vain que le travail et la production se plaignent du chômage et de la stagnation des affaires, que le consommateur proteste contre le

renchérissement continu des denrées de première nécessité et que le peuple, râlant sous le fardeau, crie miséricorde; elle n'en maintient pas moins, envers et contre tous, cette odieuse fiscalité qui fait que tous les profits de la production passent du côté du capital.

Le bourgeois, en général, aime l'argent par dessus tout et se montre peu scrupuleux sur les moyens d'en gagner : l'intérêt le guide en toutes choses. Emboitant le pas à la Juiverie cosmopolite qui est en train de dévorer la France de compte à-demi avec lui [1], il a pris ses mœurs, son caractère et jusqu'à ses vices; il s'est fait son plagiaire. Autrefois, il était patriote; le sentiment de la nationalité vibrait avec force au fond de son cœur et se manifestait par des élans d'une surprenante énergie et d'un dévouement qui allait parfois jusqu'à l'héroïsme. Aujourd'hui, il est devenu aussi sceptique et aussi rapace que ces bohémiens de la finance et du mercantilisme qui, n'étant d'aucun pays, vivent en parasites chez tous les peuples et s'enrichissent de leur substance. Ses

[1] Il n'est pas absolument nécessaire de manger du Juif, comme il est aujourd'hui de mode dans quelques pays d'Europe, à propos des rapports du capital et du travail, et l'auteur garde ici toute sa responsabilité d'écrivain.

(*Note de l'éditeur.*)

instincts se sont dépravés au contact démoralisateur de cette race dont la législation autorise le vol et l'usure aux dépens des étrangers : *non fœnerabis fratri tuo ad usuram pecuniam, sed alieno,* dit le Deutéronome; et l'on sait si elle pratique ce précepte sur une large échelle. Pour peu que les choses continuent, les Juifs ne tarderont pas à être les maîtres de la France, et celle-ci ne pourra s'affranchir de leur domination que par la proscription et en les forçant à rendre gorge, comme au Moyen-Age. Ce sera, probablement, la tâche du socialisme dont ils préparent l'avènement plus sûrement que les sectaires du collectivisme et de l'anarchie par leurs écrits et leurs prédications.

Sous l'empire de la fièvre de lucre et de jouissance qui s'est emparée de notre société, où le succès et la fortune tiennent lieu de tout et sont souvent aux plus osés et aux plus vils, le producteur a changé ses moyens d'action. Trouvant qu'il fallait trop de temps et de patience pour arriver à la richesse par les voies ordinaires du travail et de la probité, il a imité les flibustiers de la finance et s'est fait joueur. Le commerce et l'industrie sont devenus une sorte de roulette où les plus habiles font sauter la banque. On attend la fortune d'un coup de dé.

C'est à cet état des esprits qu'il faut attribuer, en partie, la cause de la multiplicité croissante des faillites qui viennent jeter la perturbation dans le monde industriel. Encore, si ces déconfitures ne portaient préjudice qu'aux pirates du mercantilisme et de l'agio qui les ont provoquées, ou qui y sont mêlés plus ou moins directement, il n'y aurait pas grand mal; mais il n'en est pas ainsi; souvent elles réduisent à la misère une foule d'honnêtes gens qui n'ont d'autre faute à se reprocher que d'avoir péché par excès de confiance. La justice, qui se montre inexorable à l'égard des misérables que la nécessité pousse à dérober pour vivre, a des trésors d'indulgence pour les voleurs de large envergure, elle les couvre volontiers de sa haute protection.

Sous l'influence délétère de ce système économique immoral, l'absolutisme financier et industriel a remplacé l'absolutisme féodal, et celui-là n'est ni moins autoritaire ni moins dur à la plèbe que ne l'était celui-ci.

Nous vivons en pleine anarchie économique, cela n'est pas contestable. Toutes les forces productives du pays, au lieu de se prêter un mutuel concours, de former une sorte de synthèse puissante, harmonique, sont en antagonisme et se livrent un perpé-

tuel combat; c'est une lutte à outrance jusqu'à extermination. Aussi, voyez quels sont les résultats déplorables de cette organisation! L'accroissement continu des impôts dont le chiffre dépasse aujourd'hui la somme énorme de *trois milliards;* la dilapidation des finances; les déficits budgétaires que l'on cherche en vain à combler à l'aide de misérables subterfuges; le renchérissement des objets de première nécessité; la spéculation, les coups de Bourse, les *krachs* financiers qui ruinent une foule de malheureux et ébranlent le crédit; les gros traitements et les sinécures grassement rétribuées; un gaspillage éhonté et la banqueroute en perspective. Voilà où le régime économique bourgeois a conduit notre pays pourtant si fertile en ressources de toute nature.

Avec son avidité insatiable, son despotisme rogue et son mépris de l'équité, la bourgeoisie a accumulé sur sa tête, depuis un siècle, une tempête de colères et de haines qui finira par éclater dans un avenir plus ou moins éloigné. Le pouvoir, entre ses mains, est devenu de plus en plus absorbant et onéreux pour la classe laborieuse. Le pays est fatigué de verser son argent dans les poches des hauts et des bas barons de l'argyrocratie bancocrate et budgétivore.

En refusant de faire alliance avec le prolétariat, de l'attirer à elle par l'impulsion d'institutions mutuellistes, la bourgeoisie a inconsciemment posé les bases de la révolution sociale qui la menace et qu'elle ne saurait éviter, parce que, dans l'infatuation où elle est de son omnipotence, elle est incapable de faire les concessions nécessaires pour la conjurer. *Quos vult perdere Jupiter dementat prius.* En faussant tous les rouages de l'organisme politique et économique, elle a compromis l'avenir de la nation. C'est pourquoi l'axe social doit se déplacer et passer du côté des masses populaires; c'est la seule chance de salut qui reste. Mais, pour que cette révolution pacifique s'accomplisse, il faut que la plèbe elle-même se moralise, se discipline, qu'elle acquière le sentiment de sa force et de ses droits, qu'elle ait une volonté et un programme basé sur l'unité de but et d'action. A ces conditions seulement, elle arrivera à l'émancipation et occupera dans la société la place qui lui appartient.

Est-ce trop lui demander? On pourrait le croire, si l'on ne sentait qu'une nouvelle sève de vie fermente dans les couches profondes du peuple, et que le besoin d'égalité le pénètre de plus en plus.

L'humanité, suivant Lessing, passe par les phases diverses d'une éducation successive. Cette vérité

n'est pas contestable. Après avoir traversé la phase des inégalités de caste et de constitution de la propriété, régimes basés sur le mépris du droit, elle est arrivée aujourd'hui à celle de l'égalité politique, économique et sociale.

L'homme, nous voulons parler de l'être collectif, n'est plus ce qu'il était sous l'ancienne civilisation: il a progressé; ses besoins sociaux sont autres. On a dit, avec raison, que homme, aujourd'hui, signifie *égal*. Oui, *égal* dans toute la compréhension du mot, c'est-à-dire que l'égalité doit s'étendre à tous les actes, à toutes les situations, à tous les moments de la vie sociale.

En est-il ainsi? Non.

Eh bien! tant qu'il n'en sera pas ainsi, l'antagonisme des classes subsistera et la Révolution aura sa raison d'être.

CHAPITRE IV

L'Église et la question sociale.

« L'œuvre des cercles catholiques vient de donner à Rome une petite représentation à grand fracas, autour de laquelle on fait beaucoup de réclame, mais qui ne fera pas ses frais.

« C'est un pélerinage ouvrier qu'ont monté, non sans peine et surtout non sans dépenses, les *impresarii* des cercles catholiques. C'est M. le comte de Mun, jadis capitaine de cuirassiers, qui s'est chargé de conduire la troupe, et c'est Mgr Langénieux, archevêque de Reims, provincial des Jésuites en France, qui s'en est fait le cornac. »

Voilà ce qu'on lisait, à la date du 21 octobre 1887, dans un journal républicain. L'auteur de l'article

dont nous venons de citer ces quelques lignes raillait agréablement les entrepreneurs de pèlerinages et les officines pieuses qui cherchent à enrégimenter les ouvriers sous la bannière du *Syllabus*. Le ton plaisantin, d'ailleurs, est celui qui domine aujourd'hui dans la presse républicaine, quand elle a à s'occuper des prétentions et des agissements de l'Église. Et, cependant, ce sujet mérite d'être pris au sérieux : l'ennemi est là. L'Eglise, en effet, représente l'éternelle contre-révolution. Hostile, par instinct et par intérêt, au progrès des idées et à la liberté, elle ne consentira jamais à pactiser avec la Révolution, qui proclame l'affranchissement des intelligences et des corps; elle est intolérante et despotique par essence. Ses dogmes, ses idées sont en contradiction avec la raison humaine et les tendances de la société; toute conciliation entre la foi et la science est impossible. C'est pourquoi ceux qui rêvent de la faire entrer dans le mouvement qui emporte les peuples vers des destinées nouvelles, dans la voie de la perfectibilité et du progrès; ceux qui nourrissent l'espoir qu'elle finira par désarmer et s'harmoniser avec les besoins sociaux, poursuivent une chimère. L'Église sert qui elle veut; elle chante ses *oremus* pour tous les pouvoirs, suivant qu'ils secondent ses vues et prennent en main la défense de ses intérêts, mais elle ne veut

être inféodée à aucun. Se considérant, par son principe et son but, comme supérieure aux puissances de ce monde, elle ne souffre pas que son apostolat soit limité et entend régenter peuples et gouvernements au nom de l'autorité divine dont elle prétend être l'émanation. Avec elle, il n'y a pas d'équilibre possible, il faut qu'elle domine ou qu'elle soit asservie. C'est en vain que l'on voudrait établir un *modus vivendi* entre elle et le pouvoir civil, elle éludera toujours les clauses qui seront de nature à gêner son action. A quoi sert le Concordat? Est-il un frein suffisant pour contenir l'ardeur anti-démocratique du clergé, l'empêcher de faire à la République une guerre implacable? Non, puisque évêques et curés le violent ouvertement, sans se mettre en peine des mesures que le gouvernement peut prendre à leur égard. Quand, par hasard, on leur applique la loi, ils crient à la persécution, se posent en martyrs et toute l'armée des cafards et des cuistres de sacristie, faisant chorus, clame que l'on proscrit la religion, que l'on assassine son Dieu.

Cependant, on rencontre dans le monde politique des hommes qui croient à la possibilité de rallier le clergé aux idées modernes et de constituer ce qu'ils appellent une Église nationale. Rêve insensé! qui dénote une ignorance profonde de l'esprit et des

tendances du catholicisme. L'Église ne transige pas avec ceux qu'elle a pour mission de diriger; loin de faire acte de soumission, elle entend au contraire pratiquer à l'égard de tous le *coge eos intrare;* précepte liberticide en vertu duquel elle a, à d'autres époques, allumé le brandon de la guerre civile et fait répandre des flots de sang. Par ses dogmes antirationnels, mais immuables, par son infaillibilité ridicule et menteuse, mais acceptée comme acte de foi par les fidèles, par son origine céleste, par son essence elle plane au-dessus de tous les pouvoirs civils. Dieu parle par sa bouche, elle est son interprète, son trucheman. Or, Dieu est la source de toute autorité, de toute puissance. Donc, libres penseurs, démocrates de pacotille, qui envoyez vos femmes à la messe et confiez l'éducation de vos enfants aux Jésuites et aux ignorantins, si vous voulez avoir raison des résistances de l'Église, si vous voulez la dominer, la faire rentrer dans le rang, commencez par supprimer Dieu. Le pouvez-vous? Êtes-vous de taille à vous attaquer à ce symbolisme, à l'effacer de la conscience humaine? Non, puisque vous n'osez même pas prononcer la séparation de l'Église et de l'État, abroger le Concordat, œuvre d'un despote qui, ne se sentant pas la force de fonder une religion nouvelle basée sur la raison, releva les

autels brisés par la Révolution. Hommes sans convictions, sans foi politique, hypocrites, qui rendez d'une main, au centuple, au clergé ce que vous lui retirez de l'autre, je vais vous dire, moi, ce qui fait la force du catholicisme; c'est votre lâcheté. Eh bien! ce que vous ne pouvez ou n'osez faire, la Révolution le fera.

Il est incontestable que, depuis un siècle, l'Église a vu diminuer de jour en jour l'autorité qu'elle exerçait sur les masses et le prestige qui contribuait à affermir sa puissance. L'indifférence en matière de religion est aujourd'hui professée à peu près par toutes les classes de la société. Le *deficit ecclesiæ veritas* proclamé par la Réforme, puis commenté par la philosophie au XVIIIe siècle, l'attitude du clergé, son immixtion dans les choses de la politique, ont contribué à amener ce résultat. « Quand le prêtre se transforme en homme de parti, quand il se fait le représentant d'une faction politique quelconque, il devient d'autant plus odieux qu'on avait de sa mission une idée plus haute; et cela n'est que juste au fond », car il viole son devoir, en mettant sur l'autel à côté du Christ, et souvent à sa place, une opinion, une passion, parfois même un intérêt coupable. Pour être incrédule, on n'en a pas

moins le droit de mépriser ces prétendus représentants d'un Dieu de paix qui s'efforcent, du haut de la chaire évangélique, d'attiser les colères et les haines politiques.

La question sociale, avons-nous dit, est agitée partout, à l'heure actuelle. L'Église elle-même est entrée dans le courant; elle a mis à son ordre du jour la discussion des problèmes de sociologie, parce qu'elle y voit un moyen d'agir sur le peuple et de ressaisir une influence qui lui échappe. C'est dans ce but que ses prédicateurs, faisant concurrence aux orateurs des clubs révolutionnaires, développent devant leur auditoire des thèses d'économie politique et sociale, où ils s'efforcent de démontrer que la véritable solution est dans un retour à la suprématie du catholicisme; c'est également dans ce but qu'elle attire les prolétaires dans les cercles catholiques, où elle les enrégimente pour les luttes électorales, et qu'elle répand à profusion dans le public ouvrier des brochures dans lesquelles elle fait son apologie, calomnie ceux qui ne pensent pas comme elle et se pose en protectrice des intérêts de la classe laborieuse. S'affublant du masque démocratique, pour mieux jouer son rôle, elle oppose une sorte de socialisme chrétien au socialisme révolutionnaire, pour

lequel elle professe une horreur non moins profonde que la ploutocratie bourgeoise. Toutes ces manifestations en faveur du prolétariat sont pure comédie; car elle a de tout temps identifié sa cause avec celle du despotisme civil, quand elle s'est sentie impuissante à le dominer. Le trône et l'autel sont faits pour s'entendre, comme larrons en foire; on les a toujours vus à travers les âges s'unir et solidariser leurs intérêts pour asservir et exploiter le peuple.

« Rendez à César ce qui est à César, soyez soumis aux princes de ce monde, *principibus subditi estote* », commande le prêtre à la multitude, et César, en retour, ouvre au prêtre le livre du budget et met à son service, contre les mécréants, son armée, ses juges et ses bourreaux.

Le prolétariat a donc raison de se défier des promesses et des avances de l'Église et de refuser de s'enrôler sous la bannière du socialisme chrétien. Ce socialisme on le connaît, il a existé autrefois; il s'appelle la « théocratie », c'est-à-dire le gouvernement des curés : despotisme non moins odieux que celui des tyrans, car il est la négation de la liberté de conscience et du progrès, l'oppression de la pensée humaine, le retour à l'ignorance obligatoire et à la servitude sous toutes ses formes.

Que disent les économistes de l'Église ? Que « la

source première de la propriété ne se rencontre qu'en Dieu ». Or, l'Église et Dieu ne faisant qu'un, constituant en quelque sorte la même entité, c'est donc en l'Église que, suivant eux, « se rencontre la source de la propriété ». Par conséquent, d'après cette doctrine, le domaine souverain de l'Église s'étend sur toutes choses, tant au temporel qu'au spirituel, et il n'y a plus de propriétaires, tous ceux qui possèdent ne sont que ses fermiers. Voilà, certes, une façon fort avantageuse pour le clergé d'expliquer l'origine de la propriété, mais nous doutons qu'elle soit du goût des dix millions de propriétaires que l'on compte aujourd'hui en France.

Les prédicants catholiques, afin de capter plus aisément la confiance du peuple, ont coutume d'évoquer la figure auguste du Christ, qu'ils représentent comme le premier des prolétaires. Qu'y a-t-il de commun, nous le demandons, entre Jésus et nos cléricaux ? Né pauvre et mort pauvre, celui qu'ils appellent le Sauveur des hommes n'avait pas une pierre où reposer sa tête, et nous ne sachions pas que ceux qui se disent ses disciples imitent son exemple ; ils se soucient aussi peu de marcher sur les traces du Maître, que de pratiquer ses enseignements. L'Église convoite les richesses et s'entoure de toutes les pompes du luxe ; elle a soif d'argent,

comme si les âmes s'achetaient au poids de l'or. Et, pourtant, « le prêtre qui s'en va un bâton à la main, la besace sur l'épaule, n'ayant, comme les apôtres, qu'une seule chaussure et un seul vêtement, mais portant comme eux la parole de vie, et l'amour et la grâce qu'il doit répandre dans le monde, ce prêtre-là est plus grand, plus fort mille fois » que tous ces curés et ces prélats qui vivent dans un faste et une opulence qui contrastent si étrangement avec la pauvreté évangélique qu'ils prêchent à leurs ouailles.

La race des Pharisiens est éternelle. Pour ceux d'aujourd'hui, comme pour ceux de Jérusalem qui mirent à mort le Christ et ceux d'Athènes qui condamnèrent Socrate à boire la ciguë, la religion n'est qu'un instrument de domination. Ceux de notre époque continuent à crucifier Jésus par la violation permanente de son Evangile. « Ils ont pour devise un *Credo* qui fait de la concorde un mensonge. Tout en eux sent le fiel; leurs prières même respirent la haine, ils méprisent, damnent, et tuent au besoin, ceux qui ne partagent pas leurs croyances. Leurs chefs de file sont des esprits dominateurs, formalistes, inquiets, ayant sans cesse à la bouche les mots : anathème, malédiction, enfer, punition éternelle, colère divine; esprits répulsifs, grimaciers, ergoteurs, orgueilleux, aussi tourmentants que

tourmentés; véritable image du diable, tel qu'ils le dépeignent eux-mêmes. »

Le catholicisme, en enseignant l'anéantissement de la chair et le mépris des liens terrestres — doctrine que ses prêtres se sont toujours abstenus de pratiquer — consacre la domination des nantis sur la classe pauvre, légitime l'esclavage et la servitude, et supprime en même temps l'une des formes du progrès social dont la formule est double : amélioration morale et matérielle de l'homme. Interrogez le passé et vous verrez que, partout et toujours, l'Église a condamné les découvertes scientifiques quand elles étaient en contradiction avec le texte de la Bible. Tout le monde connaît l'histoire de Galilée, jeté dans un cachot pour avoir enseigné le mouvement de la terre. Mais ce qui est peut-être moins connu, c'est que Descartes, intimidé par cette condamnation et craignant avec raison d'attirer sur sa tête les colères de l'Eglise, renonça à la publication de son *Traité du monde*. « Comme je ne voudrais, dit-il, pour rien au monde, qu'il sortît de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fut désapprouvé par l'Église, j'aime mieux le supprimer que de le faire paraître estropié. »

Quand Christophe Colomb, après avoir mendié

pendant vingt ans auprès des souverains de l'Europe la faveur de doter l'humanité d'un nouveau monde, eut réussi à intéresser à son projet Ferdinand et Isabelle, il vit se lever contre lui les docteurs de la foi qui combattirent avec acharnement ce qu'ils appelaient « l'utopie d'un aventurier ». Colomb croyait à la rotondité de la terre et, par conséquent, à l'existence des antipodes. Ses adversaires lui opposaient les textes de l'Écriture sainte, suivant lesquels la terre devait être plate, et l'autorité de saint Augustin, qui avait déclaré que la doctrine des antipodes était contraire à la foi, parce que ce serait admettre l'existence de peuples qui ne descendent pas d'Adam. On sait, aujourd'hui, ce que valaient ces misérables arguties. La science a triomphé avec Colomb, mais l'Église est restée ce qu'elle était du temps de ce grand homme, routinière, entêtée dans ses croyances rétrogrades et son omnipotence arbitraire.

De la doctrine si profondément humanitaire que le Christ enseignait dans les bourgades de la Judée et que Paul révélait aux Gentils sous le péristyle du Parthénon, que reste-t-il aujourd'hui ? Elle a totalement dépouillé le caractère de grandeur, d'abnégation, de simplicité et de douceur qui fut l'une des causes qui contribuèrent le plus à sa propagation

dans le monde. C'est en vain que l'on chercherait dans les écrits, aussi volumineux qu'inutiles, des Pères et des théologiens ; on ne trouverait rien, dans leurs divagations métaphysiques, qui ressemblât à la parole persuasive de Jésus philosophant avec ses disciples, leur enseignant le pardon des injures, l'amour de leurs semblables et leur faisant entrevoir, comme dans un rayonnement divin, le royaume des cieux, « la lumière de la vie » (φῶς τῆς ζωῆς). Derrière les arguments captieux des théologiens et leurs dogmes antirationnels, qui semblent autant de filets tendus aux âmes simples et aux ignorants, on aperçoit la figure grimaçante et sinistre d'Escobar, qui promet le ciel, pourvu qu'on le laisse jouir en paix des biens de la terre.

« La boussole que le Christ a donnée aux hommes, au lieu de s'en servir pour se guider dans l'océan de la vie, est devenue entre leurs mains une pomme de discorde. Au lieu d'exécuter la volonté du divin législateur, en conformant leurs actes à l'Esprit de l'Évangile, ils ont cherché, dans ce code sacré, des textes incohérents, pour créer des constitutions hiérarchiques, tout aussi impropres que les autres constitutions politiques et sociales à faire régner la paix sur la terre. Les dogmes, que des

parlements sacerdotaux ont créés avec quelques textes isolés, ont non-seulement favorisé l'inertie humaine, l'horreur de tout travail rectificateur, vrai péché originel, mais ils ont fait d'avance échouer toute tentative de réforme, tant individuelle que générale»

Au lieu de s'humaniser, de se *socialiser*, en quelque sorte, l'Église s'enfonce de plus en plus dans le dogmatisme. Chez elle, la lettre tue et l'esprit ne vivifie pas, car l'esprit du Christ n'est plus en elle ; elle l'a chassé en réduisant le christianisme à un fanatisme étroit, intolérant et stérile. Si Jésus revenait aujourd'hui sur la terre, nos princes des prêtres, nos scribes et nos pharisiens l'excommunieraient et le feraient pendre, comme firent ceux de Jérusalem. C'est en vain qu'elle promulgue des dogmes nouveaux, comme celui de l'infaillibilité du pape, défi insolent porté à la raison humaine, qui semble plutôt l'œuvre d'une réunion de déments que de vieillards assagis par l'âge et l'expérience ; c'est en vain qu'elle multiplie les confréries, les pèlerinages, qu'elle invente des dévotions ridicules, qu'elle fabrique des miracles sur commande ; toutes ces manifestations laissent le peuple froid et indifférent, et, quand le prêtre lui tend sa sébile en disant :

« Pour le denier de saint Pierre », il refuse de donner son obole, parce qu'il ne croit plus à saint Pierre. D'ailleurs, le pauvre, n'est-ce pas lui qui travaille et souffre durant sa pénible existence ? Pourquoi ferait-il l'aumône à plus riche que lui ? Pour gagner le ciel, dites-vous, allons donc ! Accordez-lui plutôt sa part de bien-être ici-bas ; il ne demande pas autre chose. Il ne suffit plus de dire au meurt-de-faim pour désarmer sa juste colère et capter sa confiance : « Prends patience ; la souffrance est sainte, la pauvreté est une vertu, Dieu te le rendra au centuple dans un monde meilleur. » Le meurt-de-faim secoue la tête d'un air d'incrédulité et réclame sa place au banquet social. Et il a raison.

« En vain l'on se demande, écrit Proudhon, ce que peut avoir à faire au monde une religion dont tous les dogmes sont en contradiction diamétrale avec les tendances les plus légitimes, les moins contestables de la société ; dont la morale, fondée sur l'expiation, est démentie par nos idées de liberté, d'égalité, de perfectibilité et de bien-être ; dont les révélations, dès longtemps convaincues de faux, seraient au-dessous même du ridicule, si la philosophie, en expliquant leur formation légendaire, ne nous y faisait voir le mode primitif des

intuitions de l'esprit humain. En vain nous cherchons une raison au culte, une utilité au prêtre, un prétexte à la foi; il est impossible, à moins de s'aveugler volontairement, d'arriver à une réponse si peu que ce soit favorable. Certes, si notre tolérance n'était au-dessus de notre croyance, notre pratique plus large encore que notre rationalisme, depuis longtemps la religion ne serait rien dans la société, rien même dans nos consciences. Le culte extérieur jure avec nos idées, nos mœurs, nos droits, notre tempérament; ce serait fait de lui si, par un inconcevable scrupule, la première Constituante, qui décréta la vente des biens du clergé, ne s'était crue obligée par compensation de le doter.

« Ce qui soutient parmi nous l'Église, ou plutôt ce qui sert de prétexte à sa conservation, c'est la lâcheté de conscience de nos soi-disant républicains qui, presque tous, en sont encore à la profession de foi du vicaire savoyard. Comme ces Abyssiniens dont m'entretenait un jour le Dr Aubert, qui, tourmentés du ténia, se débarrassent d'une partie, mais en ayant soin de garder la tête, nos déistes retranchent de la religion ce qui les incommode et les choque; ils ne voudraient, pour rien au monde, expurger le principe, source éternelle des superstitions, des spoliations et des tyrannies. Point de culte, point de mys-

tères, point de révélations : cela leur va. Mais ne touchez pas à leur Dieu; ils vous accuseraient de parricide. Aussi, superstitions, usurpations, paupérisme repullulent sans cesse, comme les tresses du ver solitaire. Et ces gens-là prétendent gouverner la République! »

La situation n'a pas changé, depuis l'époque où Proudhon écrivait ces lignes éloquentes. Rien n'est difficile comme de détruire les préjugés, de renverser les idoles qu'étayent l'ignorance et la mauvaise foi. L'inertie de la volonté et l'intérêt égoïste de ceux qui gouvernent les peuples sont les plus grands obstacles au progrès; il se fait lentement, par soubresauts, révolutionnairement, et chacune de ses étapes en avant est presque toujours entravée par des résistances ou marquée par des ruines, car la tourbe des rétrogrades et des jouisseurs s'efforce de lui barrer le chemin. Il va, néanmoins, broyant sous sa roue les réfractaires qui s'opposent à sa marche; car il faut que l'œuvre de rectification sociale s'accomplisse malgré tous les obstacles; il faut que beaucoup d'hommes disparaissent pour que la science avance. *Multi pereant et augebitur scientia.*

Les hommes qui gouvernent aujourd'hui la France

sont les dignes successeurs de ceux de 1848; ils ont les mêmes illusions, avec le désintéressement en moins, car presque tous sont possédés par la passion coupable de l'argent et ils ignorent les besoins du peuple. Leur République est un régime bâtard, hybride, une sorte d'arlequinade politique, où la plèbe continue à jouer, comme sous la monarchie, le rôle de bouffon et de victime que l'on malmène et que l'on dépouille, sans se préoccuper de ses plaintes et de ses réclamations. Incrédules ou athées pour la plupart, ils ne voient dans la religion qu'un frein moral destiné à contenir le prolétariat, à empêcher qu'il ne s'insurge contre ses exploiteurs, et ils prétendent assimiler le rôle de l'Église dans la société à celui de garde-chiourme. Voilà pourquoi ils conservent le budget des cultes, et voilà aussi pourquoi, grâce à leur coupable tolérance, nous voyons, moins d'un siècle après la Révolution, les cinquante mille prêtres et les cent mille individus des deux sexes répartis dans les maisons religieuses disposer de plus d'un demi-milliard de propriétés, sans compter les églises, les cathédrales, les évêchés, les presbytères, le casuel, etc. Cette organisation, qui échappe à tout contrôle, forme un véritable État dans l'État, et son influence est d'autant plus puissante et plus dangereuse qu'elle est occulte et s'exerce sur les âmes, sur

les consciences. Quand donc nos prétendus démocrates comprendront-ils enfin que religions, rois, empereurs, constituent l'éternelle contre-Révolution et que c'est conspirer contre la République, contre les intérêts du peuple que de les laisser subsister?

Nous avons dit qu'il y a contradiction entre les tendances de l'Église et les aspirations du prolétariat. Cette contradiction que nient certaines hiérophantes du catholicisme, ou qu'ils affirment ne reposer que sur des apparences, tient au fond même des choses, elle est dans les principes.

La foi dont l'Église est la gardienne et qu'elle a mission d'enseigner aux hommes, de faire pénétrer dans leur entendement, n'admet ni l'examen, ni la discussion, elle exige en quelque sorte que l'individu abdique son libre arbitre, qu'il étouffe au besoin les protestations de sa raison. Crois ou sois maudit, il n'y a pas d'autre alternative. Autrefois l'Église disait au mécréant : « Crois ou le bûcher. » Il y a progrès, nous nous plaisons à le constater. Comment concilier la foi avec le rationalisme, qui pénètre de plus en plus dans la conscience du peuple et tend à devenir la religion de l'humanité? C'est impossible. Depuis que la science, par ses découvertes

indiscutables, est venue convaincre la Bible d'erreur, le dernier coup a été porté à la révélation, et la foi s'est éteinte peu à peu dans les âmes, comme la pâle clarté de l'étoile devant les rayons éblouissants du soleil. Comment pourrais-je croire, quand tout conspire contre les dogmes que l'on propose à ma croyance : ma raison, mon entendement, mon libre arbitre ? Est-ce que la juridiction despotique de l'Église sur les âmes, et sa prétention de régler, de déterminer la foi, ne constituent pas une atteinte permanente à la liberté de conscience. Quoi ! des hommes fragiles comme moi et sujets à l'erreur, m'imposeront comme article de foi un dogme qui répugne à ma raison et auquel ils ne croient peut-être pas eux-mêmes ? N'est-ce pas le plus odieux des despotismes ?

Or, du despotisme moral au despotisme politique, il n'y a qu'un pas. Quand on est maître des âmes, des consciences, on devient aisément maître des volontés. C'est par ce moyen que l'Église a réussi à établir et à maintenir sa domination sur le pouvoir civil durant le Moyen-Age. La papauté, alors toute-puissante, distribuait les couronnes, faisait et défaisait les rois.

Les temps sont changés, dira-t-on. La société moderne n'a pas à redouter les empiétements de

l'Église. Erreur! Tant que le christianisme conservera quelque influence sur les âmes, il sera à craindre. S'il tend aujourd'hui à se rapprocher de la plèbe, à l'attirer à lui, c'est parce qu'il a acquis la conviction que là est la force, la puissance souveraine de l'avenir. Que le prolétariat ne s'y trompe pas, c'est pour le dominer, et ensuite l'asservir, que l'Église le flatte et recherche son alliance : le baiser qu'elle veut lui donner, c'est le baiser de Judas. C'est pourquoi nous lui disons : « Garde-toi des scribes et des pharisiens qui aiment à se promener vêtus de longues robes, à être salués sur les places publiques, à occuper les premiers sièges dans les synagogues et les premières places dans les festins, qui dévorent les biens des veuves, sous prétexte qu'ils font de longues prières. »

La Révolution et l'Église, telle qu'elle est actuellement constituée, ne formeront jamais une entité sociale, parce que leurs principes et le but qu'elles poursuivent sont diamétralement opposés. La Révolution veut la liberté pour tous et pour tous aussi l'égalité ; elle proclame que la misère créée par une organisation sociale inique doit disparaître de la surface de la terre, que tous ayant des droits égaux doivent avoir aussi, en égale proportion, la richesse

et le bien-être. L'Église, au contraire, légitime le despotisme et la suprématie de caste ; elle consacre l'inégalité sociale et la servitude, en enseignant que la misère est sainte, qu'il est nécessaire qu'il y ait des riches et des pauvres, *semper pauperes habetis*, elle tend par ses doctrines à perpétuer parmi les hommes l'antagonisme des classes, source de tous les maux qui désolent l'humanité, et à reléguer la plèbe dans un éternel esclavage.

Joseph de Maistre, dans son livre *du Pape*, déclare que « la souveraineté du peuple est un dogme antichrétien ». En prononçant cet anathème contre le suffrage universel, l'écrivain ultramontain s'est fait l'interprète de la pensée intime du clergé, il a osé dire tout haut ce que tous les cléricaux pensent tout bas. D'ailleurs, Bossuet avait écrit avant lui que le catholicisme est favorable à la monarchie. Nous n'avions pas besoin de ces déclarations pour savoir que l'Église a horreur de la démocratie et que, chaque fois qu'il s'est agi d'émanciper la plèbe, de lui octroyer des droits, de renverser l'aristocratie, de faire régner la justice dans la société, elle s'y est opposée et a pactisé avec les ennemis du peuple, avec les riches, les forts, contre les petits, les humbles.

C'est pourquoi nous disons aux prolétaires :

— Défiez-vous de ceux qui viennent à vous sous le masque trompeur de la religion, afin de capter votre confiance et votre bonne foi, car leur bouche est pleine de paroles hypocrites et de fausses promesses. Souvenez-vous qu'ils vous ont toujours abandonnés dans le péril, qu'ils vous ont délaissés dans vos douleurs, votre captivité, vos angoisses, et, quand ils vous diront : « Nous venons à vous pour vous délivrer et vous conduire dans la terre promise », répondez-leur : « Retirez-vous de nous, car nous avons eu faim et vous ne nous avez point donné à manger, nous avons eu soif et vous ne nous avez point donné à boire ; nous étions sans asile, et vous ne nous avez point recueillis : nus et vous ne nous avez point vêtus, malades et vous ne nous avez point visités, en prison et vous n'êtes point venus à nous. Retirez-vous, car vous êtes les ennemis du peuple, vous vous êtes faits de tout temps les séides de ses oppresseurs.

— Jésus passait en faisant le bien, le cœur du pauvre battait sur son cœur, il était pour tous la voie, la vérité et la vie ; vous, qui vous dites ses disciples, vous méprisez le pauvre, vous recherchez les richesses et les honneurs, vous êtes l'erreur, l'obscurantisme, la servitude, la mort.

CHAPITRE V

Le parti ouvrier et la question sociale et économique. Ses tendances manifestées par les congrès ouvriers.

Sur les trente-six millions d'âmes qui forment la population totale de la France, on peut affirmer, sans exagération aucune, que trente millions, au moins : toute la classe laborieuse des villes et des campagnes et la plus grande partie de la classe moyenne ; cultivateurs, petits commerçants et industriels vivant dans un état voisin de la gêne, sont entraînés dans la voie des réformes économiques et sociales par un mouvement irrésistible qui a pour cause le besoin, d'abord, et, ensuite, le sentiment profond des injustices sanctionnées par une organisation vicieuse dont ils sont les éternelles victimes.

Prétendre que cette évolution, chez tous, soit réfléchie, raisonnée, ce serait exagérer ; il en est beaucoup parmi eux qui n'ont qu'une perception confuse des nécessités de l'heure présente. La multitude ne raisonne pas, elle obéit à des besoins, mais, dans certaines circonstances, son instinct la guide aussi sûrement que la logique du dialecticien. Il est hors de doute que la masse de la nation, la masse qui travaille, produit, est en proie à l'inquiétude. La fièvre de la Révolution sociale court dans ses veines. Elle ne se rend pas compte du malaise qu'elle éprouve, mais elle sent que les choses ne sauraient marcher longtemps ainsi.

Cet état des esprits n'est pas particulier à notre pays, il se manifeste plus ou moins chez tous les peuples de l'Europe par des symptômes qui varient, suivant le caractère et la forme de gouvernement de chaque nation, mais, partout, on entend gronder les sourds murmures du mécontentement mêlés aux plaintes de la fatigue et de la souffrance. On dirait qu'un courant mystérieux a mis, au cœur des travailleurs de tous les pays, le même sentiment et les mêmes espérances.

Ce qui fait la force du prolétariat dans la lutte qu'il a entreprise pour la conquête de ses droits, c'est d'abord la légitimité de sa cause, basée sur le prin-

cipe immuable de justice, et, ensuite, l'esprit d'union et de solidarité. Il semble avoir compris que la première condition, pour qu'il parvienne à conquérir dans la société la place prépondérante qui lui revient de droit, puisqu'il constitue véritablement l'humanité, c'est qu'il forme un tout harmonique, basé sur la coalition des mêmes intérêts. Tel semble être aujourd'hui le but de ses efforts; mais il est loin encore de l'avoir atteint. Il existe dans ses rangs des divisions qui le paralysent, des sectes qui diffèrent sur les moyens et les fins; en un mot il est encore dans la phase évolutive de l'anarchie.

Au nom de la fraternité universelle, le prolétariat socialiste supprime les barrières qui séparent les nations. Les rois les ont parquées comme de vils troupeaux, ils ont tracé des frontières, inventé des douanes, éveillé et encouragé les haines de peuple à peuple ; lui, il veut détruire tout cela ; il proclame, en face du monde étonné de tant de hardiesse, que tous les hommes ne doivent former qu'une famille. Voilà un rêve grandiose ! Malheureusement, il passera encore bien du temps avant qu'il ne devienne une réalité. Pourtant il ne faut pas désespérer de l'avenir, car l'humanité, poussée par un mystérieux instinct, gravite vers l'unité qui est le but assigné à ses efforts et à ses espérances

Sans doute il y a, dans les rangs du parti socialiste, des esprits mûris par l'étude des problèmes économiques et sociologiques, des hommes désintéressés qui combattent et souffrent pour le triomphe d'idées qu'ils croient justes ; mais à côté de ceux-là combien d'utopistes, d'énergumènes et de charlatans, sans principes et sans convictions, qui font du socialisme par intérêt. Le drapeau des revendications prolétariennes cache souvent dans ses plis des appétits inavouables et des ambitions égoïstes. Peuple, défie-toi des flatteurs qui spéculent sur ton ignorance et ta générosité pour s'en faire un piédestal politique, ces parasites de la Révolution sont tes pires ennemis.

Que rencontre-t-on, le plus souvent, dans les réunions populaires où le salariat discute ses intérêts ? Quelques ouvriers honnêtes et de bonne foi — et ils forment l'infime minorité — qui se laissent leurrer par le verbiage aussi creux que violent des tribuns de carrefour ou de taverne dont la main n'a jamais touché un outil ; des individus vicieux et tarés qui ont horreur du travail et vivent d'expédients ; des agents provocateurs et des mouchards, soudoyés par la police pour exciter les passions de la foule et la pousser aux excès ; car il est prouvé, depuis longtemps, que le despotisme gouverne-

mental, pour raffermir son autorité chancelante et acquérir une popularité de mauvais aloi, ne se fait pas scrupule de provoquer des émeutes qu'il étouffe dans le sang. Quand il a ainsi tué ou emprisonné quelques innocents, ses journaux célèbrent son énergie et déclarent qu'il a sauvé la société; et le bourgeois naïf, qui s'imagine avoir échappé à un grand péril, bénit ces prétendus sauveurs qui, en réalité, n'ont sauvé que leurs portefeuilles et leurs traitements. Ordinairement, après avoir joué cette abominable comédie, le pouvoir, sous prétexte de préservation sociale, promulgue de nouvelles lois de répression et confisque, en une minute, les quelques libertés que le peuple avait mis des siècles à lui arracher.

Le prolétariat ayant acquis la certitude qu'il n'a aucune concession, aucune réforme sérieuse à attendre des détenteurs du capital, parce qu'ils ne consentiront jamais à se dessaisir de leurs privilèges, semble avoir compris qu'il ne doit compter que sur lui-même pour sortir de l'espèce d'*in-pace* où l'oligarchie financière et propriétaire le tient enfermé. C'est pourquoi il s'organise, pour marcher à la conquête de ses droits méconnus et foulés aux pieds par l'argyrocratie gouvernementale. Dans

ses moments de découragement et de défaillance, l'éloquence brûlante de ses apôtres raffermit sa foi chancelante, en lui montrant à l'horizon, comme terme de ses efforts, le rivage mystérieux de la terre promise.

L'atteindra-t-il cette terre, l'objet de ses espérances ?

Il en a la ferme conviction et c'est ce qui fait sa force. *Omnia possibilia credenti.*

Beaucoup sont morts à la tâche, victimes de leur foi et de leur dévouement, mais la semence qu'ils ont jetée dans le sillon germera ; le sang des martyrs est fécond.

Voyez le chemin parcouru depuis un siècle, énumérez les conquêtes que le prolétariat a faites dans le domaine politique. Il n'était rien, ne jouissait d'aucun droit ; cloîtré, en quelque sorte muré dans le servage, comme les damnés enfermés dans les neuf cercles de l'enfer du Dante, il travaillait, souffrait, jeûnait, mourait pour satisfaire les caprices et l'avidité toujours inassouvie de ses maîtres ; il ne comptait pas plus que le bétail attaché à l'étable. Aujourd'hui, il est libre de disposer de sa personne et de ses biens ; il est électeur et éligible. C'est quelque chose assurément, mais ce n'est pas assez. Le problème posé par la Révolution de 1789 n'est

pas résolu et, tant qu'il ne le sera pas, subsistera l'antagonisme des classes et des intérêts et avec lui la misère et la servitude. Il n'y a de modifié dans notre organisation que la métaphysique gouvernementale. Les abus ont changé de physionomie, mais ils n'ont pas cessé d'exister. Le prolétariat est donc dans la vérité et la logique même des choses, quand il demande la réforme d'un système économique qui tend à perpétuer le paupérisme. Nous ne prétendons pas néanmoins que l'œuvre de la Révolution ait été complètement stérile, car elle a émancipé la plèbe politiquement. Ce n'était que la moitié de la tâche qu'elle avait à accomplir. Après avoir détruit le régime féodal, ce qu'il s'agissait d'organiser, ce n'était pas seulement le gouvernement, mais encore et surtout l'économie nationale, les forces productives du pays, en réglant les rapports entre le capital et le travail, en établissant la balance des intérêts. Or cette partie, la plus importante de l'œuvre qui lui incombait, elle l'a complètement négligée, ou ne s'est pas senti la force et les aptitudes nécessaires pour l'accomplir. De là l'anarchie économique dans laquelle nous vivons depuis un siècle et l'inégalité des conditions, cause permanente de l'antagonisme des classes et des révolutions.

Non seulement la société que devait fonder la Ré-

volution de 89 n'existe pas, mais, depuis cette époque, tous les gouvernements, si populaires qu'ils aient été, se sont rangés du côté de la classe riche contre la plus nombreuse et la plus pauvre et ils ont maintenu l'antinomie des principes et les injustices sociales, source de toutes les corruptions et de toutes les misères.

En présence de ce déni constant de justice, le prolétariat a compris qu'il ne doit compter que sur lui-même, sur son énergie et sa volonté pour arriver à la possession de ses droits; c'est pourquoi il cherche, dans l'union et la solidarité des intérêts de tous les travailleurs, le moyen de hâter sa délivrance.

Dans ce but, il organise des réunions et des congrès internationaux auxquels les ouvriers de tous les pays sont appelés à prendre part, et où ils se font représenter par des délégués. Dans ces assises du travail universel, chaque délégué se fait l'écho des plaintes et des revendications de ceux qui lui ont confié la mission de parler en leur nom; il expose les projets de réformes qui sont le plus généralement préconisés dans sa patrie. Sans doute il y a, parmi ces propositions, beaucoup d'utopies irréalisables, mais on y rencontre aussi des idées justes, rationnelles et pratiques.

Le Congrès international ouvrier qui s'est tenu à Paris au mois d'août 1886 est le plus important de tous ceux qui ont eu lieu jusqu'à ce jour, non seulement en raison du nombre des nations qui y étaient représentées, mais encore des questions qui y ont été agitées. Il y avait des Allemands, des Anglais, des Autrichiens, des Australiens, des Belges, des Hongrois, des Italiens, des Norwégiens, des Suisses, etc., etc., délégués par des sociétés syndicales de différents corps de métiers. On peut évaluer à près de *cinq millions* le nombre des travailleurs qui étaient représentés dans cette réunion. Les délégués anglais représentaient plus de 800,000 de leurs concitoyens.

Parmi les associations anglaises qui avaient envoyé des délégués, on remarquait entre autres :

The English national fédération Trades Unions (fédérations générales), qui comprend 625,434 membres : délégué, M. James Mawdsley.

Trades conseil London : 25,600 membres : délégué, M. Charles Drummond.

Amalgamated Society of railways servants (employés de chemins de fer), 9,000 membres : délégué, M. Ed. Arford.

London Trades Council, 25,600 membres : délégué, M. Jowes.

London Society of composition (typographes), 6,500 membres : délégué, M. Galbraith.

Amalgameted Society of Ironworkers (métallurgistes), 2,000 membres : délégué, M. J. Burnett.

Quant à la France, elle était représentée par les délégués de soixante chambres syndicales de Paris, de trente chambres des départements et par les délégués des ouvriers des villes de Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Tours, Brest, Saint-Etienne, Limoges, Dinan, etc. On peut dire que ce congrès était comme les États-Généraux du travail universel.

Ceux qui critiquent ces sortes de réunions prétendent qu'elles ont moins pour but de permettre aux ouvriers de s'occuper de leurs affaires et de rechercher les moyens propres à améliorer leur condition, que d'organiser la croisade du salariat contre le capital et de préparer les grèves et les révolutions. Les faits prouvent que cette accusation n'est pas fondée. Les révolutions sont fomentées, le plus souvent, par des ambitieux appartenant à la classe bourgeoise, qui briguent le pouvoir et abusent de la crédulité du peuple, auquel ils font des promesses qu'ils ont soin de ne pas tenir dès qu'ils sont arrivés à leurs fins. Peut-on, de bonne foi, blâmer les ouvriers de s'unir pour la défense de leurs intérêts, quand on voit, chaque jour, l'oligarchie

capitaliste et industrielle se coaliser pour exploiter, au plus bas prix possible, les forces et l'intelligence des travailleurs?

Le Congrès international ouvrier de 1886 a prouvé que le salariat est, politiquement et économiquement, en désaccord avec le constitutionnalisme bourgeois et l'autocratie prétorienne qui gouvernent l'Europe. Au principe d'autorité qui fait antithèse à la liberté, il oppose l'idée de fraternité et de mutualité basée sur le droit qui appartient à tout citoyen de travailler, dans la mesure de ses facultés, à l'amélioration matérielle et morale de sa condition. Or, il n'est pas douteux que, dans l'état actuel de la société, ce droit primordial, en quelque sorte sacré, se trouve violé par une législation injuste, qui livre l'ouvrier à la merci de celui qui l'emploie. C'est là qu'il faut rechercher la cause de l'antagonisme entre le travail et le capital et des misères de toutes sortes qui rongent le prolétariat, victime de lois économiques qui favorisent l'oppression, la tyrannie, la fraude et le vol.

Si l'on veut se faire une idée des résultats véritablement lamentables que peut donner une pareille organisation, il suffit de lire les déclarations sui-

vantes faites au congrès par M. Anseele, délégué belge :

« Si je n'étais socialiste, je serais honteux de me dire ouvrier belge, tant la condition de ce dernier est misérable. Nous n'avons pas le suffrage universel. En Russie on protège les enfants, chez nous on ne les protège pas. Notre position politique est nulle, honteuse. Ce pays qui comprend plus de 5 millions de citoyens est gouverné par 80,000 censitaires réduits eux-mêmes à 30,000, parce que 50,000 sont sous le joug des capitalistes qui détiennent tous les pouvoirs.

« Les mineurs gagnent 0 fr. 90, 1 fr. 75 et 1 fr. 80 par jour, jamais 2 francs, à part de rares exceptions. . . . .

« D'après une enquête gouvernementale qui est devenue malgré elle un réquisitoire écrasant, il est avéré qu'une jeune fille, entrant dans la mine à quatre heures du matin et en sortant à onze heures du soir, ne gagne que 1 fr. 80, et elle doit encore servir d'instrument de plaisirs aux porions pendant les heures de repos. Les carriers gagnent 1 fr. 80 et 2 francs par jour, rarement 3 francs ; encore ce dernier prix ne se rencontre-t-il que dans le pays wallon. . . . .

« C'est dans les Flandres que la situation est la plus atroce : les Flandres sont notre Irlande, à nous.

« Les ouvriers qui travaillent la terre ne gagnent jamais plus de 1 franc à 1 fr. 10 par jour. Les tisseurs — les plus heureux — gagnent 6 à 7 francs par semaine. Je ne mens pas, je vous le jure; nous n'avons pas besoin de nous chagriner, nous autres, en exagérant la misère du peuple. A Gand, pourtant, grâce à une lutte perpétuelle, à des efforts inouïs, la moyenne des salaires, pour les hommes, est de 16 à 18 francs par semaine. En trois années, les grèves que nous avons dû faire pour obtenir ce résultat nous ont coûté 70,000 francs... Et quelles grèves!... La dernière qui a eu lieu parmi les fileurs de lin — généralement des fileurs de onze à douze ans — a éclaté parce que le patron n'a pas voulu recevoir une femme qui n'était venue travailler que six jours après ses couches! Et le *Vooruit* (journal socialiste) a été condamné pour avoir traité ce patron de scélérat! Il existe aussi un usage, cause d'abus monstrueux : certains fabricants paient les ouvriers en nature, avec de la farine, du café ou plutôt de la chicorée, etc... Et ils rachètent ces marchandises à vil prix aux ouvriers qui n'ont pas la moindre pièce de deux centimes. Et l'on a même vu

des malheureux allant porter ces marchandises au Mont-de-piété. »

Ce tableau est-il assez navrant! Nous voudrions, pour l'honneur de l'espèce humaine, qu'il fût inexact, exagéré; mais non : M. Anseele a été témoin oculaire de ces misères poignantes; il a assisté à ces scènes douloureuses capables d'arracher des larmes au cœurs les plus insensibles à la pitié. Quoi! des femmes, des enfants sont ainsi odieusement exploités, réduits à un sort plus misérable que celui de la bête de somme, car celle-ci trouve toujours à l'étable un gîte pour la nuit et de la nourriture pour réparer ses forces épuisées! Ces vils oppresseurs du pauvre n'ont-ils donc pas d'entrailles? Par la justice divine de tels crimes crient vengeance et ne sauraient demeurer impunis, car il faudrait nier la Providence et désespérer à jamais de l'avenir de l'humanité!

Un autre membre du Congrès, M. John Norton, délégué des *Trades Unions* de l'Australie et de la Nouvelle-Galles du Sud, qui représentait 200,000 ouvriers, a fait sur la situation du prolétariat dans ces pays lointains des révélations non moins tristes.

« Il faut d'abord que vous sachiez, a-t-il dit, que l'Australie est entre les mains de la classe la plus

basse, la plus vile, descendant des anciens forçats qui ont primitivement peuplé le continent australien, lorsque celui-ci n'était qu'un bagne. Elle constitue une sorte de landordisme plus écrasant que celui qui pèse sur l'Irlande. Elle aussi possède d'immenses terrains; mais qui restent incultes, et où l'on ne rencontre que des troupeaux de bœufs et de moutons...... Et les capitalistes vont dépenser leur argent à Londres ou à Paris, au lieu d'en faire profiter les villes d'Australie. Pour celle-ci, ils ne font que cette chose : voter chaque année des millions de livres sterling pour favoriser les immigrations et attirer les travailleurs. . . . .

« L'agriculture n'existe pas en Australie; on n'y fait que le commerce et ce dernier, encore, n'est-il fait que par des importateurs qui achètent leurs marchandises à bas prix en Europe dans des faillites, etc..... et qui les revendent chez nous à des prix très élevés. »

Parlant ensuite de la situation des ouvriers australiens, l'orateur a déclaré qu'il avait vu à Sidney 2,000 hommes couchés, sans pain, sans abri devant les palais des importateurs.

« Ah ! ceux-ci — les importateurs — les misé-

rables, s'est-il écrié avec indignation, font imprimer des bouquins et ont des agents partout, répandant des mensonges sur la prospérité de l'Australie ! Ah les fables qu'ils inventent !..... Eh bien ! je vais vous dire toute la vérité : On y exploite les ouvriers mieux qu'ici, quoiqu'il n'y ait que quatre millions d'habitants, dans une contrée presque aussi grande que l'Europe. Les ouvriers anglais, après avoir gagné 2 livres sterling par semaine, ne gagnent plus que 20 francs. Il est vrai qu'on leur accorde une pioche, car tout le monde terrasse, tous les ouvriers, pour vivre, sont obligés de manier la pioche..... Malgré cela, l'Australie est couverte de déserts de sable sans eau et, comme il n'y a pas de chameaux pour les traverser, on est obligé d'en faire venir d'Afrique. . . . .

. . . .

Somme toute, nous ne sommes pas plus malheureux que vous, mais autant. Si les capitalistes nous disent : Vous êtes bien ! Je répondrai : Nous voulons être mieux ; nous voulons être aussi bien que vous, car nous vous valons, nous ne sommes, vous et moi, que des hommes, rien de plus. »

On voit que M. Norton place la question sur le terrain de l'égalité ; égalité de droits et de devoirs.

C'est l'idéal vers lequel tendent les aspirations de toutes les âmes généreuses, qui désirent mettre un terme à l'anarchie sociale, dans laquelle l'humanité se débat comme un forçat dans ses chaînes. Proclamée dans nos codes, devenue le fondement de la politique, l'égalité n'existe pas de fait. Tous l'invoquent, mais tous la violent et refusent d'en accepter les conséquences, dès qu'elles peuvent léser leurs intérêts. Chacun lui rend hommage; les uns de bonne foi, les autres par hypocrisie, et ce respect forcé est la preuve manifeste de sa puissance. Un principe contre lequel ses adversaires n'osent ouvertement s'insurger est un principe dominateur, qui finira par triompher des résistances qu'on lui oppose.

L'égalité, avons-nous dit, est inscrite en tête de toutes nos Constitutions; elles déclarent que tous les citoyens jouissent :

De l'égalité devant la loi;

De l'égalité politique;

De l'égalité dans la répartition des avantages sociaux.

Ces assertions sont autant de mensonges inventés par l'argyrocratie gouvernementale, afin de tromper la bonne foi du peuple et de le maintenir plus facilement sous sa dépendance.

Où est-elle cette égalité dont vous me vantez les bienfaits? Je la cherche partout et ne la rencontre nulle part. J'ai beau étudier votre organisation sociale et parcourir les différents degrés de votre hiérarchie administrative, je ne vois que favoritisme et iniquités. Si je pénètre dans le temple de la justice, l'indignation et la douleur s'emparent de mon âme, en voyant vos magistrats avoir des trésors d'indulgence pour les coquins enrichis par le vol, la déprédation et l'usure, tandis qu'ils condamnent sans pitié les humbles, les pauvres que la misère a poussés dans l'ornière du vice.

On considère comme des utopistes ou des énergumènes les penseurs qui s'efforcent de réagir contre cet état de choses et de faire comprendre aux gouvernants que, le principe d'égalité étant reconnu par tous comme le dogme fondamental de la société, la logique et l'équité exigent qu'il soit appliqué à toutes les manifestations de la vie sociale; qu'il devienne l'inspirateur et la règle de tous les actes du pouvoir.

L'égalité, telle que nous la comprenons, n'est pas le nivellement qui fait table rase de toutes choses et soumet la société à un régime de Procuste, c'est la protection du corps social s'étendant sur chacun dans une égale proportion et assurant à chacun

des droits égaux. Le moyen le plus efficace de hâter le règne de l'égalité, c'est de créer, entre tous les citoyens, les liens d'une étroite solidarité basée sur la réciprocité des intérêts et sur l'amour du prochain, sur la fraternité.

Tous vivant en frères, ne formant qu'une famille ! Quelle suave et consolante image cette pensée éveille à l'esprit ! Plus de ces luttes fratricides entre nations, qui font couler tant de larmes et de sang ! plus de ces haines fomentées entre les citoyens par des intérêts égoïstes ; plus de caste dominatrice et oppressive et de plèbe courbée sous le joug de la servitude et du besoin ; la grande famille humaine unie par les liens sacrés de l'amour ; quel sublime idéal ! C'est celui entrevu par le Christ, quand il apporta au monde la *bonne nouvelle du salut*. « Je vous donne, dit-il, un nouveau commandement : *Aimez-vous les uns les autres*, ἀγαπᾶτε ἀλλήλους comme je vous ai aimés. Il y a près de deux mille ans que Jésus donnait aux hommes ce commandement, et, cependant, ils n'en ont pas encore compris le sens. Le comprendront-ils jamais ? Pourtant, il est constant que la fraternité tend de plus en plus à devenir la loi extérieure de la société.

Sous la poussée énergique du sentiment que leur

impuissance a pour cause principale leur isolement et le manque d'unité de vue et d'action, les prolétaires cherchent, dans l'union et la fédération des intérêts, le moyen de faire triompher leurs droits. L'expérience leur a prouvé que l'ouvrier isolé n'a aucune concession à attendre des employeurs. On résiste à quelques individus, mais on capitule devant une armée : toute la philosophie des grèves est contenue dans cette phrase.

Cette coalition raisonnée du prolétariat de tous les pays pour la conquête de son indépendance est un symptôme grave, elle constitue un pas en avant dans la voie qui aboutit à l'unité et à la fraternité des peuples.

« Notre idéal, à nous, s'est écrié M. Paepe, délégué belge, n'est pas un État républicain resserré entre deux longitudes, c'est une fédération qui comprendrait l'univers entier et qui constituerait les États-Unis de la terre. »

Sans doute, l'idée grandiose d'une fédération de tous les peuples apparaît, à l'heure actuelle comme une utopie, parce que l'espèce humaine est encore plongée dans une sorte de barbarie, si l'on compare sa civilisation à ce qu'elle sera après de nombreux siècles de progrès. Sans doute les mœurs, l'ignorance, l'antagonisme des intérêts, les antinomies

sociales et économiques seront longtemps encore un obstacle à la réalisation de cet idéal. Mais ce n'est pas une raison pour le considérer, *à priori*, comme une conception purement chimérique, car il n'a rien qui répugne à notre entendement. Est-ce que, d'ailleurs, nous n'avons pas vu, dans ce siècle, des penseurs, des hommes de génie, annoncer la fédération prochaine des peuples de l'Europe? On ne saurait nier que les nations du vieux continent européen gravitent vers ce but. Les inventions nouvelles, comme les chemins de fer, le télégraphe, etc, en rapprochant les distances et en mettant continuellement les peuples en relation les uns avec les autres, contribuent dans une large mesure à hâter l'heure de cet avènement.

Supprimez les gouvernements despotiques et oligarchiques et remplacez-les par la souveraineté populaire effective; détruisez les barrières que les rois ont élevées entre les nations, douanes, traités de commerce, etc.; réalisez le nivellement des classes en les fondant dans une seule, par l'instruction, la suppression de tous les monopoles et l'égalité des droits; au lieu de créer entre les peuples l'antagonisme des intérêts, laissez s'établir les liens d'une étroite solidarité et vous verrez disparaître peu à peu les obstacles qui s'opposent à la fédération, car,

nous le répétons, l'humanité gravite vers l'unité harmonique, vers la fraternité universelle.

Passons aux questions d'intérêt social, qui ont été agitées au sein du Congrès international ouvrier et recherchons si, de cet échange de vues entre des représentants du prolétariat, venus de tous les points du globe, il se dégage des idées rationnelles et pratiques.

Comme dans toutes les réunions de ce genre, il y a eu beaucoup de déclamations oiseuses et de tirades à effet contre le capital oppresseur et spoliateur; mais peut-on exiger d'hommes, pour la plupart sans culture littéraire, les qualités si difficiles à acquérir qui font l'orateur? On aurait mauvaise grâce à les railler, alors que les trois quarts des membres de nos assemblées parlementaires sont incapables d'exposer d'une manière convenable, à la tribune, leur opinion, quand ils en ont une, ce qui est l'exception. Ici, du moins, on sait ce que l'on veut et on le dit avec franchise et simplicité.

De l'examen des questions discutées au sein du congrès ouvrier, et des résolutions qui y ont été adoptées, se dégage l'opinion que, si le prolétariat a acquis, dans une certaine mesure, le sentiment de

ses droits, il ne possède pas encore la complète compréhension du problème à résoudre. Ses regards, atrophiés par l'ignorance dans laquelle ses maîtres l'ont maintenu depuis des siècles, sont comme atteints de myopie ; il ne saurait embrasser le vaste horizon qui s'ouvre devant lui. Aussi, il hésite sur la voie dans laquelle il doit s'engager. Comme Israël, il marche vers la terre promise, mais, avant d'y pénétrer, il errera longtemps encore dans le désert qu'il arrose de ses larmes.

Voici quelles sont les principales questions qui ont fait l'objet des discussions du Congrès :

« 1° Législation internationale du travail, y compris la réglementation internationale des heures de travail.

« 2° Instruction intégrale et professionnelle,

« 3° Coalitions ouvrières. Sociétés corporatives nationales et internationales, de leurs modes d'organisation et de leurs résultats.

« 4° Situation politique et économique des travailleurs dans les différents pays. »

Ce programme, en apparence si complexe, n'est pas autre chose au fond qu'un programme d'affaires ; par conséquent, il est incomplet, insuffisánt ; ses auteurs n'ont envisagé la situation qu'à certains points de vue spéciaux, fort respectables, sans doute, mais

ne pouvant donner l'idée adéquate du problème à résoudre. Hommes de labeur pour la plupart, plus habiles à manier l'outil que l'argument, ils se sont imaginé qu'il suffirait pour remédier au mal de changer quelques-uns des rouages de l'horrible machine qui broie la classe ouvrière; ils n'ont pas compris qu'il faut la détruire, la transformer complètement.

La solution de la question sociale ne réside pas dans la réglementation du travail, mais dans la détermination exacte des rapports entre le capital et le travail, et des droits de chacun de ces deux agents de la vie sociale, détermination basée sur le double principe de la *mutualité* et de la *réciprocité*: *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même*. Toute l'idée socialiste est contenue dans cette maxime que la Constitution de l'an II avait inscrite dans la *Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen*.

Qu'est-ce que la Révolution sociale? Un organisme nouveau destiné à se substituer peu à peu à une organisation qui ne répond plus aux besoins du moment. Mais — et c'est ce en quoi nos socialistes qui prétendent le contraire sont dans l'erreur — cette transformation, pour qu'elle donne des résultats féconds et durables, ne saurait se faire instantané-

ment, comme par un coup de baguette magique. Les révolutions accomplies par la violence ne portent le plus souvent que des fruits éphémères, parce qu'elles engendrent une réaction implacable, qui détruit l'œuvre édifiée par la force.

Voyons, maintenant, comment ont été résolues les questions énoncées plus haut.

Sur la première : *Législation internationale du travail*, le Congrès après de longs débats a adopté les conclusions suivantes :

« 1° Interdiction du travail des enfants âgés de moins de quatorze ans.

« 2° Protection spéciale des mineurs au-dessus de quatorze ans et des femmes.

« 3° Fixation à huit heures, et à six heures pour les femmes, de la durée de travail, avec un jour de repos par semaine.

« 4° Interdiction du travail de nuit, sauf dans certains cas déterminés.

« 5° Obligation d'édicter des mesures concernant l'hygiène et de salubrité des lieux de travail.

« 6° Interdiction de certaines branches d'industrie et de certains modes de fabrication nuisibles à la santé du travailleur.

« 7° Responsabilité civile et pénale des employeurs en cas d'accidents.

« 8° Inspection des ateliers, manufactures, usines, etc., par des inspecteurs élus par les ouvriers et rétribués par l'État ou par les communes.

« 9° Réglementation du travail dans les prisons, de façon qu'il ne puisse faire une concurrence ruineuse à l'industrie privée.

« 10° Établissement d'un minimum de salaire dans tous les pays, permettant à l'ouvrier de vivre honorablement et d'élever sa famille. »

Un article additionnel réclamant la participation aux bénéfices fut repoussé sur la demande de M. Allemane. « Ne faites pas cela, s'écria-t-il, depuis longtemps les capitalistes cherchent le moyen de concilier leurs intérêts avec l'établissement de cette participation. Camarades, ce serait déplorable pour le prolétariat. Pour les patrons, ce serait la suppression de toute surveillance, car les ouvriers se moucharderaient entre eux, se reprochant mutuellement de ne pas travailler davantage, afin d'augmenter les dividendes annuels. »

Nous ne répondrons pas, ici, aux raisons alléguées par M. Allemane contre la participation aux bénéfices. Nous nous proposons de traiter plus loin cette importante question qui, si elle soulève certaines objections sérieuses, rencontre, néanmoins,

bon nombre de partisans dans le monde des travailleurs.

Sur la deuxième question : *Instruction intégrale et professionnelle*, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

« Considérant que tous les enfants ont droit à l'éducation intégrale ;

« Que cette éducation doit avoir un programme unique à base encyclopédique, se développant graduellement selon les âges et se spécialisant à la dernière période, de façon à former des sujets développés intellectuellement, moralement et physiquement ;

« Que les travailleurs possédant plus d'une profession, les éléments fondamentaux d'autres travaux auront ainsi plus de garanties contre les risques de la transformation de l'industrie et de l'outillage industriel, de l'intervention des agents mécaniques et des forces physiques qui tendent de jour en jour à remplacer les forces humaines ;

« Considérant que cette éducation comporte logiquement et inévitablement l'entretien des enfants par la collectivité,

« Demande :

« Qu'en attendant que les programmes soient modifiés suivant les exigences de la pédagogie moderne, des écoles professionnelles gratuites soient créées, en nombre suffisant, pour que tous les enfants puissent les fréquenter, en sortant des écoles primaires, au moins jusqu'à l'âge de seize ans;

« Qu'en attendant que le droit de tous les enfants à leur entretien, jusqu'au moment où ils pourront se suffire, soit reconnu par la loi, des bourses d'entretien de 200 à 500 francs, selon leur âge, soient accordées à tous les enfants dont les parents auront un revenu inférieur à 2,000 francs ;

« Que ces écoles soient placées sous la surveillance des chambres syndicales ouvrières et des comités pédagogiques. »

Protéger l'enfance, former son intelligence et son cœur, par une éducation forte et moralisatrice s'étendant à toutes les classes, est un devoir auquel l'État ne saurait se soustraire, sans manquer à sa mission. En principe, il doit à tous les citoyens une éducation commune, comme il leur doit la même protection. Nous ne prétendons pas, néanmoins, avec certains utopistes, que tous les enfants doivent recevoir ce que l'on appelle l'instruction intégrale, car tous ne sont pas également susceptibles d'acquérir le même

degré de développement intellectuel. C'est pourquoi il convient de donner à l'enseignement une direction pratique, propre à faire autre chose que des avocats sans cause, des médecins sans clientèle, des faux savants, des déclassés qui seront un jour à charge à eux-mêmes et à la société. Cette catégorie d'individus, sans autre moyen d'existence qu'un diplôme qui n'est pas toujours une preuve de capacité, n'est que trop nombreuse aujourd'hui. Incapables de subvenir à leur besoin, par un travail manuel quelconque, que voulez-vous qu'ils deviennent ? Vous les avez formés pour les carrières dites libérales, et, quand ils vous demandent un emploi, vous leur répondez : Il n'y a plus de place. C'est ainsi que l'on compte actuellement, en France, plus de 25,000 instituteurs et institutrices diplômés qui attendent un poste. Dirigés dans une autre voie, tous ces jeunes gens, qui ne savent que devenir, eussent pu rendre des services, et vous en avez fait des non-valeurs, des révoltés. Renvoyez donc aux champs et à l'atelier cette jeunesse vigoureuse et intelligente ; et vous verrez diminuer le nombre des déclassés que l'on voit errant, sombres et farouches dans les villes, maudissant la société ; en attendant qu'ils fassent route vers la police correctionnelle, ou la Nouvelle-Calédonie.

Ce qui importe, surtout, c'est d'organiser l'enseignement professionnel technique. Il s'agit moins de former des savants que des citoyens utiles : des cultivateurs, des commerçants, des ouvriers robustes et intelligents. Les fortes études scientifiques et les fortes études littéraires doivent être encouragées, cela n'est pas contestable ; mais il ne faut pas oublier que l'élite seule de la jeunesse est en état de les poursuivre avec fruit ; pour la partie la plus nombreuse des jeunes gens, le but à atteindre, c'est l'utilité pratique, l'intérêt positif de l'individu qui se confond presque toujours avec l'intérêt social.

La prétention émise par les auteurs des considérants que nous avons reproduits plus haut, « d'accorder des bourses de 200 à 500 francs à tous les enfants dont les parents possèdent un revenu au-dessous de 2,000 francs », est aussi antidémocratique que d'une application difficile. Elle tend à créer un véritable privilège en faveur d'une catégorie de citoyens et, par conséquent, constitue une violation flagrante du principe d'égalité dont les socialistes se déclarent les apôtres. Ce n'est pas tout. Comment fera-t-on pour déterminer ce revenu et constater qu'il est inférieur à 2,000 francs ? S'en rapportera-t-on à la déclaration des parents ? Et si

cette déclaration est fausse, quels seront les moyens de contrôle? Quelle sanction donnera-t-on à la loi? Ce sont là autant de questions embarrassantes qu'il est difficile de résoudre, sans porter atteinte au principe de justice.

Il ne faut pas oublier que le revenu n'a pas d'existence matérielle, qu'il est souvent indéterminable et, par conséquent, échappe aux interprétations les plus subtiles : on n'évalue pas une abstraction. Le moyen proposé par les auteurs des considérants serait donc la consécration de l'arbitraire et du favoritisme.

Sur la troisième question — « Coalitions ouvrières, sociétés coopératives nationales et internationales ; de leurs modes d'organisation et de leurs résultats » — l'assemblée a adopté les conclusions suivantes :

« 1° Le Congrès international se déclare contre toutes les lois existant dans tous les pays, pour empêcher les travailleurs de s'unir internationalement, et en demande l'abrogation.

« 2° Il y a lieu à la reconstitution de l'Internationale entre les travailleurs de tous les pays.

« 3° Il y a lieu de créer des groupes corporatifs nationaux et internationaux. »

Ce programme, tout en contenant quelques idées pratiques, ne résoud pas le problème ardu de la contradiction des intérêts et de l'inégalité des conditions; il apparaît, avant tout, comme une affirmation énergique de l'antithèse sociale qui se manifeste de plus en plus; dans les villes, par un mouvement de sécession entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, et, dans les campagnes, entre la plèbe rurale et les propriétaires du sol. Le prolétariat universel se sépare ouvertement du capital dominateur; il s'organise, se prépare à la lutte. L'humanité est divisée en deux camps que le moindre incident, des circonstances imprévues, mais possibles, peuvent pousser à se ruer l'un sur l'autre. Fraternité sainte, seras-tu éternellement un mot stérile et vain! Quand donc viendra le jour où les hommes, s'aimant d'un amour de frères, s'aideront à porter le lourd fardeau des misères de la vie, au lieu de faire de la société une arène où luttent avec une aveugle fureur les intérêts égoïstes? Riches! dilatez vos entrailles, ne restez pas plus longtemps sourds à la pitié; et vous, souverains à couronnes ou à portefeuilles, qui avez charge d'âmes, si vous ne voulez pas voir emporté par la tempête révolutionnaire l'édifice social au sommet duquel vous trônez dans une coupable indifférence, changez ces lois fratricides, source de haine

entre les hommes, faites que l'amour fraternel s'épande sur toute la terre comme une effusion intarissable de vie!

Chercher la solution du problème social en dehors de l'organisation des forces économiques basée sur l'égalité, c'est faire fausse route, aboutir à des déceptions. A la vieille théorie gouvernementale fondée sur la division des intérêts consacrant l'exploitation et l'asservissement d'une partie de l'humanité, il faut substituer l'unité féconde identifiant, solidarisant le bien de chacun et le bien de tous; faire en sorte que chaque individu, étant à la fois consommateur et producteur, soit intéressé au développement de la richesse générale, et qu'il ne puisse éprouver, par le fait de lois injustes, aucun préjudice ni dans son bien-être, ni dans sa propriété, ni dans sa liberté. Le contrat social doit être fondé sur la réciprocité et la mutualité dans la conciliation des intérêts.

Les grands-prêtres du socialisme : Saint-Simon, Fourier, Owen, Cabet, semblent n'avoir eu qu'imparfaitement conscience de cette idée. Partant du principe de la sociabilité et de la fraternité d'origine, d'esprit et de cœur, ils ont cherché, dans une organisation basée sur le communisme, le moyen d'em-

pêcher les hommes de s'entre-dévorer comme les fauves dans les forêts. C'était prendre l'effet pour la cause, car la fraternité n'est pas le principe du perfectionnement de la société; elle n'en est que le but. Aussi les essais d'application des divers systèmes de ces chefs d'école : le « communisme » de Cabet comme la « nouvelle harmonie » d'Owen et le « phalanstère » de Fourier, n'ont donné que des déceptions. C'est une utopie que de prétendre organiser la société sur un patron unique, alors que tout est divergence et antinomie dans les éléments qui la constituent.

Le développement des institutions civilisatrices, en augmentant les besoins de l'homme, éveille et multiplie ses passions : l'ambition, la haine, la soif des jouissances, la concupiscence envahissent son cœur et le poussent à tous les excès. Quel frein opposer à ce débordement d'appétits sans cesse renaissants ? Pense-t-on qu'il suffise de lui prêcher la morale, la charité, et de lui rappeler les liens d'origine et de race qui l'unissent à ses semblables ? Le christianisme n'a pas fait autre chose, depuis dix-neuf siècles, et nous ne sachions pas que les hommes soient plus moraux et moins méchants qu'autrefois. Orphée pouvait apaiser les bêtes féroces, par les sons harmonieux de sa lyre, et les empêcher de

s'entre-dévorer ; la religion n'a pu empêcher les hommes de se voler et de s'entr'égorger.

Le socialisme possède l'intelligence des causes originelles du mal. Comment se fait-il qu'il ne réussisse qu'à inspirer de la défiance, à inquiéter la foule, et que ceux-là mêmes qui doivent bénéficier des réformes qu'il a pour but d'introduire dans l'organisme de l'État, soient les premiers à lui jeter la pierre ? C'est que la plèbe, entretenue à desein dans l'ignorance par la classe qui possède, n'a pu encore acquérir le sentiment de sa dignité sociale. Habituée, depuis des siècles, à vivre sous la dépendance du capital, cet état de sujétion est devenu pour elle une sorte de besoin. Elle tend elle-même ses bras à ses oppresseurs pour qu'ils les chargent de chaînes. Peuple ilôte, ne vois-tu pas que ton plus grand ennemi c'est toi-même ! Cette défiance a encore une autre cause : les utopies dangereuses propagées par certains émergumènes qui s'affublent du masque du socialisme, et les menaces de destruction qu'ils profèrent contre la société. Ces fous furieux, sans idées, sans principes et souvent sans morale, ignorent, pour la plupart, les notions les plus élémentaires de la science économique et cachent leur pauvreté intellectuelle sous des déclamations violentes. Mûs,

uniquement, par le désir de mettre en évidence leur personnalité mesquine, ils flattent les bas instincts de la populace et s'efforcent de la pousser aux derniers excès. Dans les clubs et les réunions populaires, on voit ces démolisseurs transformés en tribuns secouer, avec une sorte de frénésie, la torche enflammée de la haine sociale au-dessus de la foule dont les passions, surchauffées, ne tardent pas à bouillonner comme la lave d'un volcan prête à s'épandre au-dehors. Eh bien! n'en déplaise aux sycophantes de l'anarchie, nous déclarons que l'idée socialiste n'a pas de pires ennemis que ces niveleurs ; ils lui font plus de mal que le despotisme le plus brutal et le plus intolérant. Cette opinion est celle de tous les hommes sincèrement dévoués à la cause du prolétariat. Les ouvriers honnêtes et intelligents le comprennent si bien eux-mêmes, qu'ils ne laissent échapper aucune occasion de protester contre les théories de ces rhéteurs de carrefours.

M. Briocelle, délégué des travailleurs du Tarn, fit à ce sujet, au sein du Congrès international, les déclarations suivantes qui font honneur à son jugement et à son sens pratique :

« Je ne vous cache pas, dit-il, que je suis venu ici un peu prévenu contre votre socialisme révolution-

naire, et j'ai été un tantinet surpris, en voyant parmi vous tant de bons garçons, dont le principal défaut est, surtout, un excès de générosité ; vous ne faites pas assez la part des difficultés matérielles que vous êtes appelés à rencontrer. . . . . .

. . . .

« Je manquerai à mon devoir de socialiste, si je ne vous faisais pas part de mes impressions. Nous, ouvriers de province, nous approuvons la fédération des travailleurs qui ne peut que servir nos intérêts, mais ce que nous vous demandons, pour faciliter notre tâche, c'est que vous employiez le moins possible certains grands mots vides que nos adversaires politiques exploitent contre nous ; je comprends que forcés, comme vous l'êtes, de coudoyer constamment un luxe effréné qui insulte à votre misère, vous ayez le caractère aigri et vous parliez de moyens violents ; seulement, citoyens, je vous en prie, pensez-le, mais ne le dites pas (protestations), car, je vous le répète, ça nous rend la tâche difficile. »

M. Briocelle a, en outre; déclaré hautement qu'il était de ceux qui « n'ont pas perdu tout espoir d'améliorer la situation par le libre jeu des institutions républicaines, par le suffrage universel. »

Sans doute le suffrage universel peut devenir, aux mains de la plèbe laborieuse, un levier puissant pour lui aider à conquérir son émancipation. Mais, pour cela, il faut qu'elle s'instruise, afin qu'elle agisse avec discernement, et ne se laisse ni corrompre, ni séduire par les charlatans politiques qui mendient sa confiance pour la trahir ensuite. Il n'est pas douteux que le jour où le prolétariat, éclairé et désabusé, aura l'esprit de choisir ses représentants parmi les hommes intelligents qui vivent de sa vie rude et austère et, par conséquent, connaissent mieux ses besoins, un grand pas sera fait dans le sens de la Révolution sociale, pacifique. Malheureusement, si nous en jugeons d'après les résultats acquis, nous sommes loin encore de voir se réaliser cette espérance.

Voilà quarante ans que le peuple est en possession du droit de suffrage, qu'il nomme des députés et des sénateurs. Comment a-t-il exercé ce droit? Quels ont été ses choix? Sous la République, comme sous l'Empire, il a pris constamment ses représentants dans les rangs de ses adversaires. Et il a la naïveté de s'étonner que ses mandataires ne fassent rien pour soulager ses souffrances, l'arracher à la misère qui l'étreint ! Peuple ! ne vois-tu pas que tu es toi-même l'artisan de tes maux. A peine si, dans tes

comices, on rencontre un honnête homme sur dix coquins qui te flattent, te circonviennent, et ce sont presque toujours les coquins que tu élis. Entre tes mains inexpérimentées, le suffrage universel est une arme avec laquelle tu te blesses continuellement; au lieu de la tourner contre tes adversaires, tu la tournes contre toi-même.

Sur dix millions d'électeurs, le prolétariat en compte environ huit millions, et ces huit millions de pauvres d'esprit sont les dupes de deux millions d'intrigants et de mercantis qui gouvernent et rançonnent la France.

Et l'on accuse ce peuple d'être ingouvernable et animé des plus mauvais instincts. La vérité est qu'il se laisse conduire comme un enfant. Il a, par moment, des accès d'humilité et une patience qui étonnent ses maîtres eux-mêmes. Il se jette confiant entre les bras du premier aventurier venu qui le berce de promesses menteuses, et il aliène sa souveraineté avec la même insouciance et la même légèreté qu'Ésaü vendant son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Cependant, au fond, il est jaloux de ses droits et met une certaine fierté à les exercer. Voyez-le se rendant au scrutin, son bulletin de vote à la main, ne dirait-on pas qu'il a conscience de l'acte important qu'il va accomplir?

« La France, disait Cormenin, compte cinq millions d'artisans et il n'y a pas dans la Chambre un seul député qui soit artisan. La France compte vingt-cinq millions de laboureurs et il n'y a pas dans la Chambre un seul député qui soit laboureur. Est-ce là du droit? Est-ce là de la vérité? Est-ce là de la justice? Est-ce là de la nationalité? »

Non, évidemment, et ce qui était vrai du temps de Cormenin l'est encore de nos jours. Pourtant, les hommes intelligents ne font pas défaut dans les rangs de la démocratie ouvrière; elle compte bon nombre de citoyens rompus aux affaires, qui connaissent mieux ses besoins que les avocats et les financiers qu'elle envoie siéger au Parlement. Est-ce par défiance d'elle-même qu'elle agit ainsi? N'est-ce pas plutôt en raison de l'habitude où elle est de vivre dans la sujétion? La servitude brise les ressorts de l'âme et énerve la volonté. On dirait que ce peuple, intelligent entre tous, éprouve le besoin de s'humilier et s'imagine que la *capacité* est l'apanage exclusif de la classe qui l'opprime.

L'éloignement de la plèbe pour les candidatures ouvrières a encore une autre cause. La solidarité des intérêts ne saurait étouffer en elle le levain de l'envie. La jalousie mord le cœur du travailleur, quand il voit l'un de ses semblables briguer un mandat,

aspirer à franchir un degré de l'échelle sociale.

— Quoi ! se dit-il à lui-même, je voterai pour tel et tel qui sont des ouvriers comme moi, je les enverrai siéger au Parlement ; ils échangeront le modeste vêtement du prolétaire contre le paletot du bourgeois ; ils légiféreront, gouverneront le pays, et moi je resterai courbé sur le sillon ou sur l'établi que je continuerai à arroser de mes sueurs ! — Et, n'écoutant que son orgueil, le prolétaire vote pour les flagorneurs en habit noir qui consentent, par intérêt, à presser sa main calleuse dans la leur. Il se considère comme très honoré par ce témoignage d'hypocrite sympathie du candidat bourgeois dont il se déclare le *très humble serviteur*.

Peuple ! tu le seras longtemps encore le *très humble serviteur* de tes bourreaux, si tu continues à les honorer de ta confiance et à les investir du mandat de gérer tes affaires. Tu es souverain et tu agis en esclave ; tu devrais commander, gouverner, légiférer, juger, et tu obéis, tu es opprimé, gouverné, jugé, condamné. Et tu te plains ! Tu forges toi-même les chaînes dont on charge tes membres endoloris.

L'instinct de dépendance qui est demeuré si puissant dans la classe ouvrière a principalement pour

cause son inferiorité intellectuelle. Il ne faut pas oublier que la Révolution de 1789, qui a appelé le peuple à la vie politique, en détruisant la vieille hiérarchie sociale, date à peine d'un siècle, et que les gouvernements, depuis cette époque, se sont efforcés de démolir, pour ainsi dire, pierre par pierre, l'édifice dont elle avait posé les premières assises. Le développement intellectuel et moral étant la voie qui mène le plus sûrement et le plus rapidement les nations à la liberté, les rois ont maintenu le peuple dans l'ignorance, ou ne lui ont octroyé qu'une instruction insuffisante, destinée à fausser son jugement. Ajoutons que l'Église, s'associant au despotisme et favorisant ses desseins, façonnait dès l'enfance l'âme du prolétaire à la servitude, sous prétexte de le moraliser. Quoi de surprenant dès lors que la multitude, ainsi parquée dans l'obscurantisme et le superstition, ait conservé ses habitudes de soumission et de dépendance !

La capacité politique est reconnue, en droit, à la classe ouvrière, mais ce droit, qui semble aujourd'hui si naturel, elle a été obligée de le conquérir au prix de son sang. Il a fallu une révolution pour qu'elle fût admise à déposer un bulletin de vote dans l'urne électorale. Le progrès social se fait lentement et difficilement ; chacune de ses étapes est

marquée en caractères sanglants dans l'histoire des civilisations.

Peuple! je le répète, tu te crois le maître alors que tu es encore courbé sous une humiliante servitude. Ne vois-tu pas qu'il y a discordance entre tes aspirations et la pensée intime de tes gouvernants? Tout ce qui se fait, dans les sphères gouvernementales, se fait sans toi et contre toi. Et cependant tu es le nombre, tu es la force. Pourquoi ne sais-tu pas imposer ta volonté? Vois quelle est ton inconséquence; tu veux secouer le joug de la misère et tu choisis, pour plaider ta cause dans les assemblées, ceux qui ont intérêt à perpétuer ton dénûment et ton esclavage. Aussi longtemps que tu vivras dans l'ignorance, que tu seras divisé contre toi-même, jalousant tes frères en servitude et que tu donneras à tes maîtres des verges pour te fouetter, tu seras opprimé, imposé, pressuré, vendu, traqué, jugé et condamné comme tu l'as toujours été depuis des siècles; *sicut eras in principio et nunc et semper.*

CHAPITRE VI

Du principe d'association envisagé comme moyen de résoudre le problème social et économique. Son impuissance.

Un certain nombre de penseurs et d'économistes, dont nous nous plaisons à reconnaître les louables intentions et les sentiments généreux, ont cru trouver, dans l'application du principe d'association, la solution du problème de l'émancipation du prolétariat. L'idée n'est pas nouvelle; on connaît la place considérable qu'elle a occupée dans le mouvement intellectuel pendant la première partie de ce siècle, surtout depuis 1830, époque à laquelle les diverses écoles socialistes commencèrent à répandre leurs doctrines dans le public et à agir sur l'esprit des masses, inconscientes des lois générales, qui régis-

sent le travail et la production, mais fortement incitées par les besoins physiques et intellectuels qui grandissaient, à mesure que l'instruction pénétrait dans les couches profondes de la nation.

Il a fallu dix-huit siècles de luttes sans fin et d'espérances toujours déçues, mais toujours renaissantes, pour que le peuple se crût en droit de demander sur la terre ce que le christianisme lui promet dans le ciel : la liberté, et il n'en a encore entrevu que l'ombre insaisissable qui fuit à mesure qu'il la poursuit.

L'association, avait dit Owen — et les Saint-Simoniens le répétèrent après lui — fera cesser l'exploitation de l'homme ; elle effectuera l'amélioration physique, intellectuelle et morale des classes les plus nombreuses et les plus pauvres; elle supprimera la concurrence industrielle et les autres causes de misère sur la terre; c'est elle, enfin, qui émancipera la femme et la fera sortir de cet état de demi-servitude où la tient la civilisation des peuples les plus avancés.

Partant de cette idée et séduits par ce mirage de félicités idéales, d'autres sont venus, esprits plus généreux que pratiques, qui ont formulé des programmes, élaboré des systèmes, se sont posés en rénovateurs de l'humanité. Les uns ont proposé

d'organiser l'atelier, d'autres rêvent une sorte de communisme universel constitué sur le patron de celui de Cabet. La vieille société est sapée par la base; c'est à qui lui portera les plus rudes coups. On s'acharne à la poursuite de l'*absolu*, sans se douter qu'il n'est pas réalisable; on accumule les hypothèses; ce qui manque, c'est une idée juste, rationnelle. Il ne s'agit pas de dogmatiser, mais de faire prendre à l'humanité la route du sens commun et du bien-être.

Ce qui caractérise l'organisation actuelle de la société, c'est le manque d'unité, d'harmonie; nous pataugeons en plein gâchis. Au lieu d'un ordre de choses conçu selon les données de la raison, appuyé sur la science économique, que voyons-nous? un organisme social hybride, monstrueux, qui blesse les sentiments de la plus élémentaire équité. Dans cette machine compliquée à l'excès, chaque rouage marche en sens contraire; toutes les forces qui devraient concourir au même but se neutralisent ou entrent en lutte; c'est la guerre passée à l'état de loi permanente, l'anarchie sanctionnée, voulue par les institutions.

L'antagonisme brutal, implacable étant la base de cette organisation, la fureur des appétits s'est développée à la faveur de ce désordre et la société est

fatalement vouée à toutes les perturbations. L'insurrection qui vient, de temps à autre, ensanglanter la rue a beau être réprimée, elle n'est pas vaincue; elle existe à l'état latent, n'attendant que le moment favorable pour éclater de nouveau. Aussi, voyez combien sont peu stables les gouvernements. Les trônes croulent sur les trônes : monarchie séculaire, césarisme appuyé sur le sabre, république n'ayant de démocratique que le nom, sont tour à tour emportés par la tempête révolutionnaire. N'avons-nous pas raison de dire que l'insurrection est en permanence? Il en sera ainsi jusqu'à ce que le problème social soit définitivement résolu, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'une organisation économique, fondée sur le droit, la mutualité et la réciprocité, vienne remplacer le système actuel.

Le peuple, il faut lui rendre cette justice, n'est pas utopiste et cède difficilement à un enthousiasme irréfléchi. Guidé par les nécessités de la vie matérielle, il n'a pas coutume de se repaître de chimères; il est pratique avant tout. Après bien des essais infructueux d'union, des alliances d'un jour formées par le hasard des circonstances ou le besoin du moment, le prolétariat a compris que l'association est une force, parce qu'elle inspire la confiance; mais elle n'est pas sans danger; elle peut devenir

oppressive et tyrannique, car, si les travailleurs s'associent pour la défense de leurs intérêts, ceux qui les emploient peuvent également faire de l'association un moyen de spoliation. Que des capitalistes s'unissent et groupent sous une même direction des industries multiples, les plus diverses ; qu'ils centralisent la fabrication, qu'arrivera-t-il ? Non seulement la petite industrie et le petit commerce ne pourront soutenir la concurrence et seront bien vite ruinés ; mais en centralisant, en accaparant ainsi les forces productives à son profit, cette oligarchie de mercantis transformera en salariés une partie de la classe moyenne qui vivait du commerce de détail.

Les grandes villes, et surtout Paris, fournissent des exemples nombreux de la guerre ruineuse que l'association des capitaux fait au petit commerce. Il n'est pas contestable que ces grands magasins, véritables bazars où sont réunis les articles les plus divers et les plus hétéroclites de la production industrielle, que ces établissements monstres, qui occupent plus de mille employés des deux sexes, dans une promiscuité dangereuse pour la morale, contribuent dans une large proportion au malaise qui mine le petit commerce.

Si vous pénétrez dans ces officines de gigan-

tesques spéculations, vous y rencontrerez, à toute heure du jour, une foule pressée, curieuse, avide, jetant sur les rayons tentateurs de ces capharnaüms luxueux des regards où brille le feu de la convoitise. Les femmes surtout y dominent. La coquetterie les y pousse, comme la flamme attire le papillon qui finit par s'y brûler les ailes. Pendant que ces grands magasins regorgent de clients, la boutique du petit marchand est déserte. Tristement assis à son comptoir, il attend, en vain, pour solder ses échéances, une recette qui ne vient pas. Sa porte ne s'ouvre que pour laisser entrer la faillite.

Toutes les sociétés anonymes, en commandite ou en nom collectif étant basées sur l'anarchie économique sanctionnée par le code, il s'en suit, nécessairement, que ces associations ont uniquement pour but de servir les intérêts de quelques individus aux dépens de la collectivité. Ce serait folie de supposer qu'elles renferment une idée réformatrice, inspirée par le souci de contribuer au développement du progrès et du bien-être social.

Considérée au point de vue économique, l'association ne constitue pas une force sociale, mais un véritable monopole. Ceci est si vrai, que son caractère distinctif est la particularité : elle ne voit rien

en dehors du cercle spécial de son action où se concentrent ses efforts. Ajoutons que toute association qui se fonde à côté d'une autre crée nécessairement l'antagonisme des intérêts, cause de tous les désordres et de l'anarchie au milieu de laquelle la société se débat depuis des siècles.

Les économistes qui prétendent que l'association, s'étendant à la collectivité toute entière, pourrait devenir la loi universelle, le code de l'humanité, poursuivent une utopie irréalisable. D'abord, le contrat d'association, quelle qu'en fût la base, léserait la liberté du participant, limiterait son libre arbitre et diminuerait l'énergie individuelle qui ne serait plus excitée par l'intérêt privé. Ensuite, ce contrat serait impuissant à coordonner, associer dans une unité féconde des intérêts divergents et souvent en opposition diamétrale. Comment peut-on supposer, je le demande à tout homme de bon sens, que l'association produirait ce miracle, de fondre en un tout harmonique une nation de 36 millions de citoyens, d'étouffer les ambitions, de concilier les intérêts, d'imposer silence aux appétits? C'est une utopie, vous dis-je! elle ne supporte pas plus l'examen que les « *Affinités organiques et mentales* » et le « *Travail attrayant* » rêvés par Fourier. Au premier abord, ces théories sont séduisantes.

eur symbolisme sourit à l'imagination de quiconque croit à la réalisation de cette chimère : la fraternité universelle; mais quand on les envisage au point de vue pratique, on est forcé de reconnaître qu'elles sont inapplicables. Quels résultats ont donnés la *Série des groupes contractés* de Fourier et la *Triade* de Pierre Leroux? Néant. Ces socialistes éminents n'ont fait, en somme, qu'énoncer, en un langage nébuleux et mystique, les termes principaux du problème social, mais ils ne l'ont pas résolu. Or, en cette matière, il n'y a pas de mystère, mais des lois dont il faut tenir compte, des forces qu'il faut pondérer et diriger. La question se pose comme une équation algébrique à résoudre.

Ceux qui ont la prétention de conduire, par l'application du principe d'association, l'humanité à une destinée idéale dont l'extinction du paupérisme sera la conséquence nécessaire, sont des rêveurs ou des charlatans. Il est facile de proposer une refonte complète de la société, de grouper, en théorie, les hommes sous le régime de la famille, de transformer la collectivité en une sorte de communauté patriarcale. Pour qu'une pareille utopie pût être prise au sérieux, il faudrait, auparavant, changer la nature humaine, éteindre les passions, les

appétits, faire, en un mot, que les hommes ne soient plus des hommes, mais des anges.

Cependant bon nombre d'esprits, plus généreux qu'éclairés, ont la conviction que l'association est un moyen efficace d'améliorer la situation de la classe ouvrière. C'est en vain que l'expérience démontre que le travail, l'intelligence du métier, ne suffisent pas pour réussir, qu'il faut dans toute entreprise une mise de fonds, le capital indispensable et une direction intelligente, capable non seulement de faire produire, mais encore de faire fructifier le travail, en trouvant des débouchés; ils n'en soutiennent pas moins *mordicus* que l'association est la panacée qui doit guérir la lèpre du paupérisme.

Que répondre à ces obstinés? Que le principe d'association est condamné à l'avance par ses résultats; car il ne renferme en lui-même aucune vertu organique ou productive; bien plus, il constitue un danger réel pour la société, en perpétuant et en aggravant l'antagonisme des intérêts, source de toutes nos misères. Les diverses associations, uniquement guidées par l'appât du gain, lutteront d'habileté et d'audace pour accaparer les travaux et les entreprises, elles envahiront le commerce, l'industrie, l'agriculture, réduiront à néant l'initia-

tive privée et feront de l'individu une sorte de machine inconsciente en « écrasant, broyant toute liberté, toute fortune, absolument comme font de nos jours les grandes compagnies anonymes. »

Qu'on nous montre les avantages, les progrès sooiaux réalisés, jusqu'à ce jour, par l'association! Si quelques sociétés de ce genre ont prospéré — et c'est l'exception — c'est moins à l'application de ce principe qu'elles le doivent, qu'à une cause purement objective et complètement étrangère au système.

Quelques économistes — nous ne parlons pas de ceux qui appartiennent à l'école socialiste qui, repoussant l'idée de propriété, prétendent tout courber sous un niveau unique, égalitaire — ont cru trouver dans l'application du principe associationniste à l'agriculture, le moyen le plus efficace de mettre un terme à la crise que traverse cette industrie, la première de toutes. Une pareille illusion n'a pu éclore que dans le cerveau d'hommes qui n'ont jamais touché le manche de la charrue et, par conséquent, ignorent le caractère, les mœurs, les passions de l'ouvrier des champs.

Sur les trente-six millions d'individusqui forment

la population de la France, vingt-quatre millions environ sont occupés aux travaux agricoles. La propriété foncière est divisée, morcelée à l'excès. Le paysan vit dans l'isolement et la méfiance sur le lopin de terre auquel il arrache péniblement sa nourriture. Vous voulez le faire entrer dans l'association? N'oubliez pas que l'intérêt, un intérêt égoïste, est la cause déterminante de toutes ses actions. A-t-il intérêt à s'associer? Interrogez-le à ce sujet; il vous répondra : non; il aime trop le champ qu'il féconde de ses sueurs. Vous prétendez l'amener à cultiver ses terres en commun. Mais vous ne savez donc pas que, pour lui, la propriété est tout, que le droit de propriété auquel il tient autant qu'à sa vie, c'est le droit de faire tout par soi-même et pour soi-même : labourer, ensemencer, récolter quand bon lui plaît et comme bon lui plaît. Essayez donc de lui persuader que la culture en commun serait plus productive, qu'elle réduirait ses dépenses tout en augmentant son revenu, — ce qui n'est pas prouvé, — il prendra sa fourche pour vous chasser de chez lui, en vous traitant de communiste, de partageux.

Le paysan, en général, est défiant, routinier; il ne souffrira jamais que l'on porte sur sa propriété une main sacrilège. Livrer son champ aux bras

d'autrui ! Autant vaudrait lui demander de livrer sa femme. L'association lui apparait comme une forme louche du communisme, pour lequel il professe une horreur invincible.

Sur les douze ou treize millions de citoyens restants, sept ou huit millions appartiennent à la classe salariée. Ce sont surtout ceux-ci que l'on prétend grouper sous le drapeau associationniste. Ce n'est pas chose aisée, et il n'est pas démontré que l'ouvrier en tirerait le plus minime avantage. Tout porte à croire, au contraire, que ses intérêts seraient lésés. Nous avons établi plus haut que l'association entravant, annihilant, en quelque sorte, l'initiative privée, porte atteinte à la liberté individuelle. Quel avantage assure-t-elle, en compensation de ce sacrifice? Aucun. Cela étant, nous ne voyons pas le motif qui pourrait décider les sept ou huit millions de salariés à aliéner leur liberté d'action.

Si l'association est impuissante à résoudre le problème social, elle a cependant son emploi dans l'économie des peuples. On ne saurait nier, par exemple, que les sociétés de secours mutuels qui ont pour but de donner à la classe pauvre la faculté de se procurer à meilleur marché les objets de première nécessité, tels que le pain, la viande, etc.,

rendent de réels services. Mais ces entreprises, de même que les sociétés de prévoyance, tontines, etc. ont un caractère autre que celui de l'association et sont établies sur d'autres bases. Il y a, entre les mots « association » et « société » une différence importante qu'il est bon de faire ressortir, afin d'empêcher toute équivoque.

L'association est la réunion de plusieurs individus avec des droits égaux, tandis que dans la société il y a inégalité de droits, division en catégories, en supérieurs et en inférieurs. L'idée d'association implique celle d'engagements réciproques et d'égalité.

Les sociétés de secours mutuels ont pris, depuis un demi-siècle, un développement considérable. Leur nombre qui était, sous la Restauration, de 132 seulement, s'élevait, en 1847, à 2,056. Aujourd'hui, on en compte plus de 6,000. Cette institution, qui paraît définitivement acclimatée chez nous, constitue une sorte de garantie pour l'ouvrier que la maladie empêche de subvenir à ses besoins par le travail. Mais, malheureusement, comme en toutes choses, la politique s'immisce trop souvent dans ces questions où elle n'a absolument rien à voir.

En résumé, l'association est, pour la classe ou-

vrière, un moyen d'accroître sa force d'action dans la lutte contre le capital exploiteur.

L'association universelle, rêvée par certains socialistes sous forme de communauté ou autrement, est une utopie.

C'est également une utopie de croire que l'association peut neutraliser la concurrence et supprimer la misère.

Au point de vue de la consommation, l'association peut être un moyen d'économie, mais l'application en est nécessairement restreinte.

L'association est impuissante à résoudre le problème de l'émancipation du prolétariat.

Comment le résoudrait-elle? puisqu'elle est elle-même un problème dont la solution soulève de nombreuses difficultés et, dans bien des cas, implique contradiction.

Loin de nous, cependant, la pensée de la dénoncer au peuple comme une chose inutile, dont il doit se désintéresser. Nous affirmons, au contraire, qu'elle constitue un progrès et peut contribuer à hâter l'avènement de la Révolution pacifique, qui transformera l'organisation actuelle, véritable mystification des intérêts de la plèbe.

Si l'on juge l'association par les résultats qu'elle a donnés jusqu'à ce jour, il n'est pas douteux qu'on

la condamnera sans rémission. Il ne faut pas la considérer comme étant un agent actif des réformes sociales — c'est l'erreur que commettent les socialistes — mais seulement comme un moyen de diriger l'esprit et les tendances de la classe ouvrière dans ce sens. Envisagée à ce point de vue, elle peut rendre des services au prolétariat, à la condition, toutefois, qu'elle ne dévie pas de son but.

Donc, nous reconnaissons l'utilité du groupement des travailleurs dans l'association, parce qu'elle crée entre eux un lien moral. Mais, que les ouvriers ne l'oublient pas, ce n'est ni dans les intérêts de la société, ni dans les quelques avantages matériels que peut procurer l'union associationniste, que gît l'importance de l'œuvre, car elle tend à perpétuer l'antagonisme des intérêts, cause des misères du prolétariat.

Néanmoins, elle sera longtemps encore le thème favori des prédicants de la Révolution. Malgré les essais infructueux tentés par les différentes écoles sociétaires, les apôtres de l'association n'en persisteront pas moins à prétendre qu'elle est appelée à réconcilier le capital et le travail, et à devenir la forme définitive de gouvernement des peuples civilisés.

Rien n'est difficile à déraciner comme les préjugés. Les hommes les plus intelligents, eux-mêmes, en subissent l'influence et n'ont pas toujours l'énergie d'en secouer le joug. On peut dire que le monde est gouverné par les préjugés et que ce sont les plus ridicules qui sont les plus difficile à déraciner.

CHAPITRE VII

De la participation des ouvriers aux bénéfices réalisés par le patron.

Le but vers lequel doivent tendre tous les efforts de la société, c'est de transformer en un mouvement rationnel, continu vers le bien, l'inclination au mal qui a été jusqu'alors la loi à laquelle elle a obéi.

Cette transformation, avons-nous dit, ne saurait s'opérer que par l'équilibre des forces économiques et sociales, et nous avons démontré que l'association est impuissante à l'établir.

La participation de l'ouvrier aux bénéfices réalisés par le patron le peut-elle davantage?

Cette fois, encore, nous répondons hardiment : Non.

La participation procède, cela est incontestable,

d'une conception supérieure de l'idée de justice, mais, pas plus que l'association dont elle n'est, d'ailleurs, qu'une application limitée, elle ne constitue une force économique.

Vous ne voulez donc pas, dira-t-on, que l'ouvrier sorte de sa condition misérable de salarié, d'esclave du capital? Prétendez-vous le condamner à une éternelle misère?

Ces pages et d'autres écrites dans le même esprit répondent pour moi à ce reproche.

Je souhaite de toute la puissance de mon âme que le prolétaire arrive à l'émancipation physique et morale. Mais je ne me fais aucune illusion sur les difficultés de la tâche. J'expose les faits tels qu'ils sont, dans leur triste réalité, dussé-je encourir le blâme ou la colère des optimistes et de ceux qui bénéficient des iniquités sociales.

Sans avoir la prétention d'épuiser une question qui grandit, à mesure que l'intelligence s'y attache, qu'elle la creuse, je déclare que je suis partisan, *à priori*, de tout système qui, sans résoudre le problème de l'extinction du paupérisme, peut, cependant, contribuer à améliorer le sort de la classe laborieuse, et je m'empresse de reconnaître que la participation de l'ouvrier aux bénéfices du patron est dans ce cas : elle n'est pas une solution, mais sim-

14

plement un moyen d'action devant concourir à amener une modification de l'organisation économique.

Les socialistes appartenant à l'école du *tout ou rien* sont hostiles à la participation, comme à toute autre réforme ayant pour objet de concilier, dans la mesure du possible, les intérêts du travail et du capital. Leur idéal, c'est la Révolution violente, le coup de force qui doit renverser l'édifice ; *destruam et ædificabo :* telle est leur devise. Ne leur demandez pas ce qu'ils édifieront à la place, car ils ne le savent pas eux-mêmes.

Leur argumentation est étrange.

La participation, disent-ils, créerait un lien entre l'ouvrier et le patron, entre le capital et le travail ; elle atténuerait l'antagonisme des intérêts qui divise les deux classes : c'est pourquoi nous la condamnons. Mieux vaut la lutte sans trêve ni merci, qui hâtera l'avènement de la véritable, de l'unique solution : la Révolution sociale, violente, instantanée.

On ne discute pas avec de pareils sectaires.

C'est précisément parce que la participation, en créant entre le capital et le travail des liens de solidarité et une communauté d'intérêt, diminuerait les rancunes, les préventions et l'antagonisme qui les divisent, que son application présente une réelle

utilité. Toutefois, nous ne poussons pas l'illusion, nous l'avons déjà dit, jusqu'à croire qu'elle puisse résoudre le problème social, mais c'est déjà beaucoup qu'elle aplanisse certaines difficultés, qu'elle donne au travailleur et à celui qui l'emploie l'occasion de pratiquer la fraternité.

Les bénéfices réalisés par le patron ne sont pas seulement le fruit de l'exploitation intelligente des capitaux, qu'il a placés dans une entreprise industrielle; ils sont aussi le fruit du labeur des ouvriers qu'il occupe. Le capital n'est pas uniquement constitué par l'or, l'argent, les terres, les machines, etc.; le travail de l'homme, son intelligence sont également un capital et ce n'est pas le moins productif. S'il est admis, en principe, que le capital doit participer aux bénéfices, pourquoi le travail ferait-il exception à la règle ?

On objectera que le salaire représente une part des bénéfices donnée pour ainsi dire à forfait et que si le patron se ruine, l'ouvrier aura néanmoins touché cette part d'un bénéfice imaginaire. Nous répondons à cela que le patron, qu'il réussisse ou non, n'en n'est pas moins obligé, dans un cas comme dans l'autre, de subvenir aux frais d'entretien de son outillage, chevaux, machines, etc. Ces dépenses

indispensables peuvent donc être assimilées au salaire de l'ouvrier. D'ailleurs, rien n'empêche ce dernier de préférer ajouter à un salaire moins élevé l'espérance d'un bénéfice presque certain.

Le patron et l'ouvrier, ayant acquis la conviction que la participation leur sera également profitable, qu'ils en tireront l'un et l'autre des avantages incontestables, seront nécessairement portés à se faire des concessions mutuelles.

La participation, assurant au travailleur la stabilité et la sécurité du lendemain, excite son amour propre et lui inspire l'amour de l'ordre, de l'économie; il devient plus moral, plus rangé, utilise mieux son temps, fait un emploi plus judicieux de ses facultés. Le patron, de son côté, trouve dans la participation la garantie que ses ouvriers déploieront plus de zèle et d'activité dans l'accomplissement de leur devoir, qu'ils seront plus disposés à prendre les intérêts d'une entreprise à laquelle ils sont, en quelque sorte, associés et dont, par conséquent, ils doivent souhaiter la prospérité.

Un de nos grands industriels, interrogé par la Commission d'enquête extra-parlementaire sur les résultats qu'il avait obtenus par l'application de ce système, s'est exprimé ainsi :

« Il ne faut pas croire, a-t-il dit, que le patron a donné une part de ses bénéfices, en faisant de la coopération ; pas du tout, il a fait une très bonne opération et c'est là ce dont il faut chercher à convaincre ceux qui n'en sont pas partisans. »

La participation, d'ailleurs, compte aujourd'hui de nombreux et fervents adeptes. Le moindre de ses avantages—et fût-il le seul, il suffirait à démontrer son utilité, — c'est de rendre les grèves moins fréquentes, sinon de les supprimer complètement.

Dans l'état de choses actuel, l'ouvrier ne pouvant compter que sur son salaire journalier dont l'insuffisance le laisse à la merci de tous les *aléas :* chômage, maladie, vieillesse, etc., il est naturel qu'il cherche à l'augmenter le plus possible, puisqu'il constitue son unique ressource, sa seule garantie contre le besoin. On dira que le patron peut, lui aussi, se trouver dans une situation difficile, par suite de la stagnation des affaires, de la concurrence, de pertes qu'il aura éprouvées. C'est vrai, mais, dans ce cas, les intérêts du travailleur sont également menacés, car l'employeur, pour éviter la ruine, diminuera la main-d'œuvre, ou fermera ses ateliers. Si, au contraire, ses affaires prospèrent, s'il réalise des bénéfices, l'ouvrier qui y a contribué n'en retire

aucun profit. Il y a donc là un déni de justice contre lequel le travailleur est en droit de protester. Il le fait quelquefois en se mettant en grève, mais ce moyen est le plus souvent inefficace et n'a d'autre conséquence que d'aggraver sa misère.

En suspendant la vie industrielle, en réduisant à l'oisiveté des milliers de bras, les grèves se soldent toujours par une perte sèche pour le patron et pour les ouvriers; en outre, elles surexcitent les esprits, ravivent les rancunes et les haines entre le capital et le travail et, parfois, occasionnent des désordres qui se terminent par des collisions, des effusions de sang. Quand le gréviste a dépensé ses modiques économies, que le boulanger lui refuse tout crédit, parce qu'il a suspendu son travail; quand ses enfants en guenilles crient la faim et qu'il se voit acculé à la misère noire, alors, la colère fermente au fond de son cœur; des cris de vengeance s'échappent de sa poitrine, affolé par le besoin, il cède aux entrainements de la violence et peut devenir criminel.

Je ne rappellerai pas ici les faits douloureux qui se sont produits lors des grèves de Montceau-les-Mines et de Decazeville, où le sang a coulé, ni les luttes fratricides qui ont ensanglanté la Belgique et sont pour cette nation les symptômes d'une révolution prochaine, inévitable ; à moins que le gouver-

nement, profitant de ces avertissements, ne se décide à entrer dans la voie des concessions, en accordant au prolétariat les libertés et les réformes qu'il demande. Dans ce pays, à la question sociale s'ajoute la question politique. La Belgique en est encore à attendre que ses gouvernants veuillent bien lui octroyer le suffrage universel ; mais c'est trop espérer d'une monarchie même constitutionnelle que de la croire capable de rompre avec les traditions de l'autoritarisme. Aussi, il est probable que le peuple belge n'obtiendra le droit de vote que par une révolution.

Quand l'ouvrier se voit réduit à une situation pire que celle de la bête de somme, et que la faim tenaille son estomac, est-ce qu'il n'a pas le droit de relever la tête, et de cracher à la face de ses bourreaux les flots de haine et de fiel que la misère a accumulés au fond de son cœur meurtri?

Les prolétaires belges ont recours à ce qu'ils appellent la *grève noire*. Ils ont raison. Mais, s'ils n'obtiennent pas justice, si le gouvernement bourgeois leur refuse toute concession et s'obstine à les traiter en parias : que feront-ils?

Il y a parfois, dans la vie des peuples, des moments où l'insurrection devient une nécessité, s'impose presque comme un devoir. Alors le prolétaire

affamé prend son fusil et s'embusque derrière une barricade.

Que la participation soit une garantie contre les grèves et qu'elle contribue au développement industriel et commercial, c'est une opinion généralement admise; et c'est pour cette raison qu'elle compte de nombreux partisans, non-seulement parmi les ouvriers à qui elle assure de réels avantages, mais encore parmi les penseurs et les économistes qui ont examiné de près cette importante question. Saint-Simon, Fourier, Cabet, Louis Blanc, Pierre Leroux, Proudhon, etc., ont exposé divers systèmes tendant à établir une répartition plus équitable des fruits du travail, à créer entre les classes la solidarité et la réciprocité. D'autres après sont venus qui ont développé leurs idées, se sont efforcés d'en rendre l'application plus pratique; mais, hélas! leurs voix se sont perdues dans le vide des consciences ou ont été systématiquement étouffées par l'égoïsme des intérêts. Les écumeurs de la finance et de l'industrie ne tolèrent pas que l'on vienne troubler leur digestion.

M. Wolowski écrivait en 1844 :

« L'association se présente dès maintenant

comme le mode le plus favorable de relier les intérêts des entrepreneurs d'industrie et des ouvriers, en donnant à ceux-ci une part dans les bénéfices nets de l'opération industrielle. »

« La position du manufacturier, à l'égard des ouvriers qu'il emploie, écrivait M. Léon Faucher à la même date, est, sauf la différence des époques, ce qu'était la position du baron féodal en présence de ses vassaux. Si l'on veut que l'harmonie règne dans la production, il faut que le maître associe l'ouvrier à sa destinée..... C'est dans la pratique de ces notions qu'il faut chercher les bases du nouveau contrat social.

« Toute maison de commerce ou de banque qui veut exciter le zèle de ses employés, leur attribue un intérêt dans ses affaires. Le même principe peut s'appliquer aux grandes manufactures. La cheminée de la manufacture deviendra comme le clocher de la nouvelle communauté et les bohémiens de la civilisation industrielle auront, enfin, une patrie, un foyer. »

Oui, il serait consolant de penser que l'ouvrier, sortant enfin de la condition misérable où on le tient enfermé comme un forçat dans sa geôle, deviendra, pour l'employeur, autre chose qu'une force produc-

tive dont il peut user et abuser à sa guise, comme il use de ses machines, de la vapeur; il serait consolant d'espérer qu'un jour viendra où « les bohémiens de la civilisation » auront un foyer, une patrie, ne seront plus livrés à la merci du capital. Mais, quand luira l'aurore de ce jour béni ? Quelle main puissante, intelligente viendra briser leurs chaînes ? J'ai beau regarder autour de moi et sonder les mystérieuses profondeurs de l'horizon, je ne vois aucun présage qui m'autorise à concevoir cette espérance.

En 1848, au moment même où Louis Blanc organisait les ateliers nationaux qui ne furent qu'une misérable mystification, Michel Chevalier se prononçait en faveur de la participation.

« Je crois, disait-il, que la participation va s'introduire graduellement dans les habitudes. Cette participation est destinée à changer le caractère de l'industrie en changeant celui de la masse des travailleurs. Elle donnera à ceux-ci une dignité, un amour de l'ordre, un esprit de conduite auquel ils ne parviendraient pas autrement. Les luttes sourdes qui existaient entre les maîtres et les ouvriers et qui occasionnaient tant de petits dégâts, tant de déper-

ditions de forces vives, disparaîtront alors comme par enchantement, et ce sont surtout ces motifs de l'ordre moral, politique et social qui, quant à présent, me la font ardemment désirer. »

Plus récemment, un de nos grands industriels, M. Steinheil, député démissionnaire des Vosges à l'Assemblée nationale de 1871, se déclarait partisan résolu de la participation aux bénéfices. Voici en quels termes :

« Dans l'organisation actuelle de l'industrie, la solidarité entre le capital et le travail est incomplète. Généralement, on s'efforce de maintenir la fixité des salaires, et c'est le capital qui seul bénéficie des bonnes chances et supporte les mauvaises chances de l'industrie. Serait-il sage d'associer complètement le travail à ces chances industrielles ?

« Certaines industries peu compliquées, peu chanceuses, et dans lesquelles la main-d'œuvre joue un rôle très grand, permettent assez facilement cette association de l'ouvrier aux résultats de l'exploitation.

« Elle est plus difficile à réaliser dans ces grandes industries dont les résultats dépendent surtout de la perfection de l'outillage, de l'importance du capital

et des fluctuations incessantes du prix des matières premières et des produits fabriqués.

« Toutefois, même dans ce cas, une certaine participation de l'ouvrier aux résultats de l'usine n'est pas impossible.

« En résumé, et, en m'éclairant de mon expérience personnelle, j'estime que le salaire fixe doit rester la rémunération principale de l'ouvrier, mais qu'il est sage d'ajouter, dans les années prospères, à ce salaire fixe, une certaine participation au bénéfice, participation spontanément allouée par les patrons, participation nécessairement restreinte, car, pour être large, dans les bonnes années, il faudrait qu'elle s'étendît aussi aux résultats des années médiocres et mauvaises.

« J'ajoute que la pratique de l'association, même restreinte, exige, pour donner de bons résultats, une plus grande somme de développement intellectuel et moral que la pratique beaucoup plus simple du salariat; et qu'ici surtout il importe de constamment s'inspirer de cette règle : Que chacun ne regarde pas à ses intérêts seuls, mais aussi à ceux des autres. »

Un économiste anglais, M. Sedley Taylor, pro-

fesseur à Trinity-College Cambridge, également partisan de la participation, s'exprimait ainsi, dans une réunion du Congrès des coopérateurs anglais :

« Bien que le système de répartition des bénéfices entre le capital et le travail soit repoussé, à première vue, par la généralité des patrons petits et grands, chacun d'eux, cependant, proclame que le régime industriel auquel tend invinciblement la société actuelle sera basé sur ce mode de répartition. . . . .

« La répartition des bénéfices entre le capital et le travail ne change rien aux modes usuels de rétribution journalière de la main-d'œuvre. Le travail continue de s'accomplir pour un prix fixe, soit à la journée, soit à l'heure ou à la pièce; seulement, à la fin de l'exercice industriel, si des bénéfices sont réalisés, une part de ces bénéfices est allouée aux travailleurs, en sus des salaires ou appointements reçus par eux pendant l'année.

« Aucun des modes de rétribuer le travail, en dehors de la participation aux bénéfices, n'attache sérieusement l'ouvrier au perfectionnement de la fabrication. Il se contente de soigner le produit dans la mesure nécessaire pour le faire accepter par les surveillants du travail.

« La participation aux bénéfices élargit les perspectives de l'ouvrier. Elle relie d'une façon essentielle l'intérêt du travailleur à la prospérité du chef d'industrie. Aussi pousse-t-elle au perfectionnement des procédés, à la recherche, à la divulgation des inventions utiles, des idées nouvelles, à l'installation de toutes les mesures propres à soutenir la concurrence, à entretenir l'activité de l'industrie. Sous le régime de la participation, les ouvriers s'empressent, chacun en ce qui concerne son office, de communiquer ses idées utiles aux chefs qui peuvent les mettre en application.

« Outre ces sources considérables d'élévation des bénéfices, il y a les économies de détail réalisées sur les frais généraux par la cessation des négligences et des déperditions sans nombre, dont souffrent aujourd'hui toutes les maisons d'industrie.

« Sous le régime de la participation du travail aux bénéfices, l'ouvrier s'exerce avec la même assiduité, le même soin, la même intelligence, la même économie, la même prévoyance que s'il travaillait directement pour son compte.

« Le patron gagne, en outre, la cessation des hostilités entre son personnel et lui. Il cesse d'être sous le coup de demandes d'élévation de salaires, quand le travail est le plus pressant; il n'a plus à

redouter les grèves, parce que le personnel sait qu'il aura sa part des profits accumulés pendant l'année. »

A toutes ces observations d'une incontestable justesse, il convient d'ajouter les appréciations de M. de Courcy sur le même sujet.

Suivant cet écrivain, l'attribution volontaire d'une part des bénéfices aux employés doit se combiner avec la capitalisation des dividendes annuels, de façon à constituer à chaque ouvrier, au moyen d'un livret d'épargne, une sorte de patrimoine.

« Si vous croyez, dit M. de Courcy, que tout est pour le mieux dans les relations modernes du travail et du capital, dans cette séparation tranchée qui aboutit à l'antagonisme ; si vous êtes disposés à railler « ces chercheurs de solutions nouvelles de la question dite sociale, qui vont en avant avec une bonne foi et une illusion semblables à celles qu'ont les chercheurs de truffes au pied des chênes ; si l'idée de la participation aux bénéfices est pour vous une idée malsaine, subsersive ; si vous êtes tentés de me traiter de socialiste ou de communiste, je vous appellerai, à mon tour, les radicaux du capital. Continuez à faire ainsi de l'industrie entre deux

insurrections, ou pour le moins entre deux grèves. C'est votre droit incontestable, et ceux qui veulent en empêcher l'exercice par la violence sont des criminels ; c'est la liberté des conventions qui s'applique au contrat de louage du travail comme à tout autre ; c'est la concurrence industrielle. Je ne vous oppose aucune thèse, je ne songe pas à infirmer votre droit. Mais vous vous trompez étrangement, et vos redoutables ennemis, les radicaux du travail, ne se trompent pas moins, si vous vous imaginez que le partage des bénéfices est une idée nouvelle : c'est la séparation du capital et du travail qui est moderne. Le partage est une vieille coutume qui remplit toutes les institutions du passé. »

A ces arguments d'une incontestable valeur en faveur de la participation, je pourrais, entrant dans un autre ordre d'idées, en ajouter d'autres non moins probants. Un fait demeure acquis : c'est que le salariat ne saurait demeurer longtemps encore la loi réglant les rapports entre le travail et le capital.

Dans la société moderne, le travail n'est plus représenté, comme dans le monde antique, par une caste d'ilotes et d'esclaves, mais par des hommes libres jouissant des mêmes prérogatives politiques

et sociales que ceux qui les emploient et ayant comme eux, le droit d'améliorer leur condition. « Les ouvriers, dit M. Steinheil, ne sont pas nos esclaves..... ce sont nos machines..... nos ouvriers sont nos collaborateurs. » Rien n'est plus vrai, et c'est de ce principe qu'il faut s'inspirer dans la recherche des moyens propres à résoudre le problème ardu de la question sociale.

En fait, les patrons et les ouvriers doivent être considérés comme des associés collaborant à la même entreprise. Si le patron avance l'argent, le capital, l'ouvrier donne son travail, son savoir-faire. Il existe entre ces deux agents de la production une solidarité si étroite que la vie industrielle est suspendue dès que l'un d'eux refuse de participer à l'œuvre commune. C'est donc sur le terrain de l'association que la question se pose et, à mon avis, sa véritable solution réside dans l'application du système mutuelliste, sous forme de contrat synallagmatique tendant à fondre les deux parties en une puissante et féconde entité.

Malgré les avantages manifestes qu'elle assure aux patrons et aux ouvriers, la participation n'a reçu jusqu'à ce jour qu'une application très limitée. Cependant on trouve en France, en Belgique, en

Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, des établissements appartenant aux industries les plus diverses, qui pratiquent ce système. Les industries minière et métallurgique, l'imprimerie, la filature, l'industrie du meuble et celle des textiles en fournissent plusieurs exemples.

Je me bornerai à citer celui de la maison Leclaire, de Paris, où la participation existe depuis 1842.

Fils d'un modeste cordonnier de village du département de l'Yonne, Edme-Jean Leclaire naquit en 1801 et vint à Paris en 1818, à l'âge de dix-sept ans. Quand il mit le pied sur le pavé de la grande ville, il avait 20 francs dans sa poche ; c'était toute sa fortune. Mais ce fils de prolétaire était riche d'énergie, de bonne volonté et de sens pratique. Il s'engagea comme apprenti peintre en bâtiment et, avec les économies qu'il avait réalisées, il s'établit, en 1826, comme entrepreneur peintre-vitrier ; en 1838 il créait, pour ses ouvriers, une caisse de secours mutuels.

Fervent adepte de l'école saint-simonienne, dont les idées humanitaires avaient produit sur son esprit une profonde impression, il résolut d'appliquer, dans la mesure de ses moyens, les deux formules

suivantes qui sont comme le résumé des doctrines de cette école : « A chacun suivant sa capacité ; à chaque capacité suivant ses œuvres; et, dans un avenir peu éloigné, il faudra augmenter le bien-être des classes laborieuses, non pas en appauvrissant les riches, mais en enrichissant les pauvres. »

Leclaire est mort en 1872, laissant à ses héritiers une fortune de 1,200,000 francs.

La société de secours mutuels fondée par lui, en 1838, est aujourd'hui propriétaire de la maison de commerce, et elle a clôturé son compte de 1886 avec un avoir de 1,939,000 francs.

Depuis la mort de Leclaire et de son associé M. Defourneau, l'établissement est dirigé par des gérants élus par l'assemblée des ouvriers.

Voici sur quelles bases est établie la participation :

Un quart des bénéfices est attribué aux deux gérants; un autre quart à la société de secours mutuels, et le reste, c'est-à-dire la moitié, est distribué à tous les ouvriers et employés de la maison, au marc le franc de leur travail.

Depuis 1875, époque où la maison est devenue la propriété des ouvriers et employés, la part moyenne de bénéfice distribuée par an est de 20 pour 100. Le salaire d'un ouvrier étant de 80 centimes par heure,

et le travail d'un ouvrier occupé toute l'année étant en moyenne de 3,000 heures, son salaire est de 2,400 francs et sa part de bénéfice, en supplément de ce salaire, est d'environ 480 francs payés en une fois.

Tout ouvrier qui a travaillé, ne fût-ce qu'une journée, à la maison Leclaire, a droit, à la fin de l'année sociale, à toucher sa part de bénéfice à raison de 20 pour 100, soit un supplément de salaire de 16 centimes par heure.

En ce qui concerne la société de secours mutuels, qui est aujourd'hui la propriété de la maison, elle rend les plus grands services aux ouvriers.

Pour en faire partie, il faut être dans la maison depuis plus de cinq ans et avoir été admis dans le noyau du personnel, que l'on garde pendant la morte-saison des travaux, qui dure de novembre en avril.

Des 500 ouvriers employés dans l'établissement, il n'y en a que 150 qui font partie de ce noyau : ils nomment à l'élection ceux qui doivent entrer dans son sein et, par suite, dans la société de secours mutuels.

Cette société alloue à ses membres, après vingt ans de services et cinquante ans d'âge, une pension

de 1,200 francs, dont la moitié est continuée à la veuve et aux enfants mineurs après décès.

Telle est l'organisation de cet établissement, dont la prospérité croissante prouve mieux que tous les arguments l'utilité de la participation, comme moyen d'augmenter le revenu du capital industriel et d'améliorer le sort des travailleurs. D'autres maisons ont suivi cet exemple; mais le nombre en est malheureusement trop restreint.

Il convient de citer encore le familistère de Guise (Aisne), créé par M. Godin.

Dans cet établissement, le système associationniste a également donné d'excellents résultats. Mais disons, tout de suite, qu'il ne s'agit pas seulement ici de la participation aux bénéfices. Les liens étroits de la mutualité et de la solidarité, entre les ouvriers et le patron, font de l'usine une sorte de grande famille, dont tous les membres ont des intérêts identiques, connexes. Le Familistère de Guise apparaît, dans une certaine mesure, comme une application des principes phalanstériens préconisés par Fourier.

Chaque famille d'ouvriers est logée dans ce que M. Godin appelle le palais social, moyennant un loyer payé à l'association. Ce loyer, des plus mo-

destes, varie entre 8 et 10 francs par mois, suivant l'étage et la surface de location. Ces logements spacieux, aérés intelligemment, distribués, se composent d'un vestibule, de deux chambres et d'un cabinet de débarras. Le palais social comprend plus de cinq cents chambres.

A cet édifice sont adjointes des salles destinées à l'enfance, des écoles, des bains, des lavoirs, un théâtre, etc. Tous les logements sont éclairés au gaz.

La population du Familistère est d'environ mille personnes. La construction du palais social, seule, a coûté plus d'un million.

Dans ce familistère, qui est organisé sur les bases des sociétés coopératives et des sociétés de secours mutuels, les ouvriers trouvent, à des prix modiques, tous les approvisionnements nécessaires à la vie : boulangerie, charcuterie, laiterie, légumes, boissons, épiceries, mercerie, étoffes pour vêtements et confections, combustible, etc. La bonne organisation de ces moyens d'approvisionnement rend aux ouvriers la vie facile, peu chère, et elle est en même temps pour le Familistère une source de revenus.

La pensée qui a présidé à la fondation du familistère de Guise est celle de l'association et de la participation, sinon entourées des formes légales,

du moins comprises et organisées de manière à donner les meilleurs résultats.

Les espérances de M. Godin n'ont pas été déçues.

Son œuvre est une démonstration éloquente de cette vérité que « la conquête du bien-être matériel est la plus sûre garantie que l'humanité puisse avoir de la liberté morale. »

Les habitants du Familistère forment une association non seulement pour les revenus provenant des loyers et de l'exploitation de l'usine, mais encore pour tous les bénéfices commerciaux. En outre, chaque sociétaire à la faculté de déposer à la caisse du palais social contre un titre qui lui garantit, pour dividende de son dépôt, le tant pour 100 des revenus locatifs, joints aux revenus commerciaux; ce qui procure aux déposants un intérêt ou dividende variant de 5 à 6 0/0.

Les ressources sociales nécessaires à l'éducation et à l'instruction de l'enfance, au soutien des orphelins et à la pension des invalides, sont prises sur les bénéfices de l'usine.

Les caisses de prévoyance sont alimentées par les cotisations des sociétaires; ces cotisations sont de 1 fr. 50 par mois.

Le Familistère a deux médecins, deux sages-

femmes, une pharmacie, une salle de service médical, une *nourricerie*, un *pouponnat*, des écoles diverses, suivant l'âge des enfants, et des écoles d'apprentissage.

Une commission administrative est chargée de la direction des intérêts de l'industrie de l'usine et en même temps des intérêts matériels du Familistère.

On voit, par cette analyse nécessairement incomplète de l'œuvre philanthropique créée par M. Godin, qu'elle a pour but d'améliorer l'existence du travailleur, de lui créer une somme de bien-être qui le soulage et de le soustraire aux suggestions pernicieuses de la misère.

« Assurer le bien-être aux classes pauvres, aux classes ouvrières, est, dit le fondateur du familistère de Guise, le but de toute sage économie sociale. » . . . .

. . . .

« Reconnaissons, ajoute-t-il, que l'amélioration du sort des classes ouvrières n'aura rien de réel, tant qu'il ne leur sera pas accordé les *équivalents de la richesse*, ou, si l'on veut, des avantages analogues à ceux que la fortune accorde. Armé de cette boussole, on peut marcher constamment dans la voie des choses qui sont à faire; on a un guide sûr de sa conduite. »

Il n'est pas douteux que les avantages de la mutualité et de la solidarité sont plus facilement compris quand les hommes cessent de vivre dans l'isolement.

Sous l'empire de la vie collective, l'égoïsme diminue, les intérêts se modifient; l'intérêt individuel se met en harmonie, en accord, avec l'intérêt collectif; les améliorations pour le bien de la vie profitent également à tous; cela n'est pas contestable. Mais notre société, saturée d'égoïsme, pétrie d'injustices monstrueuses, répugne à ce système; elle repousse, d'ailleurs, avec une obstination aveugle, toute tentative de réforme pouvant contribuer à atténuer, sinon à faire disparaître complètement la lèpre du paupérisme.

L'argyrocratie bourgeoise, disposant de toutes les forces sociales et comptant sur l'ignorance et la bêtise des prolétaires, ne consentira jamais à se dessaisir de ses privilèges. Joseph Prudhomme aime l'argent; il est vaniteux, rapace, vicieux, dépravé; il se courrouce, il crie comme si on l'écorchait tout vivant, dès que l'on parle de prélever quelques centimes sur son superflu, pour donner du pain à ceux qui n'en ont pas et des vêtements à ceux qui vont nus. Les jouissances égoïstes de la richesse ont fermé son cœur à la pitié; il a les in-

stincts du tyran et de la brute. Aussi c'est folie de croire qu'instruit par les rudes leçons du passé et redoutant de nouveaux cataclysmes sociaux qui paraissent inévitables, il finira par tendre au prolétaire une main amie et s'efforcer de mettre un terme à l'antagonisme des intérêts, en organisant le capital et le travail sur la base de la *réciprocité* et de la *mutualité*.

La bourgeoisie, prise dans son ensemble, est incapable de comprendre les nécessités sociales, de s'élever à la conception des idées de justice, d'égalité et de fraternité. Accroître ses revenus, multiplier ses jouissances, tel est le but constant de ses efforts. Lui parler d'autre chose, c'est perdre son temps, prêcher dans le désert. Vertu, probité, désintéressement, charité, abnégation, sacrifice, sont, pour elle, des mots vides de sens. Au lieu de travailler à dissiper les préventions qui séparent les classes, à aplanir les obstacles qui empêchent la société de se fondre en un tout harmonique, pondéré, garantie de paix, d'ordre et de sécurité, elle semble prendre à tâche, en perpétuant les injustices sociales, d'amonceler sur sa tête la tempête révolutionnaire qui viendra la déposséder de ses privilèges.

Quand éclatera cet orage? Peu importe; il suffit de savoir qu'il est inévitable, parce que la bour-

geoisie capitaliste, bancocrate et argyrocrate « a perverti sa voie », qu'elle a comblé la mesure des iniquités.

« Les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance ».

« Malheur à vous qui pillez les autres, car vous serez aussi pillés ! ».

« Malheur à vous qui dites que le mal est bien, et que le bien est mal, qui donnez aux ténèbres le nom de lumière, et à la lumière le nom de ténèbres », car rien ne saurait vous dérober à la juste colère du peuple que vous avez opprimé ; « elle apparaîtra dans toute sa grandeur comme un chêne qui étend ses branches bien loin, et elle renouvellera la face de la terre ».

CONCLUSION

J'ai essayé de démontrer dans le cours de cet ouvrage que, notre organisation économique et sociale étant la négation du principe de justice, elle tend à détourner la plus grande partie du travail humain pour le consacrer à la jouissance égoïste de quelques-uns, plutôt qu'à la subsistance de la collectivité.

J'ai également essayé de démontrer que cet état de choses, qui révolte la raison, est une cause permanente de bouleversements, de révolutions et que, par conséquent, une transformation sociale est nécessaire.

Ai-je atteint le but que je m'étais proposé? C'est au lecteur à répondre.

Je ne me fais aucune illusion sur l'accueil réservé ce livre. Nous vivons à une époque où l'on n'aime as à entendre la vérité, où il ne fait pas bon trouler les jouisseurs et les écumeurs dans leur ignoble esogne. Quiconque, mû par le sentiment de la jusice et l'intérêt du pays, ose élever la voix pour lénoncer ce qui se fait contre le peuple au nom nême du peuple; quiconque a le courage d'arracher es masques des comédiens politiques et des grecs de la finance; de flétrir le vol, le gaspillage des deniers publics, la dépravation des mœurs; de montrer que la nation trompée, exploitée, avilie par les manieurs d'argent incline vers la ruine, est bafoué, vilipendé, conspué. La presse vendue aux pirates de la bancocratie fait le silence autour de toute œuvre virile, qui vient jeter une note discordante dans le concert de plates adulations, que ses écrivains à gages font retentir aux oreilles des monopoleurs et des pitres politiques. Et le public insouciant, abêti par une littérature démoralisatrice qui flatte ses bas instincts, ne s'intéresse qu'aux puérilités niaises qu'on lui donne en pâture, dans le but de détourner son attention des choses sérieuses. Il ne voit pas, l'insensé, que c'est lui qui paie les frais de cette mascarade et que les clowns qu'il applaudit se moquent de lui et empochent son

argent, en attendant qu'ils le précipitent dans de nouvelles catastrophes.

Amélioration matérielle et morale de l'homme, tel est le but que poursuit l'humanité dans son évolution à travers les siècles et les civilisations : le progrès est sa loi. L'homme, dit Leibnitz, est perfectible : *Videtur homo ad perfectionem venir posse.* Sans doute, l'homme est perfectible ; l'humanité a une tendance vers le bien, le vrai ; mais elle se laisse entraîner au mal d'autant plus facilement que le bien, le vrai, obligent à des sacrifices, à des renoncements, tandis que l'erreur, le mal flattent les passions déréglées. Plus le monde vieillit, plus il gagne en science et en civilisation ; mais, souvent aussi, il perd en morale et en vertu, car la civilisation multiplie les besoins, développe les appétits. Nous sommes peut-être plus savants que nos ancêtres ; sommes-nous plus vertueux ? Si la science progresse, on peut soutenir que la moralité et le bonheur ne sont pas soumis à la loi du perfectionnement, pas plus que les beaux-arts. Avons-nous des poètes, des peintres, des sculpteurs qui puissent être comparés à ceux de la Grèce antique ? Combien d'hommes, parmi nous, envient le sort du sauvage qui vit libre et tranquille au sein des forêts ! On fait

à la tribune des discours pompeux sur le progrès et le bonheur du peuple : ce verbiage menteur ne prouve rien, si ce n'est l'ignorance ou la mauvaise foi de ses auteurs.

Les faits démontrent, au contraire, que, dans la société telle qu'elle est actuellement organisée, il y a *tendance à la dépression morale et à la misère*. On va m'accuser de pessimisme, de calomnier mon époque. Je voudrais bien que l'on me prouvât que nous valons mieux que nos pères, que nous sommes plus moraux et plus heureux. Cette démonstration est encore à faire, et pour cause.

Qu'il y ait dans les sociétés modernes moins de barbarie que dans les siècles écoulés, cela n'est pas contestable. Le mal a pris une autre forme, se présente sous un autre aspect. Au lieu de l'esclavage, nous avons le prolétariat qui ne vaut guère mieux, car il cache des souffrances et des misères que ne connaissait pas l'esclave des temps anciens. Nous avons prouvé que la classe pauvre a plus de peine à vivre, à subvenir à ses besoins qu'autrefois, que le nombre des indigents et des mendiants va sans cesse en augmentant, ainsi que le chiffre de la criminalité. La statistique constate également que le nombre des prostituées, des voleurs, des empoisonneurs, des faussaires, des escrocs, des souteneurs,

des chevaliers d'industrie, qui vivent d'expédients et de rapines augmente d'année en année, comme une marée montante qui menace d'engloutir dans sa fange cette société corrompue où il n'y a plus ni foi, ni loi, ni justice, ni vertu, où la probité est appelée niaiserie et l'honneur un vain mot. N'ai-je pas raison de dire qu'il y a *tendance à la dépression morale et à la misère?* Cette tendance a pour cause l'anarchie sociale et économique dans laquelle nous vivons. Toutes les forces industrielles, étant détournées de leur but véritable, entrent en lutte, se paralysent réciproquement; toutes les volontés, toutes les énergies étant en perpétuelle opposition, il n'y a dans le corps social ni unité d'aspirations, ni unité d'efforts; tout est livré au hasard, à la violence des appétits, à la ruse, à l'habileté, à la duplicité... Les honnêtes gens se ruinent et les coquins font une fortune scandaleuse. Au lieu de former une union fraternelle, harmonique, source pour tous de bien-être et de prospérité, le capital et le travail, divisés par l'antagonisme des intérêts, sont continuellement aux prises, comme deux ennemis qui se se sont déclaré une guerre d'extermination.

Il faudrait des volumes pour raconter les perturbations et les misères créées par cette organisation, qui sépare les citoyens d'une même patrie, brise les

liens qui devraient les unir, établit des classes, des catégories; élève entre eux des barrières : octrois, redevances, contributions indirectes, etc., les pousse à s'exploiter, à se filouter, se voler; et, non contente de cela, impose la nourriture, l'air respirable, la lumière; en un mot fait de ce monde une sorte d'enfer où l'on ne rencontre que désordre, mensonge, hypocrisie, fourberie, imposture: *ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.*

N'ai-je pas raison de dire que nous vivons en pleine anarchie?

Ne voyez-vous pas que le combat pour la vie devient de plus en plus rude à soutenir, et que cette organisation n'est pas moins funeste à la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, que la peste ou le choléra qui font de si larges trouées dans ses rangs?

— Accusez la fatalité — diront les égoïstes et les repus. C'est le raisonnement des lâches qui reculent devant les difficultés et de ceux qui ont intérêt à perpétuer les injustices sociales. Le libre arbitre ne joue-t-il donc aucun rôle dans les choses de ce monde et l'espèce humaine se développe-t-elle à la façon des végétaux? Faut-il croire que la civilisation obéit à des lois fatales auxquelles elle ne saurait déroger? Cette doctrine est la négation de la

liberté, car elle tend à supposer que nous sommes dominés par une force aveugle à laquelle il nous est impossible de résister. Non, l'homme n'est pas une machine irresponsable, abandonnée aux hasards des événements. « L'homme, dit Stern, est de condition libre; plus il est libre, plus il est homme. » Par conséquent, s'il serait absurbe de nier l'action individuelle, il ne l'est pas moins de nier celle qu'exercent, dans le milieu social, les mœurs, les habitudes, les traditions, les passions, les croyances, les lois, et de ne voir en toutes choses que le résultat d'une puissance mystérieuse semblable au Destin des anciens. Ce n'est donc pas la fatalité qu'il faut rendre responsable du mal social, puisqu'elle n'est qu'un vain mot, mais la volonté humaine pervertie; l'homme seul est coupable.

J'ai dit précédemment que, la Révolution de 1789 ayant été exclusivement politique, son œuvre était restée incomplète. Après avoir aboli l'ancien régime, elle devait organiser le pays au point de vue industriel, l'organiser pour le travail, par la solidarité des intérêts; et c'est parce qu'elle a failli à cette tâche que notre société est travaillée, depuis un siècle, par une sorte d'impossibilité de vivre qui s'affirme par des faits de plus en plus inquiétants. Au lieu de se

développer dans l'harmonie, la pondération des forces sociales, la société actuelle languit, s'étiole dans l'anarchie économique et le parlementarisme bourgeois.

Au système théocratico-féodal basé sur les privilèges de caste, il fallait, après la nuit du 4 août, substituer le régime industriel égalitaire. Les hommes de 1789 ne comprirent pas que cette transformation s'imposait comme le complément nécessaire de la Révolution politique qui venait de s'accomplir. Alors, comme aujourd'hui, toutes les idées étaient à la politique, divinité absorbante et immorale, à laquelle le pouvoir a coutume de sacrifier les intérêts matériels du peuple.

C'est en vain que, depuis la grande lutte de 1793, tous les efforts du pays se sont portés vers l'industrie et le commerce, qu'un intérêt toujours croissant s'est attaché aux questions économiques, les gouvernements n'en ont pas tenu compte : ils ont persévéré dans la marche rétrograde qui a fait de tout temps l'unique science des détenteurs du pouvoir. Le comble de l'absurde, c'est qu'ils s'imaginent servir les intérêts du pays, en s'absorbant dans une politique égoïste et stérile. Ils ne veulent pas comprendre qu'en agissant ainsi, ils font fausse route, qu'ils déplacent le principe même du progrès social, en le

faisant résider dans la forme politique; car la politique est de sa nature négative et, par conséquent, un obstacle au progrès. La tendance du progrès social doit être « de préparer un état de l'humanité où tout gouvernement ne soit pas seulement inutile, mais impossible, et dès lors à en atténuer graduellement la puissance. »

Les questions purement politiques, d'ailleurs, n'intéressent que médiocrement le peuple. L'expérience lui a démontré que, quel que soit le parti qui triomphe, il n'a rien à en attendre d'utile, qu'il restera plongé dans la même servitude et la même misère, parce que l'unique préoccupation est de savoir qui l'opprimera et le pressurera.

Cependant, il est une vérité incontestable; c'est qu'en dehors du parlementarisme et des compétitions politiques qu'il engendre, il est un champ vaste, pour ainsi dire illimité, où se jouent les destinées d'un pays; c'est l'économie sociale; là est le nœud gordien de la situation. Malheur aux peuples dont les gouvernants ne comprennent pas cette vérité, car ils sont condamnés à de perpétuelles perturbations.

L'ordre est la condition d'existence des sociétés. Dès que l'équilibre des forces économiques est détruit, il y a malaise, désordre plus ou moins intense suivant que le principe harmonique a été plus ou

moins violé. L'ordre social se présente sous deux formes : la forme politique et la forme économique, qui ont entre elles une étroite connexion, puisqu'elles sont les deux termes du même problème : la vie sociale. Cela étant, l'ordre ne saurait régner dans l'État qu'à la condition qu'il y ait, entre ces deux formes, unité et conformité de tendance et d'action.

En est-il ainsi dans l'état actuel de la société ? Non.

Non seulement il y a contradiction, antipathie entre ces deux forces sociales, mais elles sont continuellement en lutte. C'est pourquoi je dis : il y a désordre, anarchie, tendance à la misère.

— La preuve, dira-t-on ? — Mais elle saute aux yeux ; elle se manifeste partout avec une douloureuse évidence ; dans les finances par le déficit qui va sans cesse en augmentant et par l'accroissement de la dette, gouffre béant d'où sortira un jour la banqueroute ; dans le pays par des perturbations économiques, des grèves, des inquiétudes, un malaise indéfinissable qui va chaque jour grandissant. Est-ce qu'une organisation sociale qui produit des résultats tels que des milliers, nous devrions dire des millions d'ouvriers, des hommes dans la force de l'âge, des femmes, des enfants, des vieillards peuvent, d'un instant à l'autre, se trouver, par le

manque de travail, à la merci du besoin, livrés à toutes les tentations de la misère, n'est pas une organisation inique, monstrueuse? Est-ce qu'elle ne crée pas le paupérisme, l'anarchie, l'émeute?

Tout aujourd'hui est déprécié: le travail, la probité, l'honneur, la vertu; ce qui prospère, c'est l'immoralité, le vice, la ruse, le vol qui s'affichent avec un cynisme révoltant. La rue est aux coquins enrichis par des moyens inavouables; leur opulence est une insulte au dénument de ceux qu'ils ont rançonnés. Tandis que l'on alloue de gros appointements à des fonctionnaires inutiles et à des pitres chargés d'amuser le public, l'ouvrier, l'industriel et le laboureur manquent souvent du nécessaire. Et l'on trouve que tout est pour le mieux! Eh bien! moi je déclare hautement qu'il faut que cela finisse, que la Révolution sociale s'impose comme une condition de relèvement et de régénération nationale. Oh! je sais bien que les politiciens, et les banquistes qui paient leurs complaisances et leurs trahisons à beaux deniers comptants, je sais bien que la juiverie cosmopolite qui s'est abattue sur la France comme une nuée de sauterelles immondes qui la dévorent nient la gravité de la situation. Pour ces parasites de large envergure et d'un appétit insatiable, il faut que le peuple se laisse ronger jusqu'à la moelle sans pous-

ser une plainte, un soupir; cela troublerait leur digestion. Quand ils auront fait de notre France généreuse un cadavre exsangue, qu'ils auront draîné tout son or dans leurs coffes-forts, ils seront bien obligés de chercher ailleurs une autre curée. Mais, d'ici là, l'heure de la justice et de la vengeance peut sonner. Puisse-t-elle ne pas tarder!

C'est pourquoi je dis à la séquelle des agioteurs, exploiteurs, monopoleurs et voleurs qui refusent de donner satisfaction aux aspirations du prolétariat: Prenez garde, il y a dans l'air comme un souffle de révolte; la patience a des limites.

La nécessité de la Révolution sociale n'est pas seulement démontrée par les raisons que nous venons d'analyser; il en est beaucoup d'autres non moins fondées que nous pourrions développer ici, si nous n'étions obligé de nous renfermer dans le cadre restreint que nous nous sommes tracé en écrivant cet ouvrage.

Par la déviation croissante des principes économiques, la société actuelle n'a pas seulement une tendance marquée à l'appauvrissement, mais encore à la corruption et à la tyrannie. Sans doute, la pauvreté ne prédispose pas toujours à la servitude; il est des caractères énergiques, des âmes fortes et

fières que l'indigence et le besoin ne sauraient ébranler, et qui savent conserver leur indépendance : mais c'est l'exception ; il est impossible de nier que la pauvreté tend à déprimer l'individu.

Avez-vous parcouru, dans certaines grandes villes manufacturières de France et d'Angleterre, les rues étroites et sales où s'entasse la population ouvrière des usines ? Avez-vous eu le courage de visiter les caves humides et sombres où vivent, dans une dégradante promiscuité, des familles entières ? Là, des enfants demi-nus, couchés sur le sol gras et humide de ces bouges, attendent que le père ou la mère rapporte le morceau de pain qui manque souvent. Il faut avoir pénétré dans ces taudis, au milieu de cette misère qui flétrit le cœur, étouffe les nobles instincts, tue l'énergie de la volonté, pour comprendre que la pauvreté déprime les individus et les pousse à la servitude morale et physique. Combien de femmes, de jeunes filles, elle entraîne chaque jour à la dépravation et à l'avilissement ! Combien d'hommes sont poussés au crime par le besoin ! La misère courbe comme un roseau l'être humain, quand elle ne le brise pas.

Lorsqu'un peuple, malgré le développement de ses forces productives, se voit obligé de vivre dans la gêne, parce que la plus grande partie des fruits

du travail national est absorbée par des charges publiques exagérées et par la classe des privilégiés, il se produit chez lui un phénomène physiologique semblable à celui que la misère fait naître chez l'individu isolé. Non seulement, il prend en aversion le gouvernement qui méconnaît ses intérêts et les sacrifie aux appétits d'une minorité oppressive, mais, plus soucieux de son bien-être que de sa liberté, il va parfois jusqu'à se donner un maître, Cromwell ou Bonaparte; il se fait esclave. Qu'on ne s'y trompe pas, rien n'est moins inféodé à une idée politique que la masse populaire ; l'intérêt seul la guide; elle a cela de commun avec la bourgeoisie, qui est toujours pour le gouvernement qui favorise le plus ses vues ambitieuses et lui fait gagner le plus d'argent.

Telle est la cause véritable des révolutions et des nombreux changements de gouvernement qui ont eu lieu depuis un siècle. Il serait superflu d'en rechercher ailleurs l'origine; il en sera ainsi tout le temps que subsistera parmi nous l'anarchie des forces économiques, source du malaise de la classe laborieuse.

Il faut que la Révolution, poursuivant son œuvre de progrès, crée la société nouvelle que devait fon-

der 1789. L'état de choses actuel est condamné sans rémission. Les plus optimistes eux-mêmes en sont si bien convaincus qu'ils cherchent à retarder cette inévitable échéance, en faisant au prolétariat des concessions qu'ils lui eussent certainement refusées, il y a seulement trente ans.

Quand et comment s'opérera cette transformation sociale? Je l'ignore ; c'est le secret de l'avenir. Il me suffit d'affirmer qu'elle se fera, parce qu'elle est nécessaire.

J'ai dit, qu'à l'heure actuelle, l'économie sociale prime toutes les autres questions, qu'elle est dans tout et partout ; je n'ai fait que constater un fait : c'est par elle que les peuples vivent, qu'ils se développent. Ils deviennent puissants et heureux, ou pauvres et misérables, suivant que ses lois sont appliquées avec discernement ou violées. L'économie mène le monde.

Nos hommes politiques s'imaginent avoir fait œuvre utile, et servi les intérêts du pays, quand ils ont consacré de longues heures à discourir sur les avantages de la politique opportuniste, radicale, ou juste milieu.

Qu'importe au peuple que ce soit telle main plutôt que telle autre qui « frémisse de plaisir en touchant un portefeuille de ministre, qu'on s'arrête à telle

nuance plutôt qu'à telle autre d'un système au fond toujours le même? Cela lui donne-t-il du pain? Voyez ce qui se passe en ce moment dans nos villes de fabriques, dans nos places de commerce, et dites si de pareilles calamités ne sollicitent pas un prompt et efficace remède. Qu'est-ce que vos combinaisons politiques, et vos habiletés, et vos stratagèmes administratifs, et vos ambitions, et vos querelles misérables, près de cette grande question? » Vous n'aimez pas que l'on vous parle des souffrances et des besoins de la plèbe, que l'on vous rappelle qu'il y a des misères à soulager, des iniquités monstrueuses à faire disparaître. Ces questions vous inquiètent, vous troublent, parce que vous sentez bien qu'elles renferment en germe « tout un monde nouveau dont la prochaine, l'inévitable apparition consterne ou votre faiblesse avide de sommeil, ou votre égoïsme. Mais quoi? conjure-t-on la nécessité en détournant d'elle ses regards? Le silence que l'on garde près du chevet du moribond fait-il, dites-le moi, qu'il respire une minute de plus? Le moribond, c'est le système que vous vous efforcez à tout prix de maintenir. Vous ne vaincrez pas les lois de la nature humaine, vous n'arrêterez point le progrès social. Ce qui doit être sera, en dépit de vos résistances. »

Voilà un siècle que l'on joue la même comédie, que le pouvoir, passant tour à tour d'un parti à l'autre, persévère dans le même aveuglement, les mêmes errements, et s'entête, malgré les rudes leçons de l'expérience, à battre la charge sur la Révolution, au lieu de lui ôter toute raison d'être en recherchant franchement, loyalement, la solution du problème social.

Cette solution, nous l'avons dit, réside dans une transformation radicale du système économique, dans la suppression de l'antagonisme des intérêts, auquel il faut substituer l'harmonie, la concordance, la mutualité. Plus de monopoles, de privilèges, de lois fiscales iniques qui écrasent la production et la consommation ; plus de budgets monstrueux de *trois milliards et demi*, qui sont un crime de lèse-humanité ; plus de fonctions trop largement rétribuées, de pensions, de sinécures, de parasitisme, de pots-de-vin, de gaspillages, de vols, etc., etc.; mais des économies, de l'ordre dans les finances, la diminution des impôts, l'organisation du travail et du capital dans la solidarité des intérêts. Voilà ce que le pays demande, et qu'on ne croie pas que ce *desideratum* soit une chimère; il est au fond de la pensée de la grande majorité de la nation. Sur trente-six millions de citoyens, il y en a plus de

trente millions qui désirent cette transformation, l'appellent de tous leurs vœux.

Interrogez le paysan, l'homme de la terre, et il vous dira combien sa situation est précaire, misérable. Il s'est endetté, grevé d'hypothèques pour acquérir cette terre qui est aujourd'hui dépréciée et produit à peine de quoi suffire à ses besoins et payer au capital et au fisc des centaines de millions de droits. On lui avait promis l'aisance, le crédit, et on ne lui a octroyé que la misère. Peu lui importe quelles mains tiennent le gouvernail de l'État ; il sait qu'il n'a rien à attendre de législateurs routiniers, cupides et incapables de comprendre la nécessité de mettre en harmonie tous les éléments de l'ordre social. Il a vu passer avec la même indifférence le despotisme de Napoléon, la Restauration cléricale, la Monarchie platement bourgeoise de juillet, la République de 1848, le second Empire. S'il est allé à la troisième République, c'est qu'il a cru qu'elle tiendrait ses promesses ; si elle manque à sa parole, elle aura la même destinée que les régimes qui l'ont précédée. En politique, le paysan n'a pas de principe ; il est révolutionnaire parce que ses intérêts le lui commandent.

Comme le paysan, l'ouvrier veut vivre de son travail ; c'est son droit incontestable. Son ambition

n'est pas démesurée, il demande à n'être pas éternellement livré à la merci du capital et qu'il puisse se procurer à bon marché la nourriture et le logement. Lui aussi, il est révolutionnaire, parce qu'il a acquis la conviction qu'il n'obtiendra ces concessions que par une transformation du système économique et social. De même que l'homme des champs, il avait fondé des espérances sur la République actuelle; mais, convaincu et écœuré du mauvais vouloir des pseudo-démocrates qui gouvernent le pays, il s'est jeté dans le parti socialiste, avant-garde de la Révolution.

L'industriel, le commerçant sont également enrôlés sous la bannière des revendications sociales, plus discrètement, peut-être, mais non moins sincèrement. Ce qu'ils demandent, ce sont des *affaires*, des transactions, des capitaux à bas prix, des débouchés, des diminutions d'impôts. Or les *affaires* deviennent de plus en plus difficiles, les transactions presque nulles, les capitaux se cachent, les impôts augmentent d'année en année : c'est pourquoi l'industriel, le commerçant, le manufacturier aspirent après une transformation économique et, par conséquent, sont révolutionnaires.

N'avons-nous pas raison de dire que les cinq-sixièmes de la population, sciemment ou inconsciem-

ment, sont acquis à l'idée révolutionnaire ? Quiconque est obligé de gagner sa vie par le travail, quiconque paie des impôts, une patente est nécessairement fatigué de vivre sous un régime économique qui crée le déficit et la ruine.

Comment, diront les défenseurs du *statu quo*, cette évolution a-t-elle pu se produire dans les esprits ? La réponse est bien simple. Elle s'est produite sous l'impression persistante de la souffrance et du besoin.

La grande masse de la nation, qui crée la richesse, a toujours été traitée au rebours du bon sens et de la plus élémentaire équité. Au lieu de la protéger, de l'encourager, on l'a exploitée, pressurée, livrée aux appétits insatiables d'une bande de parasites, de monopoleurs et de voleurs.

Ce fait, je ne suis pas le seul à le constater, d'autres écrivains l'ont également signalé. Un de nos excellents confrères, M. Émile Ferrier, s'exprimait ainsi, naguère, dans la *Voie ferrée* :

« Toutes les forces économiques du pays sont concentrées dans un petit nombre de mains.

« Qu'on ouvre les statuts des sociétés financières qui ont accaparé : le *grand commerce* par l'escompte, le *petit commerce* par le monopole, la *grande industrie* par l'agiotage, la *propriété foncière* par

l'hypothèque, les *transports* par les chemins de fer. et l'on trouvera en tête de ces statuts les mêmes noms : Rothschild, Hirsch, Mallet, Erlanger, Soubeyran, Hottinguer, Blount, Léon Say, d'Eichthal, et quelques spéculateurs de second ordre auxquels ces ploutocrates font la loi.

« Par l'agglomération de leurs capitaux, par les compagnies, les commandites, les anonymats, les manieurs d'argent ont détruit progressivement l'œuvre de 89.

« La féodalité de l'or a étouffé dans leur berceau toutes les émancipations sociales rêvées par les auteurs de la grande Révolution.

« Après l'abolition des corporations, des jurandes, des privilèges, après le morcellement des grands domaines et des biens de main-morte, après que la terre et l'outil eurent été mis à la portée des travailleurs, sur le nivellement radical qui avait été fait, chacun se mit à la besogne, l'ouvrier avec son étau, son établi, son équerre, l'agriculteur avec sa charrue et son lopin.

« La ruche travailleuse se composait d'une foule de petits ateliers juxtaposés, indépendants, insolidaires, comme sont encore au village les boutiques de charrons, de sabotiers, de cordonniers, de serruriers. Chaque compagnon pouvait se flatter de

devenir maître. Il n'y avait rien là qui ressemblât de près ou de loin au problème du prolétariat.

« Mais la juiverie financière est venue, qui a changé tout cela. En moins de cent ans elle s'est emparée de la fortune métallique de la France, de tous les grands engins du travail national. Elle a fusionné les banques, elle a racheté et fondu en six grands commandements toutes les petites compagnies de chemins de fer. Elle a, dans les grandes villes, concentré, amalgamé les petites industries, le petit commerce, pour en faire d'immenses bazars, sur les actions desquels elle agiote.

« Grâce à cette concentration des industries et des capitaux, le salariat est devenu la condition inévitable de l'immense majorité des citoyens. Il n'est plus possible à l'ouvrier ou à l'employé de s'établir *à son propre compte*.

« Et c'est ainsi que de l'œuvre de 89 il reste : ici, une poignée de privilégiés qui, par les influences politiques dont ils disposent, exercent une action constante sur le gouvernement et imposent à l'État leurs exigences : là, la masse des travailleurs rivés à perpétuité aux fonctions parcellaires, à un centième de métier et, dans les usines ou les bureaux, condamnés à n'être jamais que les mercenaires de l'industrie.

« La Révolution est à refaire. »

L'intérêt des travailleurs et des producteurs demande un gouvernement à bas prix, la diminution graduelle et continue des charges publiques, leur répartition entre tous les citoyens, conformément à la règle de la proportionnalité. Comment agit-on? On multiplie les fonctions inutiles, on surélève les traitements, on augmente constamment les impôts; de sorte que la dette publique a plus que doublé depuis trente ans. Et l'on voudrait que le pays fût satisfait!

Espère-t-on faire croire au paysan, à l'ouvrier, à l'industriel, à tous ceux qui sont victimes des injustices sociales, qu'ils ont quelque chose à redouter d'une Révolution qui transformera le système économique actuel, qui diminuera les charges de l'État, réduira l'impôt à la stricte nécessité, fera cesser l'antagonisme des intérêts en organisant le travail, supprimera les monopoles, le parasitisme, les gros traitements, les grosses fortunes, les sinécures, les cumuls, réformera l'administration et fera disparaître les causes de la misère, en inaugurant le règne de la justice et de la fraternité entre les hommes?

Si toutes les raisons que nous avons exposées, au

cours de cet ouvrage, ne suffisaient pas à démontrer la nécessité de la Révolution économique, l'impuissance manifeste du régime actuel à doter le pays des réformes, vainement attendues depuis un siècle, achèverait certainement cette démonstration.

Le lendemain de la guerre de 1870, la République fut acclamée par la majorité de la nation comme le gouvernement réformateur par excellence. On espérait que, profitant des leçons du passé, elle romprait avec les traditions des régimes précédents et inaugurerait un ordre de choses nouveau,

— Magnus ab integro sœclorum nascitur ordo. —

qu'elle s'efforcerait d'établir la pondération des intérêts par l'organisation des forces économiques, devenue la question vitale des peuples. L'économie politique, en effet, est aujourd'hui la reine du monde, la dominatrice de notre époque ; c'est elle qui dirige tout.

Or, il s'est trouvé que ceux qui étaient chargés de la direction des affaires, sortis pour la plupart de la classe bourgeoise capitaliste, étaient en retard sur l'opinion publique ; c'est pourquoi ils n'ont compris ni les besoins, ni la pensée intime des masses populaires. Ils n'ont qu'un souci, un but ; sauve-

garder la domination abusive de la bourgeoisie contre les revendications de la classe dupée. Et, cependant, la Révolution sociale est la raison d'être de la République ; hors de la Révolution sociale et économique, elle n'est plus qu'un gouvernement de juste-milieu, une abstraction.

Nous ne voulons pas apprécier les événements au point de vue de la morale, de l'exercice du pouvoir, du jeu régulier des institutions ; nous aurions à formuler un jugement trop sévère, des récriminations aussi acerbes que justifiées ; car ici, encore, il y a ample matière à critique. Qu'il nous suffise de dire que le pays vit de fictions sous le régime de la platitude et du mensonge.

De tout temps, on a attaché à l'idée de République celle d'organisation, de réformation de la société. Rien de plus juste, au fond, car l'organisation des forces sociales, sous un régime démocratique tendant à l'égalité, est le but que doit poursuivre la République. Elle fausse donc sa voie, se suicide en quelque sorte moralement, quand elle ne s'efforce pas de réaliser le programme révolutionnaire, expression des *desiderata* de la masse de la nation. En d'autres termes, hors de l'esprit de la Révolution, la République n'a aucune signification propre et, par conséquent, le peuple n'a aucune raison de

la préférer à toute autre forme de gouvernement.

Voilà ce que nos prétendus républicains ne sont pas encore parvenus à comprendre, malgré les leçons du passé.

Au lieu de fonder un gouvernement franchement démocratique, tendant à l'égalité sociale, on a créé une constitution hybride, sans caractère défini, dont s'accommoderait aussi bien la monarchie que la République; au lieu d'une politique sincère, à larges vues, s'inspirant des intérêts généraux de la nation, on a inauguré un régime mesquin d'égoïsme et de servilité. Or, qu'on le sache bien, l'égoïsme gouvernemental est, pour une société, une maladie mortelle ; c'est le chancre hideux, incurable, qui ne tarde pas à infecter tout l'organisme, jusqu'à ce que mort s'en suive. Quand la corruption envahit ceux qui sont chargés de la direction des affaires publiques, il n'y a plus pour le peuple ni droit, ni justice, ni sécurité; toutes les lois sont impudemment violées et le pouvoir devient un instrument de concussion et de piraterie.

Je ne veux incriminer les actes de qui que ce soit, mais je dois à la vérité de déclarer en toute franchise que, depuis qu'elle existe, la troisième République s'est constamment tenue en dehors du programme révolutionnaire.

Cependant le moment était favorable pour continuer l'œuvre de la Révolution, entrer hardiment dans la voie des réformes et doter le pays d'un régime économique nouveau, basé sur la *solidarité des intérêts*, la *liberté du travail* et la *mutualité*. Mais ces réformes auraient eu pour conséquence d'abolir les *droits* et *privilèges* de la bourgeoisie, c'est-à-dire de faire qu'il n'y ait plus ni *bourgeois* ni *prolétaires*, de constituer l'État en une entité réelle, effective, en supprimant les causes d'antipathie et de contradiction essentielle.

C'était trop exiger de l'argyrocratie. Jamais on n'obtiendra d'elle qu'elle consente à substituer la justice à l'arbitraire, à ramener à l'unité la divergence des intérêts, à effacer cette inégalité révoltante des conditions qui fait toute sa force.

Cependant, l'idée de justice est impliquée en tout système politique et économique; c'est la formule nécessaire de toute société qui veut vivre et prospérer. On ne saurait pas plus concevoir une constitution sociale sans justice qu'une religion. Enlevez à Dieu cet attribut, vous le transformez en génie du mal; Dieu devient synonyme de Satan.

Dans l'organisation actuelle, la justice s'appelle le mépris du droit, la négation de toute équité. Le peuple est tenu, de par une législation inique, de

respecter comme juste l'injustice elle-même. Les abus consacrés par le temps et les coutumes prennent, à ses yeux, les apparences du droit et il s'y soumet, sans raisonner, comme le superstitieux à ses pratiques religieuses.

Il est convenu que le pouvoir, quelle que soit son origine, est présumé juste et que toute loi, tout commandement émanant de lui est considéré comme l'expression même de la justice. Rien n'est plus faux, cependant. Ainsi, par exemple, il est certain que la condition de l'esclave, dans l'antiquité, et celle du serf, au Moyen-âge, constituaient une violation flagrante du droit naturel. Personne n'en doute aujourd'hui, et, cependant, qui eut osé, à ces époques, contester la légitimité de l'esclavage et de la servitude?

La fascination des choses établies et les préjugés enracinés dans l'esprit du peuple, ne sont pas le moindre des obstacles qui entravent la marche du progrès.

Le besoin de l'ordre est si puissant chez l'homme, qu'il va jusqu'à respecter ce qui en a usurpé le nom.

Impuissance! tel est le résumé de l'action gouvernementale depuis dix-huit années. Je sais bien

que l'on va me répondre que les Chambres ont voté des lois utiles. Il s'agit moins, ici, de rechercher si telle ou telle réforme prise à part est empreinte de l'esprit d'équité et d'égalité, qui doit inspirer tous les actes du pouvoir, que de juger l'ensemble et la tendance de ces actes.

Dans une démocratie bien ordonnée, les institutions et les lois doivent avoir pour objet de développer chez tous les citoyens le libre essor de leurs facultés et d'en tirer le meilleur emploi, non seulement pour l'avantage personnel de chacun, mais pour le bien de la collectivité. Le devoir du gouvernement est donc de veiller, avec un soin scrupuleux, à ce que toutes les forces sociales agissent de concert dans un but d'intérêt commun.

Or telle n'est pas la pensée qui, jusqu'à ce jour, a inspiré les actes du pouvoir, car, s'il en eût été ainsi, il se fût efforcé de transformer cette organisation anti-démocratique qui étend sur le pays son monstrueux réseau de restrictions attentatoires à la liberté, de formalités vexatoires, de limitations arbitraires, qui font de notre administration la machine la plus bizarre, la plus compliquée et la plus coûteuse que l'on puisse imaginer. Et l'on prétend que c'est pour le bien de tous que fonctionne ce système d'exploitation éhontée et de vexations sans

nombre! Non; c'est pour l'avantage de quelques-uns : « L'État, dit avec raison M. Leverdays, n'est que l'instrument d'une minorité d'exploiteurs qui vivent sur le pays, qui l'épuisent et qui le tuent..... Les institutions qui nous gouvernent aujourd'hui ont pour dernier mot d'établir, sous le patronage de l'État, la puissance des monopoles. Chacun a le sien pour son argent au mépris de la maxime fondamentale de l'économie, qui dit que tout producteur doit à ses risques, ayant boutique sur la rue, lutter sur le terrain commun de la concurrence loyale et légale.

« Le banditisme est Dieu ; le parlementarisme est son prophète ; l'État est son exécuteur. »

Donc, en 1871, comme en 1830 et en 1848, la Révolution faite par le peuple a tourné contre lui. La bourgeoisie a escamoté le pouvoir à son profit. C'est en vain que la nation se meurt de l'impuissance du parlementarisme et de l'anarchie économique; c'est en vain qu'une partie du prolétariat, à bout de patience et de souffrance, se fait socialiste, tandis que l'autre appelle de tous ses vœux le despotisme et se montre prête à acclamer le premier aventurier venu, qui promettra de la débarrasser des « cinq cent quatre-vingts rois fainéants » qui siègent au

palais Bourbon, l'argyrocratie gouvernementale et bourgeoise ne voit rien, ne comprend rien, elle est frappée d'une incurable cécité. Il faut cependant que ce régime soit tombé bien bas pour qu'une partie de la nation en vienne à lui préférer ce qu'il y a de plus vil, de plus abject: la dictature, qui est une honte pour un peuple civilisé.

On aurait probablement traité d'insensé tout individu qui se serait avisé, le lendemain des désastres de 1870-71, ou seulement, il y a dix ans, d'annoncer que l'on verrait encore et dans un avenir relativement rapproché, se produire en France un mouvement politique en faveur du césarisme, c'est-à-dire d'un régime dont le pays avait failli mourir, et que le personnage en faveur de qui se produirait ce mouvement, ce serait, non un des membres des familles ayant régné sur la France, mais un général en rupture de discipline, n'ayant ni commandé une armée, ni gagné une bataille, ni rendu à sa patrie un de ces services qui forcent l'admiration ou la reconnaissance d'une nation; en un mot un ambitieux vulgaire, quelque chose comme Bobèche, voulant chausser les bottes de Bonaparte.

Et cependant, c'est que nous voyons aujourd'hui.

C'est grotesque, assurément, mais, dans un

ays en décadence, le ridicule est bien porté. Le boulangisme est le produit de la lassitude du ays écœuré par dix-huit années d'impuissance, e mensonges, de palinodies, d'hésitations, de dilaidations, de népotisme, de gaspillage, d'imbécillité t de coquineries de toutes sortes du gouvernement le la bourgeoisie républicaine et réactionnaire.

Ce réveil de la dictature est, nous le répétons, ine honte pour la France. Il dénote un abaissenent du sens moral et une atrophie des caractères qui font naître bien des appréhensions. Quand un pays en est là, tout est possible contre la liberté, le droit, la justice : il faut s'attendre à tout.

Voilà jusqu'où nous sommes tombés. Et la féodalité capitaliste ne comprend pas ces avertissements, ou n'y prend pas garde. Si elle se réveille de sa torpeur, c'est pour prendre des mesures de réaction dans le but de protéger ses intérêts. Eh bien ! nous l'avons déjà dit, la France aspire à d'autres destinées que celle de vivre éternellement sous la domination d'une bande d'exploiteurs. Elle a besoin, sous peine de mourir, d'une transformation économique et sociale. La bancocratie alliée à la juiverie veut-elle accomplir cette œuvre de justice, de rénovation que tous attendent? Sa conduite dans le passé

dit assez que nous n'avons rien à espérer d'eux dans l'avenir.

Tant que le pouvoir demeurera entre ses mains des millions de travailleurs verseront le fruit de leur labeur dans ce gouffre sans fond qui s'appelle les caisses de l'État, sans profit pour la richesse et le bien-être général. Plus le pays produira et plus on gaspillera ses ressources, jusqu'à ce que ruiné, déchu, il descende au rang de puissance de troisième ou de quatrième ordre; car ces hommes, aveugles dans leur optimisme, poursuivront de nouvelles aventures dans lesquelles ils engageront les ressources de la nation jusqu'à ce qu'elle subisse une troisième invasion qui achèvera sa ruine, son démembrement. Et cette France glorieuse, qui fut la terreur des despotes et l'espérance des peuples opprimés, cette nation chevaleresque qui tint si haut le flambeau du progrès, étant amoindrie, écrasée, la civilisation sera retardée de plusieurs siècles.

Mais nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi, que le régime centralisateur bourgeois ne réussira pas à tuer la patrie, et que, tôt ou tard, il se produira au sein des masses profondes du pays une poussée vigoureuse qui précipitera la décadence des écumeurs d'affaires.

L'instinct révolutionnaire est vivace dans la

classe laborieuse, en raison même du déni de justice dont elle est l'objet. On a pu lui faire croire, jusqu'à présent, que l'ordre dans la rue, garanti par l'organisation officielle, pouvait seul lui procurer le travail et le crédit dont elle a besoin pour vivre ; mais elle commence à revenir de cette erreur et à comprendre qu'elle n'a rien à espérer d'un système qui ne protège que les intérêts des nantis. C'est pourquoi un jour viendra où, procédant de la nécessité, l'esprit de rebellion qui couve en elle s'affirmera pacifiquement ou violemment, suivant la résistance que lui opposera l'ordre officiel et bourgeois.

Ce jour-là, la Révolution aura commencé son œuvre de transformation sociale : abolition de l'argyrocratie; des monopoles et du parasitisme; fin de l'anarchie économique; organisation du travail; règne de la justice et de la fraternité entre les peuples.

La terre ne saurait être éternellement, pour la classe pauvre et la plus nombreuse, comme une sorte de bagne sur la porte duquel la Providence aurait tracé l'inexorable sentence que Dante vit inscrite sur la porte de l'Enfer :

Lasciate ogni speranza

Non! les droits des prolétaires ne seront pas éter-nellement méconnus, violés!

Monarchistes, jésuites, bancocrates, démocrates hypocrites, pharisiens de toutes catégories qui poursuivez avec un entêtement imbécile le cours de vos résistances aux aspirations du peuple, vous vous méprenez sur le repos apparent de la société : c'est le calme qui précède la tempête.

« Lorsqu'après de longs jours de chaleur brûlante, un orage va purifier l'air chargé d'infectes et lourdes vapeurs, il y a un instant où pas une feuille ne remue, pas un brin d'herbe ne soupire; puis, on ne sait d'où, vient un souffle, et ce souffle croît et croît encore, et devient un vent impétueux qui chasse devant soi d'énormes masses de nuages, et le calme ensuite peu à peu se fait; et, sous un ciel limpide, la nature renaît brillante de fraîcheur et d'une jeunesse nouvelle. »

. . . .

Notre génération a passé par bien des épreuves, d'autres non moins douloureuses l'attendent encore.

Ce n'est pas seulement le spectre de la guerre avec l'étranger qui plane, en ce moment, comme une menace au-dessus de notre patrie, c'est celui plus horrible des luttes fratricides, de la guerre civile.

Il faut que la Révolution accomplisse son œuvre

de justice et de réparation sociale ; et elle l'accomplira, c'est fatal.

Lois oppressives, distinctions iniques, fortunes scandaleuses acquises par la déprédation la fraude, l'usure, le vol , prérogatives, monopoles, privilèges, etc. ; il faut que tout cela disparaisse, balayé par le flot révolutionnaire, comme, en un jour de tempête, l'Océan balaye les débris vermoulus d'un navire échoué sur son rivage.

Puisses-tu, ô France, patrie de la liberté et de l'éternelle Révolution, sortir victorieuse des terribles épreuves que l'avenir te prépare! car tu es le progrès, la lumière qui éclaire les peuples. . .

. . . .

. . . .

Quand la voix stridente du clairon sonnera la charge, il faudra que nous, tes enfants, nous soyons tous debout, résolus à te faire le sacrifice de notre vie. Ce sera pour nous un devoir sacré et nous n'y faillirons pas.

En attendant, haut les cœurs, *sursum corda!*

FIN

TABLE DES MATIÈRES

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE LÉON MOTTE, 20 BIS RUE DE PARIS

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

MOROSTI (Louis)

Les problèmes du paupérisme. — La vérité sur la propriété et le travail. 1 vol. gr. in-18. . . . .

HIERNAUX (L.)

Organisation du crédit au travail. 1 vol. in-8 . . . . . .

Ouvrage qui a obtenu le prix de cinq mille francs au concours Isaac Pereire pour l'extinction du paupérisme.

DU MOYSSAN

Code des devoirs sociaux. 1 vol. grand in-18. . . . .

TCHE-K. (O.)

Essai de sociologie, traduit du russe. 1 vol. gr. in-18. . . .

Le même, texte russe. 1 vol. in-8. . . . .

SOLITAIRE (Le)

L'impôt et la question sociale. 1 vol. gr. in-18. 3

La democratie. Études de politique expérimentale, 2e édition. 1 vol. gr. in-18. 3

La femme ne doit pas travailler. (*La femme dans l'humanité. — La femme sauvée par son travail. — La femme affranchie du travail.*) 1 vol. gr. in-18. 3

Le droit au capital, 1 vol. gr. in-18. 3

VALSEGANE

Essai sur l'organisation sociale. 1 vol. gr. in-18. 3

DONIOL (H.)

La Révolution française et la féodalité. 2e édition. 1 vol. in-8 6

CHEVALIER (P.)

France et réformes. Broch. in-8.. 1

France et justice. Broch. in-8. 1

COSTE (Clement)

Rome et le second Empire, études et souvenirs (1848-1858). 2e édition. 1 vol. in-8. 5

MAGEN (Hippolyte)

Histoire du second Empire. 1 vol. in-8. 6

Le même. 1 vol. gr. in-18. 3

VIBERT (Théodore)

Le droit divin de la démocratie. 1 fort vol. gr. in-18. . . . 3

La France et l'Europe pendant le siège de Paris, par Pierre Maquest (18 septembre 1870 — 28 janvier 1871). 1 fort vol. gr. in-8. 7

BARRAL DE MONTAUT (C.)

Notes journalières sur l'état de Paris pendant la Commune. Broch. in-8. 1

Saint-Denis. — Imprimerie L. Motte, 20, rue de Paris.